

L'AFN
DANS LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

ISBN : 978-2-36013-327-7
© Riveneuve éditions, 2015
75, rue de Gergovie
75014 Paris

L'AFN dans la Première Guerre mondiale

ACTES DE LA JOURNÉE D'ÉTUDES
15 OCTOBRE 2014

*R*iveneuve
éditions

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Frédéric GRASSET. 7

Christian BENOIT

*La mobilisation de l'Afrique du Nord pour la guerre
sur le sol de France en août 1914* 15

Rémy PORTE

*La mission politico-militaire du Hedjaz et la reouverture
du pèlerinage de la Mecque* 27

Julie D'ANDURAIN

*Lyautey, la pacification par le verbe
et par l'image* 35

Christophe LAFAYE

*Le 19^e Bataillon de génie formant Corps
durant la Première Guerre mondiale (1914-1918)* 53

Michel RENARD

*Mosquée, 1916 ; kouba, 1918 ; Mosquée, 1920 :
le sacrifice monumentalisé* 69

Antoine CHAMPEAUX

*La Grande Guerre dans le Sahara
et la révolte des Sanousi* 87

Laurent LYMES

*L'Afrique du Nord et la Première Guerre mondiale :
présentation des sources conservées au SHD* 111

CONCLUSION

Julie D'ANDURAIN 125

ANNEXE

Éric DEROO

*De l'emploi de la Force noire dans l'occupation du Maghreb
dans la perspective d'une guerre sur le sol européen*

selon le LCL MANGIN. 135

L'AFN DANS LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

(en arabe). 153

INTRODUCTION

Nous avons pris l'habitude de regarder l'Afrique du Nord, entendue dans l'acception Algérie/Maroc/Tunisie, sous un angle très hexagonal. Cette vision a été renforcée, jusqu'en 1962 par la guerre d'Algérie. Guerre de décolonisation, certes, mais en même temps interrogation de la France sur elle-même, son histoire, sa relation avec le monde arabo-islamique. Interrogation dont on n'a pas fini de mesurer la portée et les effets, et dont un des prismes essentiel réside dans notre passé maghrébin.

Peut-être aussi cette habitude trouve-t-elle sa source lointaine dans la situation qui prévaut juste avant et durant la période 1914-1918.

Que constate-t-on ?

- Globalement, l'Afrique du Nord n'est pas un enjeu du premier conflit mondial. Ce n'est pas parce que le Goeben et le Breslau, sous les ordres de l'Amiral Souchon descendant d'une famille huguenote émigrée en Prusse après la Révocation de l'Édit de Nantes, bombardent Bône et Philippeville que la Grande Guerre touche l'Afrique du Nord, qu'elle en devient un objectif stratégique pour les belligérants. Seule sera concernée par les combats la ligne frontière Saharo-Libyenne, avec l'affrontement entre Turcs, Senoussis et Italiens.

- En 1914, l'Afrique du Nord a été verrouillée par les Puissances au bénéfice de la France. Est-ce là une des raisons de cette propension à l'ethnocentrisme politique ? Alors même que rien dans l'histoire de notre engagement algérien, marocain, ou tunisien ne prédispose au contentement d'une colonisation achevée, d'une sorte de fermeture de l'histoire. Disons même qu'entre 1914 et 1918 la France n'est pas aux

commandes d'un ensemble totalement apaisé, réservoir de ressources et d'hommes à jeter dans les mâchoires de la guerre. D'abord et toujours sur le front Ouest, puis avec l'Armée d'Orient, les Dardanelles, les Balkans, le Proche Orient.

Cette période 1914-1918 ressemble à une parenthèse par rapport aux enjeux continentaux qui dressent la France, la Grande Bretagne, l'Allemagne, la Russie, l'Autriche-Hongrie, la Turquie, puis l'Italie et les États-Unis. Enjeux de domination d'abord, de survie ensuite. Mais cette parenthèse, au Maghreb, est riche des ferments du futur, c'est-à-dire redécoupages géostratégiques, poussées nationalistes. N'oublions pas que pendant ce conflit, révoltes et rébellions surgissent, au Maroc en particulier, Moyen-Atlas, Tafilatet, en Algérie notamment à Batna en 1916. La propagande allemande en Algérie, désireuse d'exploiter les suites de la révolte de Mokrani et pendant le conflit, les pressions sur les prisonniers maghrébins n'inverse pas la tendance. Les mouvements anti-français sont limités et marginaux. Y compris celui du petit-fils d'Abd el-Kader au Proche-Orient. Ils ne remettent pas en cause l'effort de guerre, ou la stabilité politique de l'ensemble. Il leur manque encore l'articulation d'une pensée structurée et des chefs charismatiques qui surgiront plus tard en particulier dans le Rif avec Abdel Krim. Ce dernier incarnera à lui seul et très vite, nombre de facettes des mouvements ultérieurs d'émancipation et d'indépendance.

En d'autres termes, l'Afrique du Nord tient. Elle tient son rôle d'arrière du front. Ce rôle est important, décalé bien sûr, par rapport aux destins qui se nouent en Europe. Mais comme en Europe, l'AFN sera transformée par le premier conflit mondial.

Cette parenthèse mérite un arrêt sur image, dans un film qui a commencé bien avant 1914, et qui reprend immédiatement après 1918. Revenons un instant sur cette période antérieure à 1914.

On peut identifier trois acteurs principaux, la France, l'Angleterre et l'Allemagne, deux acteurs impatients car quasi frontaliers, l'Espagne et l'Italie. L'Afrique du Nord n'est alors qu'un élément dans une politique d'expansion globale qui touche l'Afrique, le bassin méditerranéen, et bien au-delà. Elle s'inscrit aussi dans ce que

les Chancelleries appellent hypocritement « la Question d'Orient » et qui n'est autre chose que la volonté partagée mais rivale de démembrement de l'Empire ottoman, chaque capitale ayant ses protégés et ses champions pour en terminer avec « l'Homme malade de l'Europe ». D'où l'ambivalence des sentiments arabes, berbères, par rapport au joug turc déjà perceptible en 1830 en Algérie, de nouveau évidente dans les réflexions de l'opinion partagée entre nation et Califat.

Dans ce contexte la France n'est jamais seule. Elle a les mains libres en Algérie où le principe de notre présence est acquis et sanctuarisé. Ce qui fausse la perspective mais qui signifie, a contrario, que tout débordement à l'est ou à l'ouest est sous contrôle des puissances et doit être âprement négocié. Avec des avancées, des reculs, des rebondissements, des remises en cause. Une illustration s'il en était besoin, la crise des confins déclenchée par le grignotage du territoire marocain à partir du sud oranais.

À cette époque, si l'Algérie est déjà une affaire française, le Maghreb est encore une affaire diplomatique. Comment gagner la main à partir du bastion algérien contre des rivaux déterminés ? La méthode est éprouvée : un mélange d'initiatives unilatérales et de pourparlers internationaux.

La politique britannique est connue dans ses grandes lignes, mais très complexe dans ses détails et ses circonvolutions. Un système soudé, efficace, tenace avec des objectifs précis et un pragmatisme absolu qui autorise une gamme étendue de changements d'alliance ! Politique d'une nation maritime dominante qui sécurise ses voies de communication en Méditerranée, Le Rocher, Malte, puis Chypre et ne laisse personne acquérir un avantage indu. Elle va donc protéger Gibraltar, empêcher provisoirement l'Italie de contrôler les deux rives du détroit de Messine et parachever sa main mise sur l'Égypte et le Canal.

Quant à l'Allemagne on peut distinguer nettement deux périodes. La première, l'ère bismarckienne (1871-1890) est définie, à mon sens, par une déclaration du chancelier de fer devant le Reichstag au

printemps 1882 « Aussi longtemps que je serai chancelier, nous ne ferons pas de politique coloniale ». Cette déclaration abrupte ne fait pas justice de la subtilité du créateur de l'Empire. Car en réalité il n'a cessé de favoriser les entreprises coloniales, les siennes et celles qui étaient conformes aux intérêts de l'Allemagne. Mais cette politique était un instrument non une priorité. Le cœur de cette machinerie était le contrôle de l'Europe non l'ambition coloniale. Elle avait une double finalité, détourner la France de la ligne bleue des Vosges et la mettre en concurrence avec l'Angleterre, contrôler, réfréner, les appétits de la Russie et de l'Autriche-Hongrie pour apaiser Londres et maintenir sous oxygène l'Empire ottoman. Le congrès de Berlin sur la question d'Orient et la conférence de Berlin sur le règlement des différends côtiers en Afrique mettent en évidence la force de cette diplomatie à laquelle l'Angleterre se prête. N'oublions pas qu'à cette époque, l'Angleterre est plutôt installée dans un isolationnisme relatif sur la marche du continent européen *stricto sensu* sauf sur la neutralité belge.

En tout cas politique anglo-allemande habile dont nous recueillerons le bénéfice avec le Traité du Bardo en 1881 auquel ne s'opposent ni Londres ni Berlin. Les Anglais ne veulent pas des italiens en Tunisie, et Bismarck utilise la colère de Rome pour les attirer dans la Triplice en 1882, affaire plus importante à ses yeux que le port de la Goulette ! Nous gagnons la Tunisie dans la musique du concert des nations. En 1887 Angleterre et Allemagne signent même un accord de *statu-quo* en Méditerranée destiné à rassurer l'Italie et à brider la France. C'est l'apogée d'une phase étrangère allemande brillante, soucieuse d'équilibre mais dynamique.

La deuxième période débute au printemps 1890. Avec le départ de Bismarck commence l'ère wilhelminienne. L'Allemagne de l'industrie lourde, de la flotte de haute mer, des ambitions européennes et mondiales renouvelées, casse ce concert fragile mais protecteur. C'est un moment crucial. Le pivot britannique bascule vers la France, réserves d'usage évidemment car avec Londres, Fachoda, petit ou grand n'est jamais très loin. Néanmoins le nouveau cap est pris par le *Foreign Office* avec Lord Landsdowne, puis Edward Grey, y compris avec l'Italie autorisée à venir sur la corne de l'Afrique, plus tard en

1911, contre Turquie et Allemagne, en Tripolitaine et Cyrénaïque. Londres fait là sa seule exception au principe des deux rives. Lourde de conséquences.

Je m'attarde un peu sur la politique allemande car elle est sortie des esprits surtout après 1945. Or à la veille de 1914, l'Allemagne est au faîte de sa puissance. Elle détermine le destin des peuples en jetant dans la balance ou le glaive ou le brin d'olivier.

Le Maroc sera le point d'application principal de cette tension, de ce vertige du bord du gouffre fascinant mais créatif, ce « *Brinkmanship* » cher aux adeptes de la « *realpolitik* ». Entre 1900 et 1912, le Gotha diplomatico-militaire européen va s'occuper du sort de ce pays stratégique affaibli par des dissidences permanentes et une dette considérable. Remarquons que c'est le seul pays souverain de la région, jamais occupé par les Ottomans mais soumis en permanence à la poussée de l'Espagne déjà possessionnée et maintenant de la France à la fois par les confins oranais et la façade atlantique. Les anglais surveillent le Royaume chérifien de près et depuis longtemps avec force traités de commerce et agents d'influence. L'engagement allemand va changer la donne et accélérer le cours de l'histoire.

Mais avant d'arriver aux deux traités de 1912, celui de Fès et l'accord franco-espagnol de délimitation des zones protégées, il aura fallu une succession de négociations menées sur le fil du rasoir. La plus décisive sera l'accord franco-britannique de 1904 qui pose les bases de l'échange Égypte/Maroc. Le débarquement du Kaiser à Tanger en 1905 a pour but de remettre en cause cette entente. Devant le Sultan, Guillaume II se pose en défenseur de l'indépendance et en protecteur international. Crise à Paris. L'Allemagne obtient de la France et des pays concernés une conférence sur le Maroc. Ce sera l'Acte d'Algésiras en 1906, en fait un accommodement a minima sur le régime portuaire et douanier et la banque d'État où Berlin ne gagne rien contre Paris, Madrid et surtout Londres qui entreprend la neutralisation progressive de Tanger vers le statut international de 1921. La crise marocaine culminera avec les canonnières d'Agadir en 1911 pour s'éteindre après l'échange de territoires entre la France et l'Allemagne en Afrique. Mais en fait ce troc est marginal.

Quelques éléments de conclusion,

1/ Avec le dénouement de la crise marocaine, l'Allemagne est bloquée en Méditerranée par la France et l'Angleterre. En 1911 elle en tire les conclusions et accélère le contournement par les Balkans, la Turquie, le *Bagdad Bahn* ! La *Willhemstrasse* trace ainsi des options stratégiques que l'on retrouvera plus tard jusqu'au deuxième conflit mondial.

D'autre part les concessions faites à l'Italie sur ce qui ne s'appelle pas encore la Libye auront-elles aussi d'importantes conséquences : l'épopée de Koufra, les batailles de Tobrouk, Bir-Hakeim, El Alamein sont en devenir, mais surtout la révolte contre l'occupation italienne sera un véritable Djihad, d'une cruauté inouïe qui ne se terminera qu'en 1935 avec la pendaison publique d'Omar El Mokhtar. Cette révolte marquera les esprits en Tunisie et en Algérie.

2/ Dès 1912, le Maghreb borne l'ambition française. À partir de l'Algérie, se constitue un ensemble vaste, relativement homogène, aux longues ramifications africaines. Paris devient la sentinelle du bassin occidental sous l'œil soupçonneux de la *Royal Navy*. On connaît la suite de 1940.

Cette focalisation en AFN a aussi pour conséquence de rééquilibrer l'orientalisme français traditionnellement lié à l'Égypte, aux échelles du Levant, protection des Lieux Saints inclus. De nouvelles générations d'arabisants, de berbérissants apparaissent, civils et militaires. Pendant la Grande Guerre elles tiendront l'*hinterland*, essaimeront vers les opérations d'Orient et constitueront l'armature du Mandat français en Syrie et au Liban. On a déjà évoqué la figure du Colonel Brémond. Je rajouterai dans un registre différent Augustin Berque, Marçais, Louis Massignon détecteurs exceptionnels des évolutions des sociétés musulmanes.

3/ Pour violentes qu'elles aient été les rivalités en AFN n'ont pas déclenché le premier conflit mondial. Pour paraphraser Giraudoux « La Guerre de Troie n'a pas eu lieu » ! Tanger, pourtant verrou essentiel, n'était pas Sarajevo. Pas de volonté d'en découdre comme si

l'aventure coloniale était un terrain de jeu lointain et secondaire, des terres de marchandage plus que de combat. La véritable suprématie était ailleurs. Les références s'acquerraient sur d'autres théâtres. Conception qui avait toujours été celle du Tigre Clémenceau, anticolonialiste notoire. Au moment du Rif, ce clivage sera évident dans l'affrontement Lyautey-Pétain, dans ce dialogue impossible entre deux gloires si étrangères, « la métropole contre l'exotisme conquérant » ! D'un côté Verdun, la guerre totale, de l'autre la guerre pour organiser l'avenir avec des sociétés si différentes ! Césure qui court dans l'histoire militaire et politique depuis Alger en juillet 1830.

4/ Je rappellerai aussi qu'en 1906 les vieilles nations réunies à Algésiras, demandent la médiation de Théodore Roosevelt, Président des États-Unis tout auréolé de son rôle dans la conclusion de la guerre russo-japonaise de 1905. C'est un personnage exceptionnel tout à la fois impérialiste et décolonisateur bien à l'image des complexités et contradictions de la puissance américaine naissante. On comprend que les Espagnols qu'il a malmenés à Cuba aient été mécontents ! Retenons qu'à sa manière il inspirera une longue lignée qui de Wilson à Kennedy s'occuperont activement de la Méditerranée, présence française comprise !

5/ Il ne vous aura pas échappé que cette période marque le point culminant de la suprématie des Chancelleries ! La politique nationale et surtout coloniale est menée par un petit noyau d'hommes. Les peuples existent à peine ou pas du tout. À peine pour les opinions publiques européennes, pas du tout pour ceux, lointains, que l'on s'échange autour du tapis vert des négociations ! C'est l'époque. Ce monde disparaîtra en 1918, mais il faudra encore un peu de temps pour s'en apercevoir. En AFN les ferments sont bien là. Ils s'alimentent des frustrations de ceux qui, fidèles à la France, ne trouvent pas les satisfactions de statut et de reconnaissance espérés. Du Mouvement des Oulémas, à l'Étoile nord-africaine, au Destour, au panislamisme du Prince Druze Chekib Aslane installé au Maroc. Nous verrons tout cela dans un deuxième colloque.

À titre personnel maintenant je souhaite rendre hommage aux diplomates français qui ont porté ce moment de notre histoire.

Hommage bien sûr à Théophile Delcassé, ministre des AE, inspirateur d'une politique remarquable d'enveloppement de l'Allemagne, sacrifié sur le Maroc en 1905 après le Coup de Tanger. Il aura au Maroc deux héritiers, l'un, magistral, Lyautey, l'autre, son gendre, le général Noguès qui sera emporté dans la tourmente de 1940-1942.

Et puis d'autres obscurs mais courageux qui ont négocié puis appliqué dans l'indifférence ou l'adversité le service de la France.

Frédéric GRASSET

Président de la FM-GACMT

LA MOBILISATION DE L'AFRIQUE DU NORD POUR LA GUERRE SUR LE SOL DE FRANCE EN AOÛT 1914

Christian BENOIT
Administrateur de la SAMA

Le 1^{er} août 1914, le président de la République Raymond Poincaré signe le décret de mobilisation générale des armées de terre et de mer, dont le premier jour est fixé au lendemain, dimanche 2.

Le terme de mobilisation, bien loin de son emploi actuel, qui laisse voir l'improvisation de décisions prises sous le coup de la nécessité, recouvre, dans le langage militaire de l'époque, une préparation minutieuse et de longue haleine qui permet le moment venu « le passage du pied de paix au pied de guerre et le rassemblement dans la zone de concentration des armées mobilisées¹ », débouchant sur la rédaction d'un plan. Dès le déclenchement de la mobilisation le plan est déroulé avec méthode selon l'horaire fixé et aboutit au résultat recherché : à la date du 9 août, le constat en est fait : « Jusqu'à ce moment, les opérations de la mobilisation ont été effectuées avec une précision mathématique et sans difficultés². »

Au lendemain de la défaite de 1871, une réorganisation de l'armée est entreprise arrêtée par les lois des 27 juillet 1872 sur le recrutement, 24 juillet 1873 sur l'organisation de l'armée et 13 mars 1875 sur l'encadrement et la composition des unités³. Dès 1872, l'état-major de l'armée s'attèle à la rédaction du plan de mobilisation,

1. *Les Armées françaises dans la Grande Guerre* [AFGG], t. I, *La Guerre de mouvement. Opérations antérieures au 14 novembre 1914*, 1^{er} vol., *L'Avant-guerre. La Bataille des frontières*, Paris, Imprimerie nationale, 1936, p. 57.

2. Service historique de la Défense [SHD], GR 26 N 845/12, Journal des marches et opérations [JMO] du régiment de marche du 2^e régiment de tirailleurs indigènes.

3. AFGG, *op. cit.*, p. 2.

terminée trois ans plus tard. Ce plan I est le premier d'une série qui s'échelonne jusqu'en 1914, quand le plan XVII est adopté. Le plan XI, élaboré en 1890, prévoit pour la première fois la participation des troupes d'Afrique du Nord à la guerre en Europe ; le 8 août, il « est décidé la constitution et l'envoi en France du 19^e corps ». Le plan XVII réduit cette contribution à l'envoi de deux divisions, sans toucher aux troupes opérant au Maroc. Il entre en vigueur le 15 avril 1914⁴.

Les troupes d'Afrique du Nord

L'Algérie, la Tunisie et le Maroc ont des statuts politiques distincts et les troupes indigènes y sont levées dans des conditions différentes.

L'Algérie, « territoire français » depuis 1848⁵, « un corps d'armée spécial » est créé⁶ sur le modèle de ceux de métropole institués par la loi de 1873 citée plus haut. Ses unités sont composées selon trois modes de recrutement différents. Les citoyens effectuent leur service militaire dans les régiments de zouaves et de chasseurs d'Afrique ; les indigènes s'engagent dans les régiments de tirailleurs et de spahis ; la Légion est composée de volontaires étrangers.

L'Algérie fournit un faible contingent. Depuis 1830 des unités de France doivent y être affectées et depuis 1907 des bataillons de tirailleurs sénégalais. Les mesures prises pour augmenter la population française – naturalisation des juifs en 1870, des Espagnols en 1889 – accroissent le contingent mais ne couvrent pas les besoins sans l'apport de métropolitains, appelés ou engagés. En 1899, le 2^e régiment de zouaves compte 2 980 hommes de troupe mais seulement 291 du contingent algérien, 10% à peine du total⁷. La ressource locale ne permettant pas la constitution de réserves, la loi du 9 février 1899 crée un 5^e bataillon par régiment, stationné en

4. *Ibidem*, p. 20, 48 et 91.

5. Constitution de la II^e République, 4 novembre 1848, art. 109, disponible sur le site du Conseil constitutionnel.

6. « Décret portant création d'un 19^e corps d'armée en Algérie », 28 septembre 1873, *Journal militaire officiel*, année 1873, 2^e semestre, p. 213-214.

7. François Calame, « Les zouaves en Afrique, 1880-1914 », *La Gazette des uniformes*, n° 30, mars-avril 1976, p. 6.

métropole, à Saint-Denis (1^{er} régiment), Sathonay (2^e régiment), La Valbonne (3^e régiment) et Rosny (4^e régiment).

À la veille de la guerre, le recrutement indigène devient insuffisant à son tour. Le 1^{er} décembre 1911, il manque 373 hommes au 1^{er} régiment de tirailleurs, 723 au 2^e et 872 au 3^e. Le décret du 3 février 1912 introduit le service militaire des indigènes, en échange d'avantages accordés à ceux qui l'accomplissent. En 1913, 2 000 hommes sont incorporés⁸.

En Tunisie, placée sous protectorat par le traité du Bardo du 12 mai 1881, le service militaire institué le 7 février 1860 par le gouvernement beylical fournit le contingent indigène nécessaire. Les hommes sont recrutés par l'administration centrale de l'armée tunisienne et remis à l'armée française pour être incorporés dans ses unités. Le 14 décembre 1884 est créé le 4^e régiment de tirailleurs algériens⁹. Cette appellation, employée jusqu'en 1921, permet à la France de disposer de ces unités sans que l'État tunisien ne soit impliqué dans un conflit et évite à ses ressortissants d'être considérés comme des francs-tireurs. En 1914, la Tunisie fournit 11 989 soldats présents sous les drapeaux, appelés des classes 1911, 1912 et 1913 ou engagés, et 14 082 réservistes des classes 1901 à 1911¹⁰.

Les troupes auxiliaires marocaines formées le 16 juin 1912, à la suite du traité de Fez signé le 30 mars avec le sultan du Maroc, sont des unités de l'armée chérifienne encadrées par des Français et des indigènes algériens et tunisiens, détachés hors cadre. Ils ont en outre un encadrement marocain, qui se reconnaît à des appellations et des insignes de grade différents de ceux en usage dans l'armée française. La 12^e compagnie, à laquelle appartient le lieutenant Alphonse Juin, compte un capitaine et deux lieutenants français, un lieutenant algérien et deux officiers marocains (un *caïd mia* et un *khalifa*, équivalents de capitaine et de lieutenant, affectés comme conseillers politiques), cinq sous-officiers français, deux sous-officiers algériens et deux sous-officiers marocains (*moqqadems* ou sergents),

8. Adolphe Messimy, *Le Statut des indigènes algériens*, Paris, Henri Charles-Lavauzelle, 1913, p. 14, 57-65 (texte du décret), 66-67 (décret du 19 septembre 1912 sur les avantages accordés) et 9.

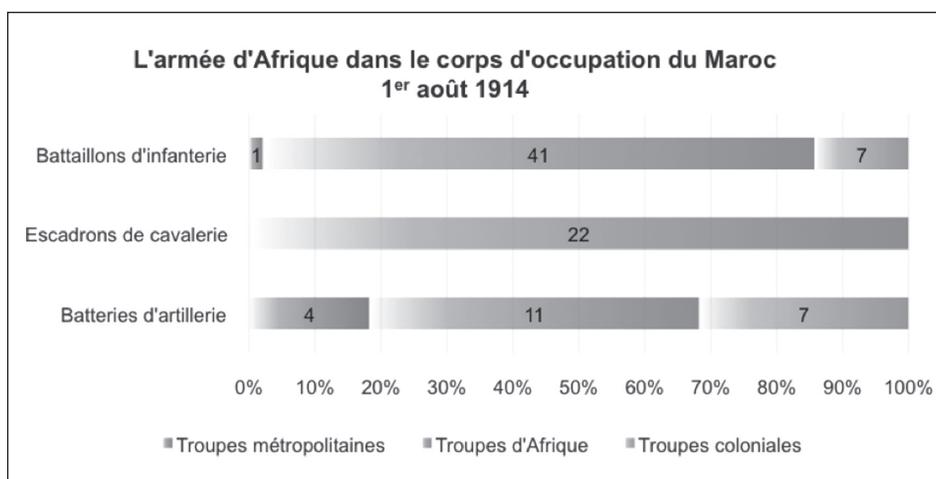
9. Éric Deroo et Pascal Le Pautremat, *Héros de Tunisie. Spahis et tirailleurs d'Ahmed Bey I^{er} à Lamine Bey, 1837 à 1957*, Cérès Éditions, 2005, p. 33.

10. SHD, GR 5 N 154.

cinq caporaux français et deux caporaux algériens, sept tirailleurs français, deux tirailleurs algériens et 184 tirailleurs marocains¹¹.

Les conditions de la mobilisation de l'armée d'Afrique

Quand la guerre éclate en Europe, la France est engagée dans un conflit au Maroc, qu'elle mène pour une large part avec les troupes d'Afrique du Nord : le 1^{er} août 1914, 84% des bataillons d'infanterie, tous les escadrons de cavalerie et la moitié des batteries d'artillerie en proviennent¹².



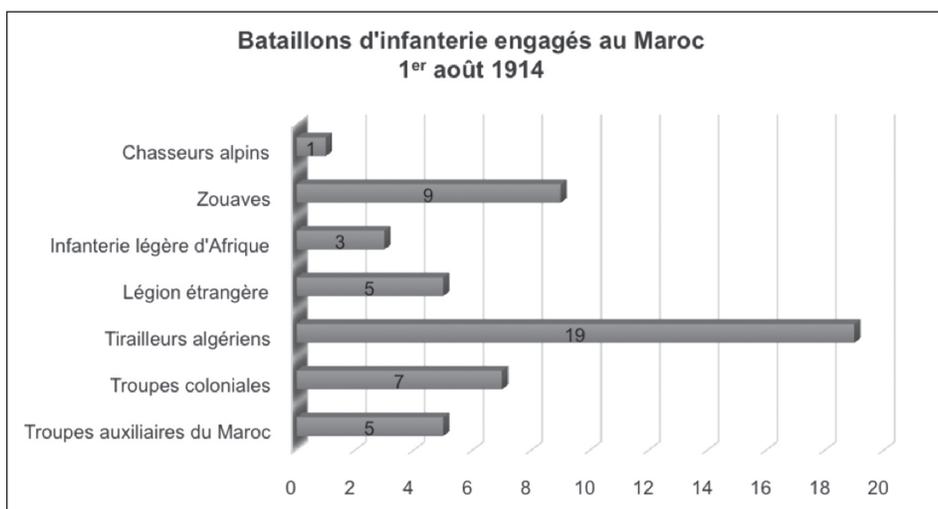
Des 88 bataillons d'infanterie présents en Afrique du Nord, 49 sont engagés au Maroc.

La présence des chasseurs alpins s'explique par la nature montagnaise de certains secteurs d'opérations. Les troupes coloniales sont aux deux tiers composées de tirailleurs sénégalais. Six des bataillons de tirailleurs algériens sont recrutés en Tunisie.

22 escadrons de cavalerie sur les 49 stationnés en Afrique du Nord servent au Maroc.

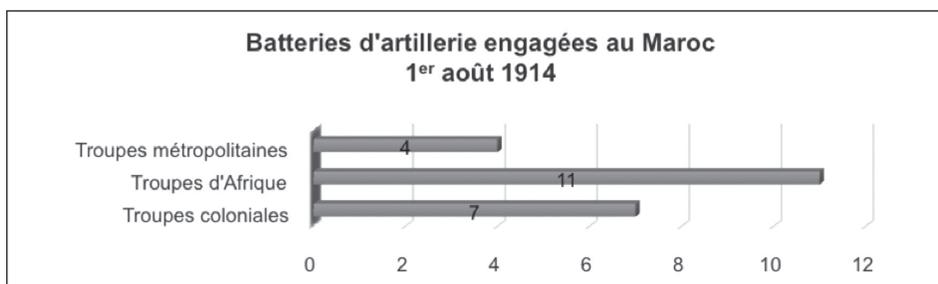
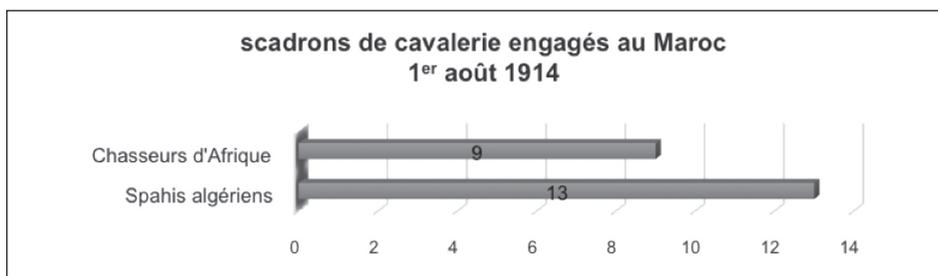
11. SHD, GR 26 N 858/3, JMO du 2^e régiment de marche de chasseurs indigènes, 1^{er} bataillon, Situation d'effectif à la date du 26 août 1914.

12. AFGG, *op. cit.*, p. 517-520.



L'absence d'unité de métropole est due aux particularités de la remonte de la cavalerie d'Afrique. Ses barbes sont adaptés aux rudesses du pays, à la différence des chevaux métropolitains. De plus, étant entiers¹³, ils sont difficiles à mettre au voisinage des juments employées en grand nombre dans la cavalerie de France.

22 des 39 batteries d'artillerie en service en Afrique du Nord sont au Maroc.



13. Christian Benoit, « Les troupes indigènes d'Algérie », *Revue de la Société des amis du musée de l'Armée*, n° 143, « L'Algérie, 1830-1962 », 2012-2013/1, p. 29.

La moitié des unités sont des batteries de montagne, principalement venues de France (troupes métropolitaines et coloniales), adaptées au terrain, en particulier parce que le transport des pièces se fait à dos de mulet.

Les prélèvements effectués sur les troupes d'Afrique pour le Maroc réduisent le nombre des unités pouvant être envoyées en France à la mobilisation, d'autant qu'une partie d'entre elles doit être maintenue sur place pour assurer la protection du pays contre une attaque ennemie, comme le montre le tir de douze coups de canon par le croiseur allemand *Goeben* sur Philippeville le 4 août à 5 heures du matin, qui fait 14 morts et une vingtaine de blessés parmi les zouaves du 3^e régiment, premiers morts de la guerre, avant même d'avoir quitté la terre d'Afrique, et détruit sa section de mitrailleuses¹⁴. La menace d'un soulèvement des populations indigènes fomenté par l'empire Ottoman au nom de l'islam oblige à maintenir des forces de souveraineté.

Le plan XVII répartit les troupes mobilisées en quatre catégories :

« 1^{re} catégorie – éléments aptes à tenir la campagne contre un ennemi européen.

« 2^e catégorie – éléments aptes à tenir la campagne pour réprimer une insurrection [...].

« 3^e catégorie – éléments spécialement affectés à la défense des places.

« 4^e catégorie – éléments normalement affectés à l'occupation des territoires militaires¹⁵. »

Au final, le plan XVII impose à l'Algérie-Tunisie de fournir deux divisions d'infanterie indépendantes et deux régiments de cavalerie.

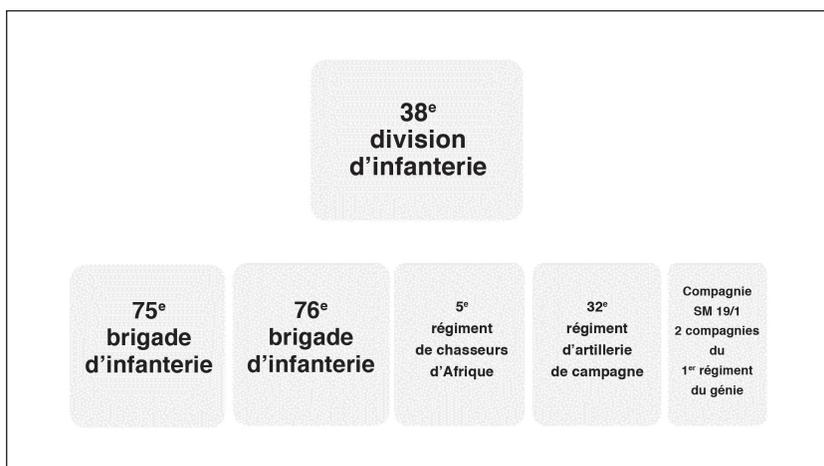
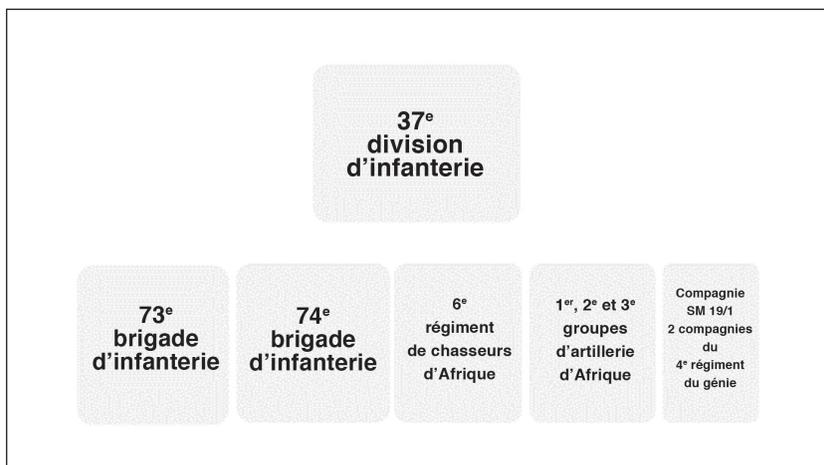
La formation des divisions

La division d'infanterie mobilisée comprend deux brigades de deux régiments d'infanterie, un escadron de cavalerie, un régiment d'artillerie, une compagnie du génie et des services.

14. SHD, GR 26 N 517/5, JMO de la 74^e brigade d'infanterie.

15. AFGG, *op. cit.*, p. 527.

Les divisions et brigades d'Afrique du Nord reçoivent des numéros, qu'elles n'ont pas en temps de paix, pour prendre place à la suite des grandes unités de métropole.



Les divisions ont un régiment de cavalerie, à quatre escadrons d'active, au lieu de l'escadron de réserve prévu. Le régiment d'artillerie de la première est formé par la réunion de trois groupes autonomes de l'artillerie d'Afrique ; celui de la seconde est le régiment de l'École militaire de l'artillerie de Fontainebleau, fermée à la mobilisation. Les bataillons du génie comptent une compagnie de sapeurs-mineurs du bataillon d'Alger et deux compagnies fournies par deux régiments de métropole.

Les brigades regroupent zouaves et tirailleurs. Leur composition théorique est de deux régiments à trois bataillons. Seule la 75^e est conforme au modèle théorique, les autres ont un ou deux bataillons en excédent et alignent parfois trois régiments. Elles sont formées avec des hommes d'une même zone de recrutement et leurs régiments y sont stationnés : département d'Oran pour la 73^e, de Constantine pour la 74^e, d'Alger pour la 75^e et de Tunisie pour la 76^e.

Les régiments, ayant d'un à trois bataillon engagés au Maroc, mettent sur pied des formations de marche. Les appellations de ces nouveaux corps n'étant pas arrêtées sont improvisées à partir du nom du régiment fournissant le noyau de bataillons autour duquel ils se constituent, à partir de celui du régiment commandé par le colonel mis à sa tête et de celui du drapeau emporté en campagne. Ils prennent la forme de « régiment de marche du X^e régiment de », avant de devoir être adaptées en fonction des créations ultérieures. Le nom d'origine est conservé dans l'usage courant, comme pour la rédaction des journaux de marche.

Les unités de zouaves, de chasseurs d'Afrique, d'artillerie et du génie partent avec leur effectif de paix, c'est-à-dire d'active, renforcé de quelques réservistes, spécialistes choisis. Les régiments de tirailleurs embarquent avec leur effectif combattant complet et parfois excédentaire, certains régiments ayant quatre bataillons au lieu de trois¹⁶.

Les régiments de zouaves comptent un (deux à la 76^e brigade) bataillon d'Afrique du Nord et deux de France. Les régiments de tirailleurs ont de deux à quatre bataillons, tous du même régiment, sauf dans trois cas, où le bataillon extérieur est un ancien bataillon du régiment passé dans le nouveau à sa création, consécutive à la réorganisation du 15 avril 1913. Le 2^e bataillon du 9^e régiment est l'ancien 5^e bataillon du 1^{er}. Une exception cependant, le 2^e bataillon du 5^e régiment n'a aucun lien avec le 2^e régiment qu'il rejoint, il n'est pas de la même zone de recrutement.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des régiments au sein des brigades et leur composition détaillée¹⁷.

16. *Ibidem*.

17. RM : régiment de marche. RZ : régiment de zouaves. RTI : régiment de tirailleurs indigènes.

| Brigades | Régiments | Bataillons | | | |
|-----------------|------------------------|-------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| 73 ^e | RM/2 ^e RZ | 1 ^{er} | 5 ^e | 11 ^e | |
| | RM/2 ^e RTI | 2 ^e | 5 ^e | 2 ^e /5 ^e | |
| | RM/6 ^e RTI | 1 ^{er} | 4 ^e | | |
| 74 ^e | RM/3 ^e RZ | 1 ^{er} | 5 ^e | 11 ^e | |
| | RM/3 ^e RTI | 2 ^e | 4 ^e | 5 ^e | 3 ^e /7 ^e |
| 75 ^e | RM/1 ^{er} RZ | 4 ^e | 5 ^e | 11 ^e | |
| | RM/1 ^{er} RTI | 1 ^{er} | 2 ^e /9 ^e | 3 ^e /9 ^e | |
| 76 ^e | RM/4 ^e RZ | 3 ^e | 4 ^e | 5 ^e | 11 ^e |
| | RM/4 ^e RTI | 1 ^{er} | 6 ^e | | |
| | RM/8 ^e RTI | 4 ^e | 5 ^e | | |

L'entrée en guerre

Les unités quittent leur garnison pour gagner, entre le 4 et le 8 août, les ports de Mers el-Kébir (Oran) pour la 73^e brigade, de Philippeville pour la 74^e et d'Alger pour les 75^e et 76^e. Ils embarquent sur des paquebots de commerce réquisitionnés et, escortés par des bâtiments de la 2^e escadre de Méditerranée, atteignent du 7 au 12 août le port de Cette (Sète depuis 1927), sauf la 74^e brigade qui débarque à Marseille. Par voie ferrée, elles rejoignent les lieux de leur mobilisation définitive, où elles arrivent entre le 9 et le 14 août, pour y percevoir les équipages, les voitures, le matériel et les approvisionnements, et incorporer les réservistes spécialistes (vétérinaires, artificiers, conducteurs, etc.) qui leur manquent pour atteindre leur effectif de guerre. Cette opération a lieu à Arles et Avignon pour les tirailleurs et dans les garnisons de zouaves pour les régiments correspondants, qui y trouvent chacun deux bataillons, un d'active et un de réserve. Entre le 13 et le 16 août, elles arrivent sur les bases de concentration qui leur sont affectées, les environs de Rocroi (Ardennes) pour la 37^e division et Chimay (Belgique) pour la

38^e. Initialement à la disposition du commandant en chef, elles sont engagées dans la bataille des frontières¹⁸.

Deux régiments de cavalerie à quatre escadrons complètent l'apport initial des troupes acheminées vers la France. Le 3^e régiment de chasseurs d'Afrique s'embarque à Alger le 4 août à destination de Cette qu'il atteint le 7, gagne Lyon pour terminer sa mise sur pied et rejoint le corps d'armée colonial au sein de la 4^e armée ; il participe au combat de Rossignol (Belgique) le 22 août où il éprouve des pertes sérieuses. Le 4^e régiment de chasseurs d'Afrique, en garnison à Tunis, embarque à Alger le 9 août et débarque à Cette le 12, arrive à Lyon le lendemain pour s'y compléter et rejoindre Besançon le 15, où il est rattaché à la 44^e division d'infanterie, maintenue un temps dans le Sud-est, avant de rejoindre le Nord-est¹⁹.

La part de l'armée d'Afrique dans l'armée mobilisée

La contribution planifiée de l'armée d'Afrique est modeste : 21 bataillons d'infanterie sur 1 525 mobilisés (1,38%) 16 escadrons sur 545 (2,9%), 6 batteries sur 1 466 (0,4%), 2 compagnies du génie sur 508 (0,4%)²⁰. 25 000 hommes viennent d'Afrique²¹, soit près de 0,7% de l'effectif total mobilisé (3 580 000 hommes), les 17 000 indigènes formant moins de 0,5% de ce total.

Cet apport initial est complété par l'appel de formations non prévues au plan de mobilisation.

Avant même l'arrivée en France des premières unités, d'autres prélèvements sont ordonnés. Le 27 juillet, au moment où la guerre paraît imminente, Abel Ferry, sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, télégraphie au général Lyautey, résident général au Maroc, de se préparer à l'envoi de troupes en France : « En cas de guerre continentale, tous vos efforts doivent tendre à ne maintenir au Maroc que le minimum des forces indispensables. Le sort du

18. Les JMO des unités, disponibles sur le site *Mémoire des hommes* du Service historique de la Défense, fournissent les précisions de date, de lieu et d'actions menées.

19. SHD, GR 26 N 899/15 et 900/1, JMO des 3^e et 4^e régiments de chasseurs d'Afrique.

20. *AFGG*, p. 525.

21. *Ibidem*, p 528.

Maroc se réglera en Lorraine²². » Le 30, le ministre de la Guerre, Adolphe Messimy, ordonne à Lyautey de « *diriger, sans attendre l'ordre de mobilisation, sept bataillons de chasseurs, de zouaves ou de coloniaux, sur les ports de Casablanca et d'Oran*²³. » Le 6 août, le général Joffre demande à Messimy la formation d'une « *division du Maroc*²⁴ ». Les premiers éléments de cette nouvelle grande unité débarquent à Bordeaux le 15 août. Le 20, la division est rassemblée dans la région de Laon. Elle est constituée de quatre régiments de marche, un de zouaves, un d'infanterie coloniale et deux de tirailleurs complétés d'un bataillon de zouaves.

En août encore, d'autres tropes arrivent, mais après la bataille des frontières seulement :

- 3 régiments de marche de zouaves et un de tirailleurs qui entrent dans la composition de la 45^e division d'infanterie dont la formation est ordonnée le 19 août ;
- 3 régiments coloniaux à un bataillon européen et deux bataillons sénégalais, prélevés sur les régiments de marche d'infanterie coloniale du Maroc ;
- 2 demi-bataillons tirés de chacun deux régiments étrangers formant, avec l'appoint des volontaires étrangers recrutés en France, deux régiments de marche de Légion ;
- 2 régiments de marche de spahis algériens ;
- 10 escadrons de spahis auxiliaires algériens réunis en un corps ;
- 8 batteries d'artillerie à cheval ;
- diverses unités du génie²⁵.

Le nom de division marocaine qui se substitue bientôt à celui de division du Maroc entretient une ambiguïté sur l'origine des hommes qui la compose. Cette unité ne compte aucun Marocain dans ses rangs, mais uniquement des tirailleurs originaires d'Algérie ou de Tunisie et des Français. La contribution du Maroc est autre.

Les troupes auxiliaires marocaines comprennent vingt compagnies d'infanterie et quatre escadrons de cavalerie. Ces unités élémentaires ne sont pas réunies en bataillons ni régiments.

22. Télégramme d'Abel Ferry à Lyautey, n° 2 S 9/11, cité par Général Messimy, *Mes souvenirs*, Paris, Plon, 1937, p. 165.

23. *AFGG*, p. 104.

24. *Ibidem*, p. 132.

25. *Ibidem*, p. 584-585.

Dix-neuf compagnies²⁶ sont regroupées en cinq bataillons pour former deux régiments réunis en une brigade, qui débarque à Cette le 16 août et arrive à Bordeaux le lendemain. Le 19, elle prend le nom de « brigade de chasseurs indigènes », le Maroc n'étant pas en guerre avec l'Allemagne. Ce même jour elle gagne Laon puis la région d'Amiens le 26.

Ce jour-là, les quatre escadrons de spahis devenus chasseurs indigènes et regroupés en un régiment de marche débarquent à Cette d'où ils se dirigent vers Épernay le 1^{er} septembre, puis sont intégrés au corps de cavalerie Conneau.

La contribution de l'Afrique du Nord à la Grande Guerre ne s'arrête pas à l'envoi de ces premières troupes. Le nombre total des musulmans d'Afrique du Nord mobilisés s'élève à 269 150, dont 70 % combattent en Europe, soit 3,36 % de l'ensemble des hommes mobilisés pendant la guerre²⁷. Celui des Français d'Afrique du Nord est très faible au regard des effectifs mis en œuvre au cours du conflit.

Les formations mises sur pied en Afrique du Nord sont disponibles dans des délais très courts pour les premiers combats. La guerre au Maroc a rompu les unités à ces départs précipités et leur entraînement les a préparées à faire campagne. Même supérieur à celui des unités de métropole, leur aguerrissement est cependant incomplet, car il s'est fait contre un adversaire dépourvu d'artillerie et leur nouvel ennemi allemand se révèle plus coriace encore que les hommes des tribus marocaines. L'apprentissage de la guerre est payé au prix fort de lourdes pertes du début de la guerre.

26. Une compagnie est conservée pour assurer la défense du port de Tanger.

27. Albert Sarraut, *La Mise en valeur des colonies françaises*, Paris, Payot, 1923, p. 39-42, cité par Jacques Frémeaux, *Les Colonies dans la Grande Guerre*, Paris, SOTCA, Éditions 14-18, 2006, p. 63.

LA MISSION POLITICO-MILITAIRE DU HEDJAZ ET LA REOUVERTURE DU PELERINAGE DE LA MECQUE

Rémy PORTE

Docteur habilité en histoire

Officier référent Histoire pour l'armée de Terre

Le contexte

L'entrée en guerre de la Turquie à l'automne 1914 et l'appel à la guerre sainte du Sultan de Constantinople suscitent une intense émotion à Paris comme à Londres, puissances coloniales dont un certain nombre de territoires ultramarins sont majoritairement peuplés de musulmans. Pour le Royaume-Uni, et Churchill l'exprime sans hésitation, la donne stratégique change immédiatement : les Anglais renforcent aussitôt leur premier dispositif militaire au sud de la Mésopotamie, proclament leur protectorat effectif sur l'Égypte et décident du blocus des côtes ottomanes. La Méditerranée orientale et le Moyen-Orient, au nom des voies terrestre et maritime des Indes, deviennent pour Londres des théâtres d'opérations prioritaires.

Au Hedjaz, sur la côte occidentale d'Arabie, la situation du Chérif Hussein de La Mecque se détériore rapidement. Sans réelle autorité temporelle en dehors de celle qu'il exerce au titre de la tradition sur sa propre tribu d'appartenance, il n'en est pas moins une personnalité influente dans le monde musulman en tant que « Gardien des Lieux Saints » de l'Islam. Or, si l'Arabie occidentale (qui n'est pas encore Saoudite¹) relève bien de la souveraineté de Constantinople où règne le sultan et calife, commandeur des croyants, l'empire ottoman peine depuis longtemps à exercer son autorité sur des tribus nomades

1. Le royaume d'Arabie Saoudite n'est officiellement créé qu'en 1932 et la conquête du Hedjaz par Ibn Saoud n'est achevée qu'en 1925.

en situation permanente d'insurrection larvée, ce qui l'oblige à déployer dans la région des troupes nombreuses, ravitaillées grâce au chemin de fer de La Mecque. Sur ce territoire désolé, à l'époque sans ressources minérales et dont la maigre agriculture ne permet même pas la subsistance des populations, la question du Pèlerinage est tout simplement vitale : « *Le Hedjaz a le climat du monde qui paraît le plus incompatible avec la vie urbaine et les grands pèlerinages. À Djeddah et Ianbo, il n'y a pas un carré de légumes, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur des murs. Le désert est partout sans atténuation* »². C'est donc grâce à l'afflux des pèlerins et à leur quasi-exploitation systématique que la région peut survivre : ces voyageurs venus de l'ensemble du monde musulman constituent la seule et unique source de revenus du Hedjaz³. Or, la mise en place du blocus des côtes ottomanes à l'hiver 1914-1915 interrompt immédiatement les arrivées de navires qui assuraient une relative prospérité aux ports de la mer Rouge, comme Djeddah, et prive de ressources toute la population de l'intérieur des terres par disparition parallèle du produit des taxes, des locations, du commerce local, jusqu'aux rapines diverses et au rançonnement. La légitimité même du Chérif Hussein est remise en cause, des tribus alliées s'éloignent de lui pour se rapprocher des autorités turques qui peuvent acheter à prix d'or des fidélités, la pression ottomane se fait plus forte⁴.

Dans le même temps, au cours de l'année 1915, par l'intermédiaire de son représentant au Caire, le gouvernement britannique multiplie les contacts avec les émirs et souverains de la côte occidentale d'Arabie, du Hedjaz au Yémen. La fameuse « correspondance Hussein-Mac Mahon » s'inscrit dans ce cadre, à la recherche d'alliances locales. Sur cette base relativement floue (une vague promesse britannique de

2. E.-F. Gautier, « Les villes saintes de l'Arabie », *Annales de Géographie*, 1918, t. 27, n° 146, pp. 115-131.

3. Sur le Hedjaz pendant la Grande Guerre : *Military Handbook of Arabia, 1913-1917*, vol. 2, D.-G. Hogarth, *Handbook of Hejaz*, Le Caire, 1917. Publication du Bureau Arabe du Caire de l'armée britannique, en charge en particulier du renseignement.

4. Sur le déroulement du voyage et du pèlerinage de La Mecque à l'époque, on lira en particulier : Laurent Escande, *Avec les pèlerins de La Mecque. Le voyage du docteur Carbonell en 1908*, Presses universitaires de Provence, 2012, 345 pages ; Kazem Zadeh H., « Relation d'un pèlerinage à La Mecque en 1910-1911 », *Revue du Monde Musulman*, 1912, t. 19, pp. 144-227.

reconnaissance d'un royaume arabe et de la souveraineté du Hedjaz dans des frontières qui ne sont pas précisées), Hussein décide d'appeler la Grande-Bretagne à la rescousse à la suite du déclenchement de la Grande révolte arabe en juin 1916, et de ses débuts difficiles.

La République décide de prendre en charge l'organisation du Pèlerinage

Dès le mois de juillet, soucieuse de ne pas sembler s'engager seule pour ne pas donner l'image d'un État chrétien pénétrant avec armes et bagages sur les terres sacrées de l'Islam afin d'y affronter une armée turque (musulmane), ce qui pourrait en particulier avoir des répercussions désastreuses au sein de la puissante minorité musulmane des Indes, la Grande-Bretagne demande à la France de s'associer à son action au profit de la révolte arabe. En quelques jours un accord de principe est trouvé entre les deux capitales occidentales, mais chacun, à Londres comme à Paris, a bien l'intention de jouer sa propre partition.

Alliés du Chérif, Britanniques et Français n'ont plus aucune raison de maintenir le blocus des côtes arabiques, au contraire. Désormais, les quelques navires stationnaires présents en mer Rouge assureront la sécurité du trafic à destination de Djeddah et appuieront les opérations des colonnes hachémites grâce à leur artillerie de bord et leurs compagnies de débarquement. C'est ainsi qu'en dépit de la médiocre qualité militaire des premiers contingents hachémites, les garnisons turques de la côte sont contraintes de se rendre et que le Chérif Hussein peut étendre son autorité sur quelques ports. Il faut toutefois aller au-delà car, à Paris comme à Londres, gouvernants et militaires s'inquiètent toujours de la fidélité de certaines populations coloniales à l'heure où les métropoles doivent faire un appel croissant aux ressources des empires d'une part, et se préoccupent désormais de régler le sort des territoires ottomans pour la fin de la guerre d'autre part. Des raisons immédiates aussi bien que de plus long terme, tenant à des questions de politique intérieure et internationale propres à chacun des deux alliés, justifient donc que le Pèlerinage soit solennellement à nouveau autorisé.

La Grande-Bretagne, confrontée aux réticences de la vice-royauté des Indes⁵, s'engage de façon minimaliste, essentiellement par le biais d'une délégation de militaires musulmans de l'Armée des Indes. Pour la France, le choix est d'une tout autre ambition, puisque Paris cherche à la fois à accroître son influence en Orient et à obtenir un effet positif sur ses propres territoires d'Afrique du Nord au retour des pèlerins. Il s'agit donc bien en l'occurrence d'un choix politique au plus haut niveau gouvernemental, celui d'Aristide Briand comme président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, qui voit la république radicale et laïque (rappelons-nous que nous ne sommes qu'une dizaine d'années après l'adoption de la loi de séparation des Églises et de l'État, l'expulsion des congrégations et la « Querelle des inventaires ») assurer l'ensemble de l'organisation matérielle et du financement du Pèlerinage de 1916⁶, qu'il s'agisse des transports maritimes aller et retour ou du séjour sur place des pèlerins.

Les Français musulmans au Hedjaz

Sous l'autorité générale du colonel Brémond⁷, vieux colonial blanchi sous le harnais marocain aux ordres de Lyautey, et après

5. Traditionnellement, la région arabique est placée sous l'influence de la vice-royauté des Indes. Mais, avec le développement de l'influence britannique en Égypte et la proclamation du protectorat, la place du Caire entend désormais jouer un rôle moteur dans la région. Pour les autorités britanniques des Indes, toute initiative qui semblerait trop favorable aux musulmans menace l'ordre intérieur de la vice-royauté. Après de longs et difficiles débats entre Londres, Le Caire et Delhi, les Indes conservent leurs responsabilités sur la côte orientale de l'Arabie tandis que la côte occidentale passe de fait sous celle de l'Égypte anglaise. On trouve là, également, une des causes des dysfonctionnements britanniques qui conduisent à l'émergence finale du royaume d'Arabie saoudite aux dépens du Hedjaz.

6. La question des rapports entre religion et politique reste sensible, puisque Briand donne pour consigne à Ben Gabrit : « *Si le Chérif évoque la question du Califat, répondre que les sujets religieux relèvent de la conscience individuelle* ». Il n'est en effet pas question pour les Occidentaux de reconnaître au Chérif Hussein une place trop importante dans le domaine temporel

7. Voir : Rémy Porte, « Le général Edouard Brémond, ou l'anti Lawrence d'Arabie », *Cahiers du CESAT*, mars 2009, n° 15 et Pascal Le Pautremat, « La mission du lieutenant-colonel Brémond au Hedjaz, 1916-1917 », *Guerres Mondiales et Conflits Contemporains*, 2006/1, n° 221. Le général Brémond a ultérieurement publié ses mémoires sur cette campagne : *Le Hedjaz dans la guerre mondiale*, Payot, 1931.

d'intenses échanges télégraphiques entre Paris d'une part, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc d'autre part, Si Kaddour Ben Gabrit est nommé chef de la députation politico-religieuse sur la recommandation du Résident général de France au Maroc. Plus de 600 pèlerins sont sélectionnés en Afrique du Nord française, 200 pour chacun des territoires, auxquels il faut ajouter quelques représentants musulmans de Madagascar et d'Afrique occidentale. Il s'agit pour l'essentiel de sages, de notables, d'ulémas et de chefs religieux locaux, dont on espère qu'à leur retour ils développeront largement autour d'eux un discours très favorable à la présence française. Aux côtés de Si Kaddour Ben Gabrit, Agha Sarhaoui mène les musulmans algériens et Chedly Okby ceux de Tunisie. Ils sont accompagnés par un certain nombre de soldats musulmans du 19^e Corps d'Algérie-Tunisie, placés pour cette partie de leur mission sous la responsabilité du lieutenant-colonel Cadi, artilleur, premier polytechnicien algérien, ayant fait le choix de conserver le statut de l'indigénat, non seulement profondément croyant mais aussi régulièrement pratiquant⁸.

Dans un premier temps, un lieu d'hébergement, une hôtellerie, est acquis à Djeddah, port de débarquement. Il s'agit d'un immeuble probablement disparu depuis dont la localisation exacte, sans doute en limite de la vieille ville, semble avoir été oublié des autorités locales. Puis, pour assurer pendant la durée du séjour le soutien des pèlerins, des immeubles sont également achetés à La Mecque. Une puissance chrétienne ne pouvant devenir propriétaire sur les terres sacrées de l'Islam, ces achats sont réalisés grâce à un complexe montage juridique sur la base d'un financement par Paris d'une « Société musulmane des Habous des villes saintes », constituée aux noms du sultan du Maroc, du bey de Tunis et du mufti d'Alger.

Ben Gabrit et Cadi, suivi par les pèlerins et les militaires français, fait son entrée dans La Mecque le 28 septembre 1916. Les principaux responsables de la délégation française sont presque aussitôt reçus en audience officielle par le Chérif. Officier français et musulman, fin connaisseur des textes sacrés, Cadi bénéficie rapidement d'une position privilégiée auprès du Gardien des lieux saints. Entre temps, les médecins et infirmiers de la Mission militaire ouvrent un dispensaire,

8. On lira sa biographie : Jean-Yves Bertrand-Cadi, *Le colonel Cherif Cadi, serviteur de l'Islam et de la République*, Maisonneuve et Larose, 2005.

qui restera ultérieurement en fonction. D'abord réservé aux pèlerins et soldats français, il accueille progressivement en consultation des Bédouins et distribue des médicaments aux populations locales. Longtemps soucieux de ne pas dépendre uniquement du soutien britannique, Hussein n'hésite pas pendant plusieurs mois à accorder une oreille attentive aux demandes ou aux propositions françaises, et il faudra que Le Caire et Londres expriment clairement leur inquiétude sur cette « stratégie d'influence » pour que son attitude évolue.

Quelle efficacité réelle ?

En octobre, tandis que les soldats de la Mission militaire du Hedjaz prennent leurs fonctions auprès des colonnes hachémites, les membres de la délégation religieuse rentrent en Afrique du Nord et à Paris, tandis que Ben Gabrit rédige ses rapports pour le ministère des Affaires étrangères et que les premiers comptes rendus sont adressés par le colonel Brémond. Comme il le soulignera lui-même plus tard, le Chérif Hussein a fait le choix, au grand dam des Britanniques, pour sa garde d'honneur personnelle d'un détachement d'artilleurs d'Afrique du Nord, plutôt que de troupes égyptiennes⁹. Plus largement, « *le contact quotidien avec quelques dizaines d'Européens, pourvus d'argent et libres d'allure, a eu des effets heureux d'accoutumance* »¹⁰ vis-à-vis des populations locales à la religiosité rigoureuse.

Au-delà de la fonction de représentation et de l'image d'une France républicaine respectueuse de ses ressortissants musulmans qui est effectivement donnée, les effets sont peu nombreux et difficilement mesurables. Il en est d'ailleurs de même pour ceux que la Mission militaire tente d'obtenir au cours des mois qui suivent. D'une part, localement, l'immobilisme hachémite, profondément ancré dans une conception étroite de la religion, est une réalité peu compatible avec les modes de fonctionnement occidentaux. D'autre part, les questions internationales suscitent très vite des réserves réciproques : tandis que le Royaume-Uni s'inquiète d'un éventuel accroissement

9. Général Brémond, *Op. cit.*

10. E.-F. Gautier, *Art. cit.*

de l'influence française dans une région dont Paris était jusque-là presque absent, le Chérif et ses fils rêvent désormais d'une fédération de royaumes arabes s'étendant jusqu'au nord de la Syrie et de l'Irak.

Quels que soient les commentaires flatteurs, voire élogieux, que les uns et les autres vont porter sur les militaires français jusqu'à la fin de la guerre, la question du Levant constitue désormais un obstacle insurmontable, pour longtemps, à toute relation de confiance entre Paris et les Hachémites. Mais ceci est une autre histoire.

LYAUTEY, LA PACIFICATION PAR LE VERBE ET PAR L'IMAGE

Julie D'ANDURAIN

Agrégée, Dr. en histoire, centre Roland Mousnier
de Paris-Sorbonne, CDEF, Ecole militaire

Dès le déclenchement du premier conflit mondial, le pouvoir politique parisien demande au général Lyautey d'envisager l'abandon du Maroc si toutefois il apparaît qu'il n'est pas en mesure de conserver la dernière conquête coloniale française. Pour le Résident qui vient à peine de s'installer en 1912, c'est impossible. Il souhaite tenir envers et contre tout au risque d'apparaître comme un officier général peu obéissant. Ce faisant, il se trouve dans une situation inconfortable qui consiste à vouloir conserver le royaume chérifien, consolider la présence française au Maroc tout en prenant part à la guerre alors même que le général Joffre, généralissime, ne le soutient ni en hommes et ni en matériel. À la stratégie de conquête initialement mise en place, il faut en substituer une autre.

En s'appuyant d'emblée sur les structures établies au temps des crises marocaines de 1905 et 1911 et en prenant en compte les nouvelles réalités de la guerre, la stratégie du général Lyautey prend aussitôt une tournure très originale. Ses soubassements intellectuels reposent sur deux principes coloniaux, l'un d'économie de moyens humains, l'autre de très grande autonomie laissée de fait par un pouvoir politique et militaire débordé par la guerre en métropole. Lyautey ajoute un troisième volet, plus personnel et plus moderne qui consiste à rendre visible la pacification, voire à mettre en scène la présence protectrice des Français. En luttant ainsi contre la propagande allemande, le résident du Maroc réalise une synthèse

des enseignements de Gallieni et du « parti colonial »¹ tout en posant les jalons d'une communication du temps de guerre qui passe autant par le verbe que par l'image².

Continuités et ruptures de la lutte contre l'Allemagne

L'Allemagne au Maroc

La lutte française contre le pangermanisme allemand au Maroc ne date pas de 1914. Elle trouve ses racines dans le sentiment de revanche généré par la guerre franco-prussienne de 1870 d'abord, dans l'expansion coloniale allemande en Afrique dès les années 1880 ensuite³. Elle s'est exprimée sans retenue tout au long de la fin du XIX^e siècle par l'intermédiaire de rivalités toponymiques qui ne se contentent pas d'opposer simplement les Français aux Allemands⁴, par l'installation d'entreprises allemandes au Maroc⁵, par l'observation régulière et suivie de la politique coloniale allemande vite accusée

1. Gallieni n'appartient pas *stricto sensu* au « parti colonial », mais il utilise des méthodes de communication fort proches dès son séjour à Madagascar. Sur le « parti colonial », voir les travaux de Charles-Robert Ageron, *France coloniale ou parti colonial ?*, Paris, Armand Colin, 1970 ; sur Gallieni, voir la biographie de Marc Michel (Fayard, 1988). Sur la formation de Lyautey par Gallieni, voir Pascal Venier, *Lyautey avant Lyautey*, Paris, L'Harmattan, 1997.

2. Le formalisme de la pensée militaire française à la fin du XIX^e siècle (William Serman, *Les Officiers français dans la nation : 1848-1914*, Paris, Aubier, 1982) est largement contrebalancé par la vivacité de la pensée de Lyautey. Voir à ce sujet André Le Révérend, *Lyautey*, Paris, Fayard, 1983 et Daniel Rivet, *Lyautey et l'institution du protectorat français au Maroc (1912-1925)*, Paris, L'Harmattan, 1985. Voir également Jacques Frémeaux, « Lyautey et la Première Guerre mondiale », *Annales de l'Est*, 2004, p. 79-95. Pour le lien entre culture militaire et construction d'une pensée moderne dans un cadre colonial, voir Barnett Singer, John Langdon, *Cultured Force: Makers and Defenders of the French Colonial Empire*, Madison, University of Wisconsin Press, 2004 et Emmanuel Fureix et François Jarrige dans *La modernité désenchantée. Relire l'histoire du XIX^e siècle français*, Paris, La Découverte, 2015.

3. Pierre Guillen, *L'Allemagne et le Maroc de 1870 à 1905*, Paris, PUF, 1967.

4. « Colonies For Germany », *The Times*, April 1880, 22 th. and Count Gleichen, « On the Spelling of Morocco », *The Geographical Journal*, 1895, tome VI, p. 283-284.

5. En 1905, la France estime qu'il y a 35 entreprises allemandes disséminées dans le royaume chérifien, lesquelles assurent 14 % des transactions commerciales des Européens

d'être impérialiste⁶. Après les deux crises marocaines qui révèlent la nature des intérêts allemands dans le royaume chérifien⁷, la rivalité franco-allemande trouve un *modus vivendi* diplomatique avec le traité de novembre 1911. Mais celui-ci ne satisfait guère les principaux colonialistes français soucieux de renforcer leur action au Maroc ; il ne plaît pas davantage à certains députés qui, tel Jules Delafosse, regardent le pangermanisme comme le « cauchemar universel » capable d'engendrer la guerre⁸. En conséquence, publicistes et parlementaires continuent à étudier la presse coloniale allemande – particulièrement le *Deutscher Kolonialverein*, l'*Alldeutscher Verband* – ou les écrits du conseiller de légation Alfred Zimmerman (1859-1925) le grand spécialiste de la politique coloniale allemande, pour tenter de saisir la nature profonde des velléités impériales de la Ligue pangermaniste⁹. Dans le même temps au Maroc, les petites communautés germaniques – celles de Casablanca ou de Mogador – sont observées avec méfiance par les Français qui les perçoivent comme la pointe avancée de la civilisation allemande au Maroc¹⁰. En dépit de chiffres démographiques qui attestent d'un creusement des écarts en Français et Allemands au Maroc¹¹, les inquiétudes françaises restent fortes. Elles se nourrissent d'une prise de conscience du refus des colonialistes allemands d'accepter le *statu quo* des Puissances d'une part¹², de la force de la propagande allemande sur le gouvernement impérial de l'autre. Forts de leur propre expérience de lobbyistes, les membres du « parti colonial » sont les premiers à s'émouvoir de

6. Maurice Lair, *L'Impérialisme allemand*, Paris, Armand Colin, 1902.

7. Camille Fidel, *Les Intérêts allemands au Maroc*, Paris, Comité du Maroc, 1905.

8. Jules Delafosse, « Contre l'Allemagne », *L'Écho de Paris*, 23 octobre 1911.

9. Pierre Guillen, « Le Comité de l'Afrique française et les activités allemandes au Maroc, 1912-1919 », dans Jean-Marc Delaunay (dir.), *Aux Vents des puissances. Hommage à Jean-Claude Allain*, Paris, Sorbonne-Nouvelle, 2008, p. 93-113.

10. Maurice Louis (pseudonyme de Maurice Bompard), *La politique marocaine de l'Allemagne*, Paris, Plon-Nourrit, 1916.

11. Selon des chiffres consulaires (qui ne sont pas toujours fiables du fait d'une tendance à vouloir augmenter la visibilité allemande), les Allemands passent de 170 à 433 personnes entre 1911 et 1914 tandis que la part des Français fait un bond considérable : de 5 370 à 26 085 individus.

12. Eugène Étienne, « La France et le "statu quo" marocain », *Questions diplomatiques et coloniales*, 1^{er} décembre 1898, tome V, p. 385-392, texte dans lequel Étienne cherche à faire du Maroc une « affaire algérienne » de façon à exclure tout autre concurrent européen.

la capacité de l'Allemagne à entretenir voire à soutenir « l'anarchie marocaine »¹³. Dès lors, il n'y a rien de surprenant à voir le Résident prendre des mesures radicales dès 1914¹⁴.

Arrestations et expulsions

Dès le début de la guerre, le général Lyautey fait arrêter des Allemands et des Autrichiens qui n'ont pas déjà fui dans la zone espagnole (via Larache) particulièrement ceux qui sont convaincus d'avoir entrepris une action contre la France. Les individus concernés sont les membres des associations pro-allemandes (la ligue de la Vertu, l'Association pour la promotion des intérêts allemands au Maroc) et quelques entreprises comme celles des frères Mannesmann, la société Toël & Brandt, celle de Karl Ficke. On place rapidement leurs biens sous séquestre ; on s'empare aussi de l'intégralité de leur correspondance, laquelle est bientôt retournée contre certains membres éminents de leur communauté¹⁵. Il s'agit de confondre ceux que l'on croit responsables d'affaires anciennes : le supplice du *métoueb* qu'avait subi l'ingénieur agronome de Gironcourt à Fez en mars 1906¹⁶ ; l'attentat meurtrier contre M. Charbonnier, employé de la Compagnie algérienne à Tanger en mai de la même année et surtout l'assassinat du Dr Mauchamp à Marrakech le 19 mars 1907 pour lequel on avait déjà suspecté un juif allemand, le docteur Judah Holzmann, par ailleurs proche de Moulay Hafid¹⁷. On règle aussi des comptes à propos de l'ancienne question de la désertion des légionnaires de Casablanca. Depuis le début de l'affaire en effet, on a

13. Robert de Caix, « La politique française et l'Affaire d'Agadir », *L'Afrique française*, juillet 1911, p. 249-255.

14. Pour une vision allemande des crises marocaines jusqu'au déclenchement de la guerre, voir Konrad Canis, *Der Weg in den Abgrund: Deutsche Außenpolitik 1902-1914*, [*La route vers l'abîme : la politique étrangère allemande 1902-1914*], Paderborn, Verlag Ferdinand Schöningh GmbH & Co., 2011.

15. Pour faire le point sur cette communauté allemande du Maroc, voir Gunther Mai, *Die Marokko-Deutschen 1873-1918*, Göttingen, Vandenhoeck & Rupprecht, 2014.

16. En fait M. de Gironcourt avait été assailli par la population de Fez car il avait voulu photographier un groupe d'indigènes. Ministère des Affaires étrangères, *Affaires du Maroc, 1906-1907. III*, Paris, Imprimerie nationale, 1907, p. 188.

17. Jonathan G. Katz, *Murder in Marrakesh: Emile Mauchamp and the French Colonial Adventure*, Bloomington, Indiana University Press, 2006.

été convaincu que ces soldats, souvent d'origine germanique, ont été instrumentalisés par les Allemands afin de déstabiliser les Français¹⁸. Les documents trouvés dans la communauté germanophone après les arrestations d'août 1914 semblent au demeurant attester d'une organisation de déstabilisation orchestrée par le consul d'Allemagne, M. Lüderitz¹⁹, qui aurait confié à Heinrich Sievers, rédacteur du *Deutsche Marokko Zeitung*, le soin d'appeler les légionnaires de langue allemande à la désertion. Plusieurs notables allemands – Karl Ficke, Hermann Bazlen, Georg Löhr, Henri et Emil Toenniès, Ernst Henrici – étant considérés comme impliqués, le Résident décide d'arrêter et d'expulser de nombreux indésirables, la plupart étant évacués vers le camp algérien de Sebdu²⁰.

Jugements et exécutions

Pour frapper les esprits et matérialiser l'entrée en guerre, le Résident opte pour une politique très démonstrative qui cible l'élite de la communauté allemande. Conformément aux nouveaux règlements de guerre, il est autorisé à installer une cour martiale à Casablanca afin de pouvoir faire quelques exemples²¹. Karl Ficke (1862-1915) en est la première victime. Propriétaire avec son frère Heinrich de l'une des plus florissantes entreprises allemandes du Maroc depuis 1899, ayant par ailleurs de multiples intérêts touchant à la fois aux affaires économiques et politiques, il est considéré comme l'un des

18. En 1907-1908, en un temps restreint, la Légion étrangère connaît une cinquantaine de désertions parmi les soldats germanophones. Une vingtaine d'entre eux réussit à s'échapper définitivement mais vingt-huit comparaissent devant le conseil de guerre de Casablanca en 1908. Maurice Louis, *La politique marocaine de l'Allemagne, op.cit.* p. 75 et suiv.

19. Il est l'un des représentants de la maison de commerce de Brême qui, dès 1884, a su convaincre Bismarck de se lancer dans la course coloniale.

20. Selon les chiffres pris en compte, ces expulsés allemands du Maroc se chiffraient entre 244 personnes et 310 personnes. Gunther Mai, *Die Marokko-Deutschen 1873-1918, op. cit.* La plupart des Allemands du Maroc sont évacués vers Sebdu puis transférés au camp de l'île Longue dans le Finistère en novembre 1916.

21. Pour le cadre général, voir Guy Pédroncini, « Les cours martiales pendant la Grande Guerre », *Revue Historique*, octobre-décembre 1974, n°252, p. 393-408. Voir également Pierre Renouvin, *Les Formes de gouvernement de guerre*, PUF, 1925.

plus dangereux ennemis de la France dans le royaume chérifien. Arrêté dès août 1914, il est condamné à mort et exécuté le 28 janvier 1915 à Casablanca. Il en va de même pour son principal collaborateur Richard Gründler (1870-1915). Pour sa part, le consul de Casablanca, Friedrich Brandt (1856-1922), échappe de peu à la mort. Établi à Tanger depuis 1879, devenu au fil des ans le principal représentant des intérêts allemands comme en témoigne son titre de président de l'Association pour la promotion des intérêts allemands au Maroc (*Verband zur Förderung deutscher Interessen im Marokko*), il est arrêté et condamné à mort par la cour martiale de Casablanca pour menées anti-françaises le 15 novembre 1914. Il est finalement gracié et autorisé à rentrer à Brême en septembre 1916. Toute la palette des sanctions de guerre est utilisée comme en attestent les jugements d'Edmund Nehr Korn (condamné aux travaux forcés à perpétuité) ou d'Adolf Renschhausen (condamné à 15 ans d'emprisonnement pour espionnage). D'autres sont jugés mais très rapidement acquittés comme Hermann Bazlen ou le docteur Dobbert, président du *Deutscher Verein*. Enfin nombreux sont ceux qui, quoique considérés comme agents allemands ou vendeurs d'armes (c'est le cas de Georg Coppel-Gerlach ou de Far Franz) ne peuvent pas être condamnés car ils se sont soit réfugiés dans la zone espagnole à Melilla ou Larache dès le début de la guerre, soit ils étaient absents du Maroc au moment de l'entrée en guerre (les frères Mannesmann). De façon à éviter leur retour, ils sont condamnés à mort par contumace tout comme leur représentant à Mazagan, Hans Auer. Sur fond de ces condamnations et expulsions, tandis qu'arrivent les premiers prisonniers allemands²², l'Allemagne réagit vivement. Elle engage une campagne de presse de caractère nettement diffamatoire qui oblige la France à se défendre.

La force du Verbe

Lutter contre la Kriegsliteratur

Si la propagande ne naît pas avec la Première Guerre mondiale, elle est singulièrement renforcée par elle au point de transformer

22. Lyautey réclame un contingent de prisonniers allemands dès octobre 1914 pour remplacer la main d'œuvre française absorbée par les besoins de l'armée.

la citation de Rudyard Kipling « la première victime d'une guerre, c'est la vérité » en une véritable tautologie. Dès le début du conflit, l'Allemagne multiplie les libelles à destination des neutres afin de créer un mouvement en sa faveur. Ainsi en est-il de la brochure d'une quarantaine de pages *Die Wahrheit über den Krieg* qui tente de contester le discours sur les atrocités allemandes commises en Belgique²³. À Paris, pour contrer l'Allemagne et les effets délétères d'une presse nationale devenue inefficace du fait de la censure politique, on met sur pied dès 1914 un service d'observation et d'étude des presses étrangères de façon concurrente et complémentaire au ministère de la Guerre et au ministère des Affaires étrangères. Confiés à des hommes avertis et compétents²⁴, les fameux *Bulletins périodiques de la presse étrangère* ont pour fonction d'amasser les informations dans les bonnes feuilles, de les traduire, de les expliquer de façon confidentielle afin de les transmettre aux différents états-majors. Documents d'une grande clarté et de grande qualité, ils contrastent assez largement avec une presse réduite qui à la censure, qui à la simple propagande de guerre. Au Maroc, ce sont d'abord ces fausses nouvelles qui transitent à travers l'Espagne et les *presides* en direction du royaume chérifien²⁵. Il ne faut guère de temps au général Lyautey pour prendre des dispositions radicales en interdisant tout bonnement leur entrée dans les ports. Mais la mesure se révèle vite insuffisante, l'action allemande trouvant à s'exprimer par le biais des « agitateurs » (Raissouli par exemple²⁶)

23. Collectif (intellectuels et politiques allemands), *Die Wahrheit über den Krieg* [*La Vérité sur la Guerre*], Berlin, Mittler und Sohn, 1914. En France, l'ouvrage est aussitôt traduit par le 2^e Bureau (capitaine Raoul Marsollet).

24. Michael Bourlet, *Les officiers français des 2^e et 5^e bureaux de l'état-major de l'armée (août 1914-juin 1919)*, thèse sous la direction de Jacques Frémeaux, Paris-IV-Sorbonne, novembre 2009 et, à titre de résumé, « Des normaliens dans les services de renseignement du ministère de la Guerre (1914-1918) », *Revue historique des armées*, juin 2007, n°247, p. 31-41.

25. Espagne avec qui la France entretient une relation ambiguë. Voir Jean-Marc Delaunay, *Méfiance cordiale. Les relations franco-espagnoles de la fin du XIX^e siècle à la Première Guerre mondiale*, Paris, L'Harmattan, 2011.

26. Moulay Ahmed Raïssouni ou Raïssouli (mort en 1925) est un chef tribal. Il est regardé comme un brigand par les Français et les Espagnols car il fait parler de lui une première fois en enlevant contre rançon Walter B. Harris puis l'Américain Ion Perdicaris. À la faveur de la guerre, il se rapproche des Allemands qui lui fournissent des armes.

et de l'islam, alors même que l'Allemagne entame à partir de juin 1915 une campagne de diffamation pour lutter contre la présence de soldats en Afrique²⁷. Souvent accompagnée d'images et de photographies qui datent d'ailleurs parfois d'avant-guerre²⁸, cette littérature diffamatoire devient la quintessence de la littérature de guerre. Ce qui inquiète le plus les autorités marocaines, c'est moins la capacité des Allemands de rappeler que l'Allemagne et l'Empire ottoman doivent faire alliance autour de la religion musulmane²⁹, que la publication en grande quantité de textes simples, imagés et en plusieurs langues (arabe, turc, persan, hindoustani, pendjabi, bengali, malais, chinois) appelant à la révolte contre l'occupant colonial. Les officiers tardent d'autant moins à observer la mise en place d'une littérature de guerre allemande – une *Kriegsliteratur* – qu'un éditeur de Leipzig en publie régulièrement les bonnes feuilles³⁰. En dehors de quelques spécialistes qui ne se laissent pas prendre³¹, peu soulignent la valeur médiocre de ces travaux, simples compilations réalisées sans souci de qualité³². La quantité et la variété des textes alimentent à elles seules une peur irraisonnée à l'encontre

27. À partir du 10 juin 1915, la campagne est lancée simultanément par le *Frankfurter Zeitung*, la *Kölnische Zeitung* et le *Berliner Tageblatt*. Notons au passage que l'on trouve déjà dans ces textes des arguments qui seront utilisés contre les tirailleurs sénégalais sur le Rhin dans le cadre de la campagne de diffamation connue sous le nom de « Honte noire ».

28. Dont les fameuses photographies prises sur ordres du colonel Reibell à Ain Marouf en janvier 1913 de têtes de cadavres ennemis tranchées selon la tradition marocaine. Cela avait valu à Reibell son renvoi immédiat du Maroc après l'enquête du général Dalbiez. Ministère des Affaires étrangères (ci-après MAE), fonds Gouraud, (ci-après PA AP 399), C24-D2, lettre de Lyautey à Millerand sur l'action allemande au Maroc, 27 août 1915.

29. Carl Heinrich Becker, *Deutschland und der Islam. Politische Flugschriften [L'Allemagne et l'islam. Pamphlets politiques]*, Stuttgart et Berlin, 1914.

30. *Die deutsche Kriegsliteratur*, J.-C. Hinrichs' Buchhandlung in Leipzig, 1915.

31. Augustin Bernard, « L'Allemagne et l'Islam », *L'Afrique française*, janvier-février 1915, p. 17-19. Il est un des premiers à relever que Karl Heinrich Becker estime ridicule la crainte des Français à l'encontre des confréries musulmanes d'Afrique du Nord qui, dit-il, ne se révolteront pas. Dans son ouvrage, *Nordwest Afrika und Deutschland*, (publié en 1914 à Stuttgart), le voyageur allemand Georg Kampffmeyer dit à peu près la même chose.

32. Ainsi qu'en atteste la *Bibliographie der Kriegsliteratur* publiée par Josef L. Kuns à Berlin chez Hans Robert Engelmann en 1920. Les textes concernant le Maroc sont seulement au nombre de six pour l'ensemble du conflit

d'une propagande ennemie tout à la fois exagérée et fantasmée³³. En définitive, c'est elle qui pousse à réagir.

Le sourire comme méthode

Les déplacements et les tentatives du Résident pour valoriser l'œuvre française au Maroc se révélant vite insuffisants, Lyautey présente au ministre Messimy les contours de sa future politique dès le 22 août 1914. De façon à montrer que la guerre n'émeut personne, il juge nécessaire de « garder le sourire ». Simple formule à la manière de celles qu'il affectionne, elle semble initialement dérisoire. Pourtant c'est elle qui sert bientôt de ligne directrice à la politique lyautéenne du temps de guerre au point de constituer le cœur de sa stratégie entre 1914 et 1918³⁴. Formée de manière empirique, cette stratégie s'inspire de constatations successives à commencer l'inquiétude que le Résident éprouve à l'encontre de la fatigue croissante des cadres et des soldats. Il s'en ouvre en juin 1915 au ministre de la Guerre, Alexandre Millerand, en estimant que cette usure morale tient à la disqualification dans laquelle se sentent ceux qui restent au Maroc par rapport à ceux qui partent. À l'inverse, vis-à-vis des soldats, Lyautey estime que l'on abuse de la volonté des Marocains sur le front. Il invite en conséquence le gouvernement à « ne pas mettre la fidélité si récente de ce peuple à si rude épreuve ». De ces réflexions liminaires émergent quelques idées phares qui guident sa politique. Il lui apparaît évident de devoir trouver des « moyens compensateurs » non seulement pour retenir les meilleurs de ses hommes, mais pour assurer leur maintien dans de bonnes conditions dans une guerre qui se prolonge³⁵. Pour le reste, sa pen-

33. En 1917, le député Louis Marin estime que la *Bibliographie allemande de la guerre* publiée par la librairie Hinrich de Leipzig compte près de 30 000 volumes (mais il appelle « volume » tout document y compris les tracts).

34. Cette formule finit par être appelée par ses collaborateurs la « politique du sourire » au cours de l'année 1917. Voir aussi Louis Barthou, « Le "sourire" de Lyautey au Maroc (1912-1918) », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} décembre 1930, p. 580-596.

35. Lettre de Lyautey à Millerand le 11 juin 1915, citée dans Pierre Lyautey, *Lyautey l'Africain III, 1915-1918*, Plon, 1956, p. 3-23. Voir également Mohamed Bekraoui, *Le Maroc et la Première Guerre mondiale 1914-1920*, thèse de l'Université d'Aix-Marseille soutenue sous la direction de Jean-Louis Miège en 1987, publiée à ANRT Lille, p. 146-156.

sée stratégique se consolide de façon progressive, par observations et déductions. Ainsi un mois plus tard, le 13 août 1915 dans une nouvelle lettre au ministre de la Guerre et à Théophile Delcassé, ministre des Affaires étrangères, Lyautey décrit par le menu le journal *Welt im Bild*. S'il reconnaît que le texte est pauvre et sans intérêt, il souligne la force émotive des images venues en appui des textes. S'estimant totalement démuni face à une telle propagande, il juge nécessaire de la contrer, de « contrebattre » l'Allemagne avec les mêmes armes d'autant que celle-ci entretient l'agitation au Maroc par le biais des *presides* de Melilla et du Rif³⁶. Pendant que le gouvernement décide de créer un Comité parlementaire d'action française à l'étranger avec une sous-commission islamique dont la présidence échoit à Étienne Flandin (décembre 1915), Lyautey agit rapidement au Maroc. Conscient de la difficulté qu'il y aurait à forger une équipe d'arabisants³⁷ capables de forger un discours de guerre³⁸, il préfère s'appuyer sur une petite fraction de publicistes français, propagandistes reconnus de *l'Afrique française* Camille Fidel, Robert de Caix et Rober-Raynaud qui ont déjà produit par le passé des textes germanophobes.

La propagande comme moyen

Lyautey n'ignore rien de la force de la propagande ou de ce qu'il appelle la « semi-publicité » véhiculée par la presse. Au contraire. Depuis ses premières publications mais aussi du fait de ses relations avec le « parti colonial » – Auguste Terrier en particulier³⁹ – il a

36. MAE, PA AP 399, C24-D2, Lyautey au ministre des Affaires étrangères, 11 février 1916, rapports à Paris.

37. Lyautey est bien évidemment en contact avec les arabisants de la France coloniale (Sur ce point, voir Alain Messaoudi, *Les arabisants et la France coloniale. Savants, conseillers, médiateurs (1780-1930)*, Lyon, Éditions de l'ENS, 2015). Mais ils ne sont pas nécessairement de bons propagandistes.

38. Le processus est relativement tardif. Il s'appuie sur un journal publié en arabe, *Al Mostakbal (l'Avenir)* qui voit le jour en mars 1917 au Levant. Il est dirigé par des hommes proches du gouvernement français – Rachid Mantran, Chukri Ghanem et Georges Samné – qui ont tous la particularité d'être des chrétiens.

39. Le lien entre Lyautey et le « parti colonial » passe par Auguste Terrier (1873-1932), le rédacteur en chef de *L'Afrique française*. Ils se rencontrent vers 1903-1904 par le truchement du général Gouraud. Terrier devient un fidèle de Lyautey à partir de 1912. Pour plus de détails, voir Julie d'Andurain, « Le réseau dans le

compris à quel point la publicité ou la réclame participent de la vie moderne. En s'adjoignant l'aide de Terrier, Lyautey apprend à mettre en forme ses idées par voie de presse ; il devient lui-même plus sensible aux représentations et à la communication tout en prenant conscience de l'activité de la propagande allemande en direction du Maroc. Il sait parfaitement qu'elle est très organisée et qu'elle dispose d'un centre d'activité à Leipzig en Allemagne où par le biais de publications et de foires commerciales, les Allemands cherchent à contester à la France sa présence au Maroc en attisant dans les tribus un sentiment national embryonnaire⁴⁰. Lyautey décide donc d'agir, lui aussi, sur ce terrain de la propagande d'autant que les conditions tactiques ne lui permettent pas d'envisager sérieusement de mener des combats (il a vécu douloureusement le désastre de Khenifra⁴¹, le départ de la plupart de ses généraux et celui de ses soldats). Délibérément axée sur le commerce et visant spécifiquement l'élite européenne, sa nouvelle stratégie commence par l'inauguration des Grands-Magasins de Paris-Maroc à Casablanca le 17 novembre 1914. Fort des effets bénéfiques de cette première démonstration commerciale, Lyautey décide de renouveler l'expérience. Six mois plus tard, il fait organiser une exposition d'horticulture qui lui permet d'afficher une « manière élégante et française » de prendre la place des Allemands. Mais cette orientation commerciale reste à cette date simplement tournée vers la communauté française. L'un de ses grands subordonnés, le général de Lamothe, propose de chercher à développer une politique en direction des tribus en repérant les notabilités favorables au *Maghzen*, en présentant la France comme le défenseur du sultan et des traditions, tout en se servant d'un service d'assistance sanitaire indi-

réseau. La phalange coloniale ou la collecte de l'information du 'parti colonial' », *Outre-mers, revue d'histoire*, 1^{er} semestre 2015, n°386-387, p. 227-240 ou *Le « parti colonial » en pensée et en action*, Ellipses (à paraître fin 2015).

40. Bernhardt Stichel, *Die Zukunft in Marokko, [L'Avenir du Maroc]*, Berlin, Reimer, 1917

41. Le désastre de Khenifra (appelé aussi bataille d'El Herri) date du début de la guerre, le 12 et 13 novembre 1914. Alors même que ses ordres lui interdisent toute sortie, le colonel Laverdure organise une colonne (43 officiers et 1230 hommes) pour poursuivre les troupes de Moha Ou Hammou, chef d'une tribu zaïan. L'initiative se transforme en une véritable déroute : 33 officiers dont Laverdure lui-même et 590 hommes de troupe sont tués, 176 hommes sont blessés dont 5 officiers. Cette affaire fut considérée parfois comme le "Dien Bien Phu marocain".

gène comme outil d'influence. Opérant la synthèse, Lyautey décide d'organiser une exposition à Casablanca alors même que prévaut de climat de scepticisme général. Sûr de son choix, il fait appel aux talents d'Auguste Terrier et aux structures médiatiques du « parti colonial » pour lui donner la plus grande visibilité possible.

La pacification par l'Image

La foire économique comme outil de pacification

Si le Résident est favorable à ces opérations commerciales, c'est en grande partie parce que – fils spirituel de Gallieni – il est pénétré du principe de mise en valeur des colonies. Il sait donc tout le poids que l'on peut tirer d'un marché après un combat. Dans le cadre de la guerre, dépossédé de ses troupes, il adapte sa tactique en conséquence en inversant les principes : il fait précéder l'organisation de la construction d'un marché afin d'éviter le combat. Son raisonnement tout à fait audacieux est fondé sur des expériences antérieures à la guerre. Le succès du « pavillon du Maroc » de l'exposition de Gand en juin 1913 lui avait en effet déjà permis d'entrevoir tout l'intérêt qu'il pouvait tirer de l'économie ou des fonds photographiques détenus par Auguste Terrier⁴². Aussitôt, Lyautey avait décidé de créer un Office du gouvernement chérifien et du Protectorat, d'en confier la direction à Terrier tout en lui donnant mission d'organiser un autre exposition à Lyon de février 1914. Cette expérience s'était transformée en succès et avait permis de saluer encore une fois la réussite du « Maroc économique et pittoresque »⁴³ et de renforcer le poids économique de Casablanca⁴⁴. Réinvesties empiriquement après août 1914, ces expériences du temps de paix⁴⁵ permettent de comprendre comment le Résident en arrive à l'idée de mettre sur pied une « exposition de combat » à Casablanca en 1915. Inaugurée le 5 septembre, la manifestation

42. Ladreit de Lacharrière, « Le Maroc à l'Exposition universelle de Gand », *La Revue marocaine*, 5 juin 1913, n°5, p. 302.

43. « Le Maroc à l'Exposition de Lyon », *L'Afrique française*, février 1914, p. 55.

44. Joseph Goulven, « Casablanca la commerçante », *Renseignements coloniaux*, février 1914, p. 75-81.

45. Temps de paix qu'il conviendrait pourtant de nuancer singulièrement car tout indique que Lyautey fait la guerre à l'Allemagne depuis 1912.

est un véritable succès. Pendant près de deux mois, le Résident sait mobiliser la presse locale et la presse nationale pour saluer la présence de 900 industriels et commerçants français⁴⁶. Il a gagné son pari. Fort de cette réussite, il décide de lancer une véritable offensive économique en créant une Direction de l'agriculture, du commerce et de la colonisation⁴⁷. Il invite des ministres français à visiter le Maroc⁴⁸ tout en planifiant déjà une autre manifestation économique à l'intérieur des terres, à Fez. Extension logique de la précédente exposition, elle est suggérée à la fois par Auguste Terrier, Charles René-Leclerc⁴⁹ et André Lichtenberger⁵⁰. Il s'agit de montrer que la France pénètre pacifiquement au Maroc mais aussi de couper court à la rivalité entre Casablanca, autrefois simple petite bourgade sur la côte, et Fez capitale du Maroc. Organisée entre le 1^{er} et le 15 octobre 1916 dans un pays encore peu sécurisé, la foire de Fez réussit pourtant à faire venir plus de 100 négociants français qui découvrent à travers les 150 boutiques ouvertes les artisanats marocain et français. Quelques tribus venues faire soumission auprès du sultan pendant les fêtes de l'Aïd achèvent de convaincre les autorités du succès de l'entreprise.

France-Maroc, la presse comme élément de preuve

En marge de la foire de Fez, Lyautey décide de créer un outil de presse spécifiquement dédié à son projet commercial afin de rendre la pacification visible. Dès le premier numéro publié en octobre 1916, le périodique *France-Maroc* est présenté comme un « organe

46. Guillaume Tarde et le *Journal officiel du Protectorat*, Charles Mouret et les *Annales de Géographie*, Auguste Terrier et Camille Fidel de *L'Afrique française*, Georges Aimel de *La Revue hebdomadaire*, etc.)

47. « Maroc : l'Exposition franco-marocaine de Casablanca », *L'Afrique française*, septembre 1915, p. 257-263.

48. René Thierry, « Le Maroc en paix », *L'Afrique française*, octobre-décembre 1915, p. 268-276.

49. Délégué général du Comité du Maroc à Tanger, Charles René-Leclerc (1884-1946) est avant tout un publiciste proche des milieux coloniaux, particulièrement du lobby colonial marocain. Il écrit sans discontinuer pour ses organes de presse entre 1904 et 1917.

50. André Lichtenberger (1870-1940) est agrégé d'histoire et docteur-ès-lettres. Très vite auteur prolifique, on le dit doué pour la « propagande littéraire ». Il devient ainsi l'une des plumes de Lyautey au Maroc.

permanent de propagande pour le développement du Maroc en même temps qu'un organe de liaison constante avec la métropole », la part assignée à la propagande étant reconnue comme la plus essentielle⁵¹. Dirigé fort discrètement par Auguste Terrier, *France-Maroc* s'inspire directement des revues du « parti colonial », *L'Afrique française* ou *L'Asie française*, mais il en diffère cependant sur quelques points. Il est d'abord très clairement « marocain » par les membres qui composent le bureau : Victor Berti, Alfred de Tarde, André Lichtenberger, Tranchant de Lunel et René-Leclerc⁵². Par ailleurs, les auteurs, véritables apparatchik du Protectorat⁵³, sont toujours triés sur le volet. Enfin, ces auteurs sont comme le Résident des esthètes amoureux du Maroc certes mais encore des amateurs de bibelots, d'artisanat et d'art⁵⁴. Ils se montrent très soucieux de « donner à voir » le Maroc. Ainsi la revue est-elle autant un outil de propagande par le texte qu'un recueil d'images et de photographies⁵⁵. Les fonctionnaires des Beaux-Arts (Maurice Tranchant de Lunel, Alfred Bel) ou de l'enseignement (Prosper Ricard, Jean Gallotti) côtoient les représentants des musées commerciaux (Lichtenberger) et des arts décoratifs (Raymond Koechlin). Par l'image et la photographie, ils travaillent à illustrer la « politique du sourire », à prendre de la distance avec les images de guerre d'Europe et à montrer que le Maroc est paisible et viable économiquement. Album d'images pour mettre en valeur l'art féodal, les medersas, les collections d'eaux-fortes, vitrine du pittoresque marocain et écrin pour les bibelots d'art de toutes sortes, étalage commercial de l'art marocain (broderies de Fez, les poignards du Sous, les cuivres, les poteries, les bijoux), telle est la fonction de cette nouvelle revue chargée de

51. « À nos lecteurs », *France-Maroc*, 15 janvier 1917, n°1, p. 1.

52. Victor Berti, administrateur chargé du contrôle de la Dette, il devient l'administrateur de la Banque commerciale du Maroc ; Alfred de Tarde (1880-1925), frère de Guillaume de Tarde est un écrivain très proche de Lyautey. Il prend en charge la direction des affaires civiles. Maurice Tranchant de Lunel (1869-1943) est un architecte qui devient le responsable des Beaux-Arts du Protectorat. Il préside également aux plans de la ville de Rabat.

53. Voir à ce sujet Robert Billecard, « Lyautey et son équipe », *Hommes et mondes*, septembre 1952, n°74, p. 52-67.

54. Le « bibelotage » appelé parfois « bimbeloterie » est une des grandes passions de Lyautey.

55. Dans ses premiers numéros, la revue compte pratiquement une image par page.

montrer combien Lyautey et son équipe sont capables de préserver le Maroc. Incarnation de la protection que la France exerce sur le Maroc, la revue est aussi un outil de lutte contre l'Allemagne en ce que les textes ne cessent de célébrer les victoires françaises, de souligner combien les œuvres françaises sont actives, de dénoncer la propagande allemande ou l'instrumentalisation qu'elle fait de l'islam. À la faveur de la guerre, la revue délaisse quelque peu son orientation artistique – et pour tout dire très aristocratique – pour prendre une dimension plus nettement économique à mesure que l'intensification des besoins agricoles et humains se fait sentir.

Les projets du Résident se transforment avec la guerre. Il s'agit désormais de soutenir l'effort de guerre de la métropole⁵⁶, de renforcer les liens commerciaux entre la France et le Maroc. De fait Lyautey et son équipe se servent de la main d'œuvre allemande prisonnière pour élaborer un service des pistes qui est chargé d'améliorer l'état des chemins et sentiers muletiers voire de créer des routes, elles-mêmes nécessaires à l'évacuation des marchandises. Les ports ne sont pas oubliés, particulièrement Casablanca appelé à devenir le grand port de la côte occidentale d'Afrique. Près de vingt mille travailleurs marocains partent également en métropole pour assurer le travail dans les usines, comme celle des hauts-fourneaux et fonderies de Fumel dans le Lot-et-Garonne. Si leur acclimatement est légèrement meilleur que celui des tirailleurs sénégalais, leurs conditions de travail sont difficiles. De façon à pouvoir renouveler les effectifs et justifier l'existence d'une « réserve ouvrière » au sein royaume chérifien, il faut en passer par une assistance médicale spécifiquement dédiée aux travailleurs et aux soldats marocains⁵⁷. Activités relevant traditionnellement des « œuvres », elles sont subventionnées par la Résidence via des expositions signalées à grand renfort de publicité⁵⁸. Elles sont dirigées par les épouses de militaires

56. Jacques Frémeaux, *Les Colonies dans la Grande Guerre*, Saint-Cloud, Soteca, 2006.

57. Mohamed Bekraoui, *op.cit.*, *Le Maroc et la Première Guerre Mondiale 1914-1920*, 3^e partie.

58. C'est le cas de l'exposition sur les arts marocains organisée à Paris au pavillon de Marsan au printemps 1917. Henri Froidevaux, « L'Exposition d'art marocain au Pavillon de Marsan : ses enseignements historiques », *Revue de l'histoire des colonies françaises*, 3^e trimestre 1917, p. 331-348.

et présidées par M^{me} Lyautey⁵⁹. Les liens entre la France et le Maroc se matérialisent par des maisons de convalescence en métropole (la maison de San-Salvador près d'Arles destinée aux troupes) ou par celles du Maroc (le sanatorium de Salé), mais également par les envois réguliers de thé vert, de tabac, de couscous, de lainages chauds aux soldats blessés. Cependant, c'est essentiellement par l'approvisionnement de la métropole en blé, orge, maïs, laines, peaux et viandes que le Maroc se rend précieux aux yeux de la Mère-Patrie⁶⁰. Dès la fin de 1916, le général Gouraud – remplaçant le général Lyautey devenu provisoirement ministre de la Guerre – accélère l'efficacité des Comités d'études économiques créés par Lyautey dès 1914⁶¹. Ils sont installés dans les ports de Mazagan et de Casablanca, mais aussi dans l'intérieur à Meknès et Kénitra, c'est-à-dire partout où l'on pense pouvoir agir. Les chambres d'agriculture travaillent de concert avec les chambres de commerce et le service de l'intendance de l'armée de façon à assurer le convoyage du ravitaillement⁶². Quand Lyautey rentre au Maroc en juillet 1917, l'ordre du jour consiste en l'intensification de la production agricole afin de pourvoir au ravitaillement de la métropole (mission du député Cosnier)⁶³. Lyautey poursuit avec succès le travail de centralisation en créant les offices économiques, tout en soignant plus que jamais la manière dont le Maroc est présenté dans la presse. Les efforts réalisés sont considérables, tout comme les progrès. Ils réussissent à

59. Avant la guerre, M^{me} Lyautey avait créé avec mesdames Berge, Gaillard, Landry, Péan et de Tarde la « Goutte de Lait » à Rabat, pouponnière bientôt doublée d'une maternité et d'une crèche. C'est elle qui crée ensuite les œuvres d'assistance aux soldats. Voir René Thierry, « Les œuvres de guerre du Maroc. L'assistance des troupes indigènes », *L'Afrique française*, avril 1917, p. 115-121.

60. Cela témoigne d'une évolution tactique importante puisque Lyautey se détourne provisoirement de l'art et l'artisanat marocains qu'il avait initialement conçu comme des outils – industriels ? – de lutte. À partir de 1916, répondant aux besoins de la métropole, il décide de privilégier l'agriculture.

61. Ces comités avaient été créés dès 1914 mais ils restaient peu liés à l'armée. Gouraud renforce le lien avec l'armée et lui donne une efficacité qu'ils n'avaient pas. MAE, PA AP 399, C27-D1, *Rapport sur le développement économique du Maroc*, décembre 1916.

62. Un Comité du ravitaillement voit le jour en mai 1917. MAE, PA AP 399, C27-D2.

63. Député Cosnier, « L'Intensification de la production agricole au Maroc », *France-Maroc*, 15 août 1917, p. 1-4. Henri Cosnier est Commissaire général des Productions de l'Afrique du Nord et des colonies françaises.

faire bondir les chiffres commerciaux de façon sensible par rapport à ceux d'avant-guerre si bien qu'à la fin du conflit, M. Klotz peut se féliciter à la tribune de la Chambre de voir que le Maroc réussit à souscrire 56 millions à l'emprunt de la Libération, contre 7 millions et demi lors de l'emprunt précédent⁶⁴.

À la fin de la guerre si la pacification n'est pas encore achevée, le général Lyautey peut se prévaloir d'avoir su conserver le Maroc, tout en l'ayant rendu utile à la métropole. D'aucuns ont voulu retenir de cette réussite la « puissance du Verbe »⁶⁵. Plus sévères à l'encontre de la politique française, d'autres auteurs se sont demandés si l'on ne pouvait pas voir dans l'attitude des populations colonisées un exemple d'aliénation⁶⁶, quand certains ont simplement perçu la politique lyautéenne comme un prétexte à faire « suer le burnous »⁶⁷.

En réalité, le Résident du Maroc a toujours agi en militaire, en homme parfaitement pragmatique et soucieux de conserver le pays. Il a surtout raisonné en colonial, en étant toujours conscient de ses faiblesses qu'il a su transformer en force. Capable d'innover, imaginatif, il savait compter sur lui-même et ses hommes sans rien devoir attendre de la métropole. À la faveur de la guerre, Lyautey a ajouté des dons de communicant. Il a construit un programme de guerre de façon tout à fait empirique en cherchant d'abord à atteindre - à reconforter - les élites françaises. Il a ensuite étendu sa tactique aux élites marocaines qui lui ont accordé une telle confiance qu'il a finit par rallier une partie des masses marocaines.

Ce processus tient en grand partie à la conviction qu'il avait lui-même de la colonisation⁶⁸, à sa capacité ensuite de communiquer sa

64. Le commerce total du Maroc passe de 139 millions de francs en 1911 à 310 millions en 1916. Sur la même période, la part de la France dans ce commerce passe de 46, 13 % à 70, 67 %.

65. Ému et sous le charme, Guillaume de Tarde se fait lyrique : « [...] Puissance du verbe : il crée. Le Chef parle, et c'est par le verbe qu'il agit sur les âmes ». Guillaume de Tarde, « Lyautey le 'créateur' », *L'Afrique française*, août 1934, p. 450-456.

66. Catherine Atlan and Jean Jézéquel, "Alienation or Political Strategy? The Colonised Defend the Empire" in Tony Chafer, *Promoting the Colonial Idea. Propaganda and Visions of Empire in France*, London, MacMillan-Palgrave, 2001.

67. C'est en substance la conclusion de Mohamed Bekraoui, *op. cit.*, *Le Maroc et la Première Guerre Mondiale 1914-1920*.

68. Augustin Bernard, « Le général Lyautey d'après sa correspondance », *L'Afrique*

passion coloniale par une forme de discours qui relevait, au départ, de la publicité. Mais si celui-ci a pu évoluer en discours de guerre – c'est-à-dire en discours de propagande - , c'est aussi en raison de la présence de membres actifs du « parti colonial » à la Résidence, particulièrement de celle d'Auguste Terrier qui a su mettre son savoir-faire de publiciste au service de la guerre. L'adjonction massive des images – photographies et dessins - dans la presse coloniale comme outil de séduction des masses constitue la véritable innovation de guerre. Elle est la traduction d'une utilisation croissante de la photographie au sein de l'élite militaire, d'un goût culturel affirmé mais surtout de sa récupération dans la presse par un publiciste comme Auguste Terrier pour mettre au point une communication de guerre.

française, septembre-octobre 1920, p. 262-266.

LE 19^e BATAILLON DE GÉNIE FORMANT CORPS DURANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE (1914-1918)

Christophe LAFAYE

Docteur en histoire de l'Université Aix-Marseille

Chercheur associé au Laboratoire CHERPA,

IEP d'Aix-en-Provence

Officier de réserve au 19^e régiment du génie (Besançon)

À la veille de la Première Guerre mondiale, l'arme du génie est en plein essor. Officiellement considéré comme une arme militaire depuis 1776, reconnaissant comme figure paternelle le maréchal de Vauban, c'est l'épopée napoléonienne qui donne naissance aux premiers bataillons (1802) puis régiments (1814). Les sapeurs et leurs officiers se distinguent lors de nombreux combats qui constituent de glorieux faits d'armes (siège de Dantzig, le passage de la Bérézina, le dernier carré à Waterloo...). Jusqu'en 1870, le génie participe très largement aux différents conflits internationaux auxquels participe la France. Son rôle est majeur dans la constitution de l'empire colonial. Dès 1830, il participe activement à la conquête de l'Algérie. L'insigne du 19^e Régiment du Génie (RG) fait référence à la contribution de l'arme, à travers la figuration de la porte du fort l'Empereur dont la chute permit la prise de la ville d'Alger le 5 juillet 1830. Ses missions sont alors de fortifier les places, de conduire les sièges, de permettre le franchissement des coupures humides aux armées mais aussi de porter assistance aux populations, de lutter contre les incendies et de réaliser des travaux dans des zones incertaines car non pacifiées. Le rôle du génie est important dans la valorisation de la jeune colonie en Algérie où les entreprises civiles rechignent à travailler dans des zones parfois très hostiles¹. La défaite de 1870 constitue un choc pour

1. Le monument à la gloire du génie d'Afrique, inauguré en avril 1934 à Alger, vient rappeler ce rôle de bâtisseur.

l'ensemble de la Nation française et son armée. Le génie, comme les autres composantes de l'armée, se modernise jusqu'en 1914 tout en préparant la revanche. Celle-ci connaît trois temps. Dans un premier temps, il s'agit de fortifier le territoire national². Dans un deuxième temps, le génie connaît un fort développement et intègre de nouvelles techniques. De 1870 à 1914, le nombre de régiments passe de trois à onze. Les bataillons étant numérotés en continu, un 19^e bataillon est créé en 1876 au sein du 2^e RG pour servir dans la 19^e région militaire d'Alger. Arme savante et rustique à la fois, le génie intègre de nouvelles techniques comme la télégraphie³, le chemin de fer⁴, les pontonniers⁵ et le développement de l'aérostation militaire⁶. Enfin, dans un troisième temps, le génie joue un rôle central dans le développement de l'empire colonial français. En 1913, trois nouveaux régiments sont créés (9^e, 10^e et 11^e RG) et quatre Bataillons du Génie Formant Corps (BGFC) dont un numéro 19 en mai 1914. Dans cette intervention, nous allons mettre en lumière la participation du 19^e BGFC à la Première Guerre mondiale. Notre propos s'articule en trois temps. D'abord, portons un regard sur la contribution apportée par le 19^e BGFC durant la Première Guerre mondiale. Puis, détaillons les différentes missions du bataillon entre 1914 et 1918. Puis terminons ce cheminement par l'histoire des deux inscriptions dans les plis du drapeau du 19^e RG « Verdun 1916 » et « la Malmaison 1917 », qui éclairent deux épisodes glorieux de la vie du bataillon. À travers, la structure, les missions et les faits d'armes du 19^e BGFC s'esquisse l'apport de l'Afrique du Nord aux combats de la Première Guerre mondiale.

L'AFN au combat : la contribution du 19^e BGFC

Le génie connaît un essor considérable durant la Première Guerre mondiale. En 1914, le nombre de sapeurs apparaît insuffisant au

2. Forts Serré de Rivière et loi casernement du 27/07/1872.

3. Mission confiée en 1890 – 8^e RG en 1913 – général Ferrié.

4. Création en 1889 du 5^e RG – voie de 60 cm est adoptée comme standard en 1888.

5. 6^e RG et 7^e RG en 1894.

6. Général Roques et colonel Hirschauer développent l'aéronautique militaire à partir de 1913.

regard des besoins grandissants du champ de bataille. En 1915, ses effectifs sont portés à 358 unités et 150 détachements. Vingt corps d'armées sont dotés d'un bataillon à quatre compagnies (deux compagnies de sapeurs mineurs, une compagnie d'équipage et de pont et d'une compagnie de parc). Chaque division dispose alors d'une compagnie du génie. Le changement de nature de la guerre, son prolongement dans le temps, son caractère industriel et total introduisent de profonds changements au sein de l'arme du génie. À la fin de la guerre, elle regroupe 1200 compagnies et une soixantaine de spécialités (transmission, chemin de fer, observation, camouflage, lance flamme, gaz, électriciens, auto projecteurs, de cantonniers, d'étape, de sapeurs ouvriers forestiers, de cimentiers, de bûcherons, du service des eaux...). La contribution du 19^e BGFC suit cette évolution. Lors de la déclaration de guerre, le bataillon se trouve en Algérie, caserne Lemerancier à Hussein Dey. Au 1^{er} mai 1914, son ordre de bataille fait figurer cinq compagnies. Elles sont toutes déployées en métropole. Dès le départ, la France s'appuie sur l'armée d'Afrique pour fournir les effectifs nécessaires dans le cadre de l'ordre de mobilisation générale. Toutes ces unités sont supportées administrativement par le 2^e Régiment du génie installé à Montpellier. Dès le départ, un choix est opéré de faire un amalgame entre appelés du contingent métropolitains et conscrits algériens appelés sous les drapeaux. Ainsi, la 1^{ère} compagnie mobilisée le 2 août 1914, compte dans ses rangs 4 officiers, 16 sous-officiers, 16 caporaux et 181 sapeurs, soit un total de 217 militaires dont 41 conscrits algériens. Il faut ajouter à ce tableau d'effectif 35 appelés issus du centre mobilisateur d'Avignon, qui rejoignent la compagnie en métropole⁷. Au début de la guerre, l'effort fourni par la colonie est important puisque 86% de l'effectif de sa 1^{ère} compagnie gagne la métropole en provenance d'Algérie.

Au début de la guerre, cinq compagnies sont acheminées en métropole. La compagnie 19/1 devient la compagnie divisionnaire de la 37^e Division d'Infanterie (DI). Elle gagne la métropole en provenance d'Alger sur le paquebot *Tingad* le 04 août 1914, tout comme la compagnie 19/2 qui rejoint la 38^e DI. Le 02 octobre 1914, la compagnie 19/3 est affectée à la 6^e armée et quitte l'Afrique

7. Source : journal de marche et des Opérations de la compagnie 19/1 de la 37^e DI du 2 août 1914 au 26 avril 1915, p 3.

depuis le port d'Alger. La compagnie de chemin de fer 19/21 est aussi mobilisée pour renforcer le 5^e RG déjà très sollicités sur le front occidental. Enfin, sa compagnie de transmissions 19/31, qui possède deux sections, est mise sur le pied de guerre. Une section est affectée à la 41^e DI tandis que l'autre part renforcer le 8^e RG à partir du 19 septembre 1914. Le bataillon possède aussi une compagnie de sapeurs conducteurs, qui sont mobilisés dès le début conflit. La base arrière du 19^e BGFC devient un dépôt qui forme de nouvelles unités pour la métropole. Le 07 août 1914, une compagnie 19/2M est créée le à Casablanca. Elle devient la compagnie de génie de la Division de marche du Maroc (DMM). Elle embarque pour la métropole le 10 août 1914 à bord du *Mingrelie*. Dans le même temps, une compagnie 19/14 est créée à Casablanca. Elle devient la compagnie du génie du 35^e corps d'armée. Elle embarque pour la métropole le 02 octobre 1914 à bord du *Tingad*. Rapidement, un problème apparaît sur le terrain. Le commandant du génie qui doit exercer le rôle de conseiller technique du général commandant la division ne possède que le grade de capitaine. Comme son poids est limité au sein de l'état-major, les moyens du génie sont dilués dans les unités et leurs actions ne produisent que peu d'effets. Il faut attendre le retour de la « guerre de siège », symbolisée par les tranchées qui se font face à partir du mois de décembre 1914, pour que soit constaté l'insuffisance des moyens du génie. Pour pallier au manque d'effectif, des auxiliaires d'infanterie sont fournis pour creuser les tranchées. Rapidement, de nouvelles unités sont constituées. En 1915, des compagnies « bis » sont formées. Elles s'articulent autour d'un effectif comprenant un officier, un adjudant et trente sapeurs du génie auxquels sont ajoutés 150 fantassins. Il s'agit alors de doubler les compagnies au sein des divisions de l'armée française. Le 19 BGFC est de nouveau sollicité et met sur pied quatre nouvelles compagnies composées à partir de provençaux et de nombreux algériens. Le 1^{er} octobre 1915, la compagnie 19/51 est créée devenant ainsi la deuxième compagnie de la 37^e DI. Le même jour, La compagnie 19/52 voit le jour formant la deuxième compagnie de la 38^e DI. La compagnie 19/52M est créé en mars 1915 comme unité territoriale. Puis elle est versée le 23 avril 1915 à la DMM comme deuxième compagnie du génie. Enfin, la compagnie 19/16 est créée le 1^{er} avril 1916. Elle est composée presque en totalité de militaires originaires d'Afrique du Nord.

Elle devient compagnie de gîte étape. À ce panorama d'ensemble des unités déployées en France, il faut ajouter de nombreuses compagnies d'ouvriers auxiliaires n'ont que de brèves existences. Le génie d'Afrique du Nord est aussi sollicité sur d'autres théâtres d'opération en Orient et au Levant. Trois compagnies sont créées en 1918 à partir de cadres du 7^e génie et de la classe « indigène »⁸ d'Alger de 1918. Il s'agit des compagnies 19/111, 19/112 et 19/113. À titre d'exemple, la 19/113 est composée de 2 officiers, un adjudant, dix sergents et treize caporaux français. Un sergent, et un caporal sont choisis parmi les militaires originaires d'Afrique du Nord. La troupe est constituée de 301 sapeurs « indigènes » et 8 sapeurs français. Ces trois compagnies embarquent pour l'Orient le 24 novembre 1918 et sont dissoutes le 1^{er} juin 1919. Pour le Levant, une compagnie 19/6 composée exclusivement de militaires originaires d'Afrique du Nord est formée. Elle combat sur place de 1916 à 1918.

La contribution des troupes originaires d'Afrique du Nord aux combats peut aussi se mesurer à l'aune des récompenses obtenues par ses unités. Quatre des compagnies du 19^e BGFC reçoivent le droit de port de la fourragère au ruban de la Croix de Guerre 1914-1918 pour des actions au feu. La compagnie 19/2 est titulaire de deux citations à l'ordre de l'armée, d'une citation à l'ordre du corps d'armée et d'une autre citation à l'ordre du corps d'armée pour sa 2^e section. Elle obtient le droit de porter la fourragère par Ordre Général (OG) numéro 58F du 9 novembre 1917. La compagnie 19/51, elle, s'est vue attribuer deux citations à l'ordre de l'armée et une citation à l'ordre de la 37^e DI. Elle porte la fourragère par OG numéro 132 F du 15 octobre 1918. La compagnie 19/52 glane aux combats, trois citations à l'ordre de l'armée, une citation à l'ordre du corps d'armée et une citation à l'ordre de l'armée pour sa 3^e section. Elle porte la fourragère par OG numéro 58F du 9 novembre 1917. Enfin, la compagnie 19/52M : 2 citations à l'ordre de l'armée. Elle porte la fourragère par OG 147 F du 9 février 1919⁹. Deux autres compagnies sont aussi distinguées. Il s'agit de la compagnie 19/1 qui obtient deux citations à l'ordre de la 37^e DI (une pour la compagnie, une autre pour la 2^e section) et la compagnie 19/3 récompensée par

8. Selon le terme de l'époque.

9. Actuellement, ces traditions sont portées par la 19/1 (51), 19/2, CCL (52) du 19^e RG.

une citation à l'ordre du corps d'armée en 1915 et une dernière à l'ordre de la division en 1916. L'héritage de la Première Guerre mondiale est fondamental pour el devenir du 19^e génie. Lors de sa création en octobre 1935, le 19^e régiment du génie recevra en héritage du 19^e BGFC deux inscriptions dans les plis de son drapeau « Verdun 1916 » et « la Malmaison 1917 ». Les caractéristiques propres aux unités du génie qui sont détachées auprès des grandes unités sur le champ de bataille, posent un problème de conservation de la mémoire de ces faits d'armes qui peuvent être appelés à disparaître au grès des nouvelles configurations, des réformes et de l'évolution des numérotations¹⁰. Comme pour l'ensemble des unités du génie, les savoir-faire développés par les unités nord-africaines vont considérablement s'étoffer au feu. De nouvelles compétences et techniques apparaissent que nous allons rapidement présenter.

L'action du 19^e BGFC durant la Première Guerre mondiale

Durant la Première Guerre mondiale, la question de la logistique est au cœur du conflit. À cette époque, le Génie est déjà l'arme de l'aménagement du champ de bataille mais aussi de l'offensive. Arme rustique et savante à la fois, c'est elle qui expérimente la plupart des innovations de cette époque. Les unités du 19^e BGFC prennent part à l'ensemble de ces champs d'activités. Nous avons recensés sept grandes catégories de mission remplies par les sapeurs d'Afrique : construire, conserver et aménager le front ; bâtir les abris et les cantonnements ; faciliter le transport ; réaliser le pontage et les ponts ; assurer la gestion des flux d'information, d'hommes et de matériel ; préparer et la participer aux offensives puis enfin, contribuer la guerre des mines. Il semble que les savoir-faire des sapeurs du 19^e BGFC s'adaptent, tous comme ceux de leurs homologues des autres armes, à l'évolution de la nature des combats en métropole. Comme tout au long de son histoire, le génie s'adapte dans le temps à une menace nouvelle et voit ainsi ses effectifs comme ses compétences se développer

10. L'instruction Ministérielle n°1515 qui définit les règles de filiation entre les unités de l'armée de terre est particulièrement inadaptée au génie. Il en résulte la quasi disparition de certains faits d'armes au moment où diminuent drastiquement le nombre d'unités.

de manière importante. Les sapeurs d'Afrique sont employés à la construction d'abris. Ils facilitent la circulation et le retranchement des hommes par la réalisation de boyaux de communication, de tranchées de défenses sur plusieurs lignes, de places fortes et des postes de commandement et de secours. Ils en assurent l'équipement dès que la situation le permet (transmission, par exemple). Les sapeurs nord-africain, comme leurs homologues du génie, s'échinent à bâtir, entretenir et construire l'habitat des combattants en toute saison ce qui n'est pas une mince affaire dès le retour des hivers rigoureux. La construction des abris et des cantonnements se révèle essentielle pour se garder des intempéries, des variations climatiques et des projectiles de l'ennemi. Le rôle des sapeurs est alors de construire des abris pour la troupe et leur encadrement, tout en veillant à leur protection contre les coups de la puissante artillerie allemande. Des abris précaires des premières lignes jusqu'aux cantonnements plus aboutis de l'arrière, les sapeurs d'Afrique sont partout. À l'arrière, plus de 30 000 baraquements sont construits durant toute la guerre pour loger la troupe en transit. En outre, tout au long de la guerre, la tranchée s'avère être une grande consommatrice de bois : claies, gabions, poutres ou châssis qui retiennent la terre et structurent les divers abris. Les sapeurs nord-africains se font alors forestiers et bûcherons. Le caractère inconfortable de ces abris et leur précarité se traduisent par les termes qui passent dans le langage courant. Certains sont issus du langage colonial – « cagnas », « tanières » / « gourbis » – et constituent des passerelles culturelles en l'Afrique et la métropole. Il faut mobiliser une grande quantité de matériel pour construire les tranchées et les boyaux, pour les entretenir et les fortifier par la mise en place de kilomètres de barbelés.

L'ensemble de ces travaux nécessitent, par ailleurs, des flux de matériels et d'hommes incessants. Même si le front reste statique une bonne partie de la guerre, les mouvements restent constant entre l'arrière et l'avant. Le génie est le garant de ces échanges de flux, si vitaux pour maintenir l'effort de guerre. Même si l'essentiel des déplacements se font encore à pieds, le chemin de fer ou les compagnies de conducteurs du génie jouent un rôle fondamental. La construction du gros œuvre stratégique facilitant la circulation des troupes, des armes et des matériaux nécessaires à l'aménagement du front incombent au génie. Il est indispensable au déplacement

rapide et en bon ordre sur le champ de bataille. L'importance de vite concentrer les troupes en un point a été soulignée en août 1914 comme la nécessité de pouvoir envoyer des renforts rapidement en ligne (bataille de la Marne en septembre 1914). Les voies de communication s'avèrent essentielles comme pour la bataille de Verdun en 1916. « La voie Sacrée » entre Bar-le-Duc et Verdun permet d'acheminer renforts et matériels indispensables pour la conduite de la bataille. C'est le travail du génie que de garder cet axe praticable et ouvert. La dure leçon de 1870 a été retenue. Durant la Première Guerre mondiale, les lignes de chemin de fer se généralisent grâce au système de voies de soixante centimètres ou Decauville. Les sapeurs d'Afrique contribuent à cet effort. Ils sont intégrés au 5^e RG spécialisé dès son origine (1889) dans cette mission¹¹. Déplacer une armée moderne n'est pas simple. Les fleuves, les rivières et les canaux deviennent autant d'obstacles qui peuvent devenir difficiles à franchir. En cas de retraite, le génie doit aussi être capable de limiter l'avance de l'ennemi grâce à ses travaux de sabotage. C'est le concept de « contre-mobilité ». Après la bataille de Charleroi (21-24 août 1914), la retraite s'engage vers la Marne pour le 38^e DI. La compagnie 19/2 travaille sans relâche à l'arrière des colonnes pour retarder l'avance de l'ennemi. Après la bataille de Guise (28 août 1914), c'est une retraite de 300 kilomètres qui s'achève au Sud de la Marne. Les sapeurs d'Afrique par leurs destructions et actions de combat prennent une part importante à la réussite de cette manœuvre défensive. Le 19^e BGFC participe aussi au sursaut de la bataille de la Marne (6 au 10 septembre 1914), assurant la mobilité constante de la troupe par la construction de moyens de franchissement. Le génie reçoit aussi comme mission de mettre en place les réseaux d'information et de communication. Les sapeurs télégraphistes, dont une compagnie des sapeurs d'Afrique, développent des systèmes d'écoute de l'ennemi¹², une télégraphie par le sol¹³ et même une TSF embarquée dans les avions après la bataille de Verdun. En 1917, les unités de télégraphistes et de radio-

11. Ses unités construisent 7 000 km de voies ferrées en France, 4 000 mètres de ponts auxiliaires, 500 ponts de circonstance et 400 d'estacades. 28 millions de Km³ de terrassements sont nécessaires pour la réalisation de ces travaux. En 1918, ce régiment regroupe 450 officiers et 21 500 hommes.

12. Comme durant l'épisode de la course à la mer.

13. Œuvre du général Ferrié.

graphistes prennent part à l'offensive de la Malmaison, bataille où se distingue les sapeurs nord-africains¹⁴. Il faut ajouter à la moderne TSF, l'usage de pigeons voyageurs (colombophilie) mais aussi de coureurs à pieds¹⁵.

Les sapeurs d'Afrique participent bien évidemment aux actions offensives. Comme leurs homologues des autres régiments et bataillons, ils sont constamment en avant. En offensive, ils jouent un rôle de préparation du champ de bataille mais aussi de participation directe à l'action. En janvier 1915, la compagnie 19/3 participe, par exemple, à plusieurs attaques dans l'Aisne, au Nord de Soissons. Les équipes de réalisation de brèches déplorent onze morts, six disparus et treize blessés. Dans les actions offensives le rôle des sapeurs nord-africains est de : couper les réseaux de fils barbelés de l'adversaire, développer les réseaux de barbelés français devant leurs positions et de creuser les points de départ avancés pour les attaques. De tels travaux permettent de faire gagner du terrain à l'infanterie et de diminuer les pertes. Lors des assauts, les sapeurs devancent l'infanterie pour permettre le franchissement de tous types d'obstacles ou de mettre en œuvre des armes spéciales¹⁶. Enfin, lorsque les combats cessent les sapeurs d'Afrique doivent aménager les tranchées reprises, consolider les positions, permettre l'acheminement des hommes et du matériel sur le terrain conquis. Le génie développe en parallèle d'autres compétences qui s'adaptent aux contraintes et dangers de la guerre moderne. Des unités de camouflage se créent pour répondre à la menace couplée des observateurs aériens et de l'artillerie ennemis. « Voir sans être vu » devient aussi une nécessité pour avoir un coup d'avance dans cette guerre d'usure. Des unités d'aérostations et de dirigeables poursuivent la tradition débutée à Fleurus en 1794. Ils sont utilisés pour l'observation jusqu'en 1917. Des unités de projectionnistes permettent de scruter la nuit et d'éviter les attaques surprises avec leurs lourds projecteurs qui nécessitent aussi une fourniture d'électricité. L'utilisation des techniques les plus modernes cohabite avec le retour de formes primitives du combat : la guerre

14. La TSF est placée dans les chars.

15. Le 8^e Génie, auquel était confié ces missions, comprenait 12 000 hommes et 150 officiers en 1914 puis 55 000 hommes et 1000 officiers en 1918.

16. Comme le lance-flamme utilisé la première fois lors de l'attaque de la butte Vauquois le 6 juin 1915 ou le gaz asphyxiant utilisé dès 1915 par les sapeurs du 1^{er} RG.

des mines. Devant la difficulté à forcer la victoire sur terre, la guerre souterraine réapparaît et les sapeurs d'Afrique y prennent part activement. Il s'agit alors de passer sous terre pour faire exploser les premières lignes ennemies puis de se rendre maître de l'entonnoir. Les combats sur la butte de Vauquois à l'Est de Verdun sont associés à cette forme de combat dans laquelle se distinguent toutes les compagnies du 19^e BGFC. Le 12 février 1915, par exemple, la guerre des mines dans l'Aisne coûte la vie au capitaine Goulat de la 19/1. La 19/2 en Argonne à la même période participe aussi à la guerre des mines qui lui cause dix morts en quinze jours. La 19/2M est en Champagne à l'Est de Reims. La guerre des mines lui enlève sept hommes dont le sous-lieutenant Desmaisons. Les sapeurs nord-africains paient un lourd tribut à cette forme de guerre. La figure du « sapeur mineur » est centrale. Il est chargé du creusement des sapes et des fourneaux de mines à plusieurs mètres sous terre. Le danger provient à la fois des conditions dans lesquelles s'effectuent les travaux (accumulation de gaz carbonique, risques d'effondrement) que des postes d'écoutes de l'adversaire qui peuvent aboutir à la construction de contre sapes et de contre mines. Parfois même, les combats se déroulent dans les galeries. En avril 1915, la compagnie 19/14 se trouve dans la région de Quennières (Aisne). Le 11 avril, des Allemands pénètrent par surprise dans une de ses galeries de mines. Ils sont immédiatement arrêtés par les sapeurs et un combat s'engage dans l'obscurité. Le sapeur Caillet reçoit cette citation à l'ordre du corps d'armée : « *A soutenu très bravement un combat à coup de revolver et d'explosifs dans une galerie où l'ennemi avait pris pied. A été violemment renversé par une explosion ennemie : a cependant continué à servir jusqu'à ce qu'il ait reçu l'ordre de se retirer* »¹⁷. Les corps à corps sont sanglants. Même si ces techniques de combat ne sont pas nouvelles et qu'elle ne fait pas l'objet d'un nouvel apprentissage par les sapeurs d'Afrique, elles demeurent éprouvantes et marquent tout particulièrement les hommes qui y participent. Au-delà de l'ensemble de ces actions menées par les sapeurs d'AFN, deux faits d'armes sont inscrits dans la postérité. Il s'agit de la prise du fort de Douaumont lors de la bataille de Verdun le 24 octobre 1916 et la conquête de celui de la Malmaison le 23 octobre 1917.

17. Alain RICHARD (colonel), *Historique du 19^e Régiment du Génie*, Besançon, 1992, p 22

Deux faits d'armes passés à la postérité : la prise des forts de Douaumont et de la Malmaison (1916-1917)

Présent dans de nombreuses batailles de la Première Guerre Mondiale, de la Marne jusqu'à Verdun en passant par le Chemin des Dames, le 19^e BGFC conserve dans son drapeau deux inscriptions : « Verdun 1916 » et « La Malmaison 1917 », liées à l'histoire des compagnies 19/2 et 19/52. La bataille de Verdun se déroule du 21 février au 19 décembre 1916. Le front s'étant stabilisé, une guerre d'usure est à l'œuvre. Le général Erich Von Falkenhayn, commandant en chef de l'armée allemande compte sur sa puissante artillerie et sur une forte concentration d'hommes pour prendre la ville de Verdun, carrefour stratégique. Pourtant, l'offensive allemande ne parvient pas à atteindre l'objectif escompté au départ. C'est une nouvelle phase terrible de la guerre d'usure qui s'engage. C'est un sanglant combat sur un champ de bataille réduit à un champ de boue et de mort. L'artillerie cause environ 80 % des pertes durant cette bataille qui s'avère être la plus violente de la Première Guerre Mondiale. Aux premiers jours de l'offensive, les Allemands envoient 2 millions d'obus sur les positions françaises. Les poilus parlent alors de « *l'enfer de Verdun* ». Face à ce déchainement de fer, les soldats français trouvent des ressources pour résister. C'est là que se situe le principal « miracle de Verdun », dans la capacité de résistance des soldats français qui s'incarne dans un slogan « *Ils ne passeront pas* ». La « *Voie Sacrée* », route reliant Bar-le-Duc à Verdun, devient le principal cordon ombilical par lequel est acheminé troupes et ravitaillement. Par le jeu des rotations des unités en première ligne organisées par le général Pétain, presque l'ensemble de l'armée française a combattu durant cette bataille. Au final, cette bataille se révèle presque aussi coûteuse pour l'attaquant. Elle fit plus de 714 231 morts, disparus ou blessés, 362 000 soldats français et 337 000 allemands, une moyenne de 70 000 victimes pour chacun des dix mois de la bataille. C'est une victoire défensive française. Au début de l'offensive, le 25 février 1916, le fort de Douaumont tombe aux mains des Allemands. Désarmé pour pouvoir fournir des canons aux troupes préparant les offensives de la Somme, il n'offre qu'une faible résistance. Commandant les deux rives de la Meuse, les

Allemands l'appellent « la pierre angulaire de Verdun ». L'annonce de la chute de ce fort réputé imprenable provoque une véritable stupeur à l'arrière. Le commandement français essaie alors de récupérer cette position où les Allemands sont bien retranchés. Le 24 octobre 1916, la 38^e DI reçoit l'ordre de prendre le fort. Les deux compagnies du 19^e Génie, la 19/2 et la 19/52 participent au combat. Elles ont pour ordre de marcher sur le fort en avant de l'infanterie, de détruire les ouvrages défensifs importants, de nettoyer et d'organiser le fort. Après une importante préparation d'artillerie, les sapeurs avancent suivis par les fantassins du RICM. Deux sapeurs se distinguent. Le maître ouvrier Paul Dumont et le sapeur-mineur Jean Ygon de la compagnie 19/2, pénètrent les premiers dans le fort accompagnés de soldats du RICM. Paul Dumont capture quatre officiers et vingt-quatre hommes. Jean Ygon neutralise trois mitrailleuses et vingt hommes. Pour cette audace les deux sapeurs d'Afrique sont faits chevaliers de la Légion d'honneur le 8 février 1917. Ce fait d'arme, ainsi que le rôle actif des sapeurs d'Afrique dans la bataille de Verdun, vaut au drapeau sa première inscription « Verdun 1916 ». Ces deux hommes du rang sont originaires de la région parisienne (Paul Dumont) et du village de Chambon dans le Gard (Jean Ygon) et non d'Afrique du Nord. Ils font partis du renfort apporté par la métropole à la compagnie. Ils jouent aussi un rôle dans la bataille, qui presque un an plus tard jour pour jour, permet au 19^e BGFC d'inscrire une deuxième inscription dans les plis de son drapeau « La Malmaison 1917 ».

Après l'échec sanglant des offensives du Chemin des Dames en avril 1917, le général Nivelle est remplacé par le général Pétain. L'opération de la Malmaison inaugure pour l'armée française, une nouvelle stratégie. Pour redonner confiance aux troupes, le général n'entreprend plus que des opérations du fort au faible, tout en utilisant au maximum la puissance matérielle pour économiser des vies humaines. Les compagnies 19/2 et 19/52 de la 38^e DI participent à l'attaque du fort. Les sapeurs doivent d'abord construire en première ligne et reconstruire après les bombardements, des abris légers et des tranchées. Les voies de communication sont aussi camouflées. Le 23 octobre à 5h15, les soldats français se lancent à l'assaut après six jours et six nuits de préparation d'artillerie. Les compagnies du 19^e Génie appuient le 4^e Régiment de zouaves. Après 10 heures de

combats, le fort est réoccupé ainsi que des positions tout autour. Le bilan est lourd pour les sapeurs d'Afrique. La compagnie 19/52 compte deux morts et vingt-et-un blessés et la compagnie 19/2 déplore deux morts et dix-neuf blessés dont le caporal Jean Ygon. Les deux compagnies sont récompensées par des citations qui illustrent l'âpreté des combats. La 19/52 est présentée comme une « *Unité de premier ordre, avec qui l'infanterie est heureuse de combattre. Sous le commandement du capitaine Schultz, a fait preuve des plus belles qualités militaires et techniques et a participé brillamment à l'attaque du 23 octobre 1917, progressant avec les premières vagues et les aidant à s'ouvrir un chemin* »¹⁸. Enfin, la 19/2 – encore une fois à l'honneur – est couverte de louanges : « *Compagnie d'élite dont les sapeurs font l'admiration de leurs camarades de l'infanterie. Sous le commandement du lieutenant Peyrot, s'est dépensée sans compter pour la préparation de l'attaque du 23 octobre 1917, a marché au cours de celle-ci avec les premières lignes de l'infanterie, chargées d'enlever le fort de la Malmaison, les a aidés à nettoyer et à organiser le terrain arraché à la garde prussienne* »¹⁹. Ce nouveau fait d'arme permet aux deux compagnies de porter la fourragère de la croix de guerre 1914-1918. Ces deux faits d'armes portent la lumière sur deux personnalités du 19^e Génie issus du rang. Le sapeur-mineur Jean Ygon et le maître ouvrier Paul Dumont connaissent malgré leurs mérites communs, deux destins très différents.

Le Sapeur-Mineur Jean Ygon est né en 1893 dans le Gard. Il exerce la fonction de chauffeur avant la guerre. Il rejoint la compagnie 19/2 le 31 mai 1915 après un passage et une première blessure au 26^e bataillon du génie. Titulaire de la Légion d'honneur pour la prise du fort de Douaumont, de la croix de Guerre avec palme, il est nommé caporal au feu le 30 mars 1917. Sérieusement blessé à la tête de ses hommes lors de l'attaque du fort de la Malmaison, il va d'hôpitaux en maisons de repos jusqu'à sa démobilisation le 27 septembre 1919. Devenant alors facteur aux écritures à la PLM (ancêtre de la SNCF), il se marie le 21 mars 1925 avec Alida Berthes. Toutefois, les séquelles de la guerre provoquent une mort prématurée le 31 décembre 1932. Enterrée à Alès, il tombe dans l'oubli. Il faut un travail de recherche

18. Alain RICHARD (colonel), *Historique du 19^e Régiment du Génie*, Op.Cit., p 33

19. *Idem*.

de la cellule traditions du 19^e RG en 2012 pour que le destin de cet homme ressorte de l'ombre. Les engagés volontaires de l'année 2014 du CFIM de Verdun reçoivent tous comme parrain le caporal Jean Ygon. Le maître ouvrier Paul Dumont est né en 1895. Engagé pour la durée de la guerre au 2^e RG, il est affecté à la compagnie 19/2 le 31 octobre 1914. Cité une première fois le 19 juin 1915 grâce à une action dans la guerre des mines en Belgique. Il porte alors la croix de guerre avec étoilé d'argent. Le 24 octobre 1916, il pénètre le premier avec le sapeur-mineur Ygon, dans le fort de Douaumont. Il reçoit la légion d'honneur pour ce fait d'arme. De repos du 23 décembre au 16 janvier 1917, Dumont regagne Paris. La propagande se saisit alors de l'histoire de cet électricien et en fait un héros. Des bandes dessinées, des chansons sont écrites à sa gloire. Le 16 avril 1917, il est une troisième fois cité pour une blessure lors de travaux préparatoire à l'offensive du Chemin des Dames. Il participe aussi à la prise du fort de la Malmaison le 23 octobre 1917. Nommé sergent, il est cité une quatrième fois en août 1918. Paul Dumont est libéré le 8 septembre 1919. La France ne l'a pas oublié. La maison de l'horloger Lip de Besançon, lui offre une montre à gousset en or en souvenir de sa conduite héroïque durant la guerre. Il reprend alors son métier et se marie le 6 octobre 1930. Il eut trois garçons et une fille. Le 23 décembre 1957, la république lui attribue la rosette d'officier de la Légion d'honneur ainsi que la médaille interalliée. À sa mort le 19 mars 1976, des historiens se sont penchés sur sa vie et il possède une grande descendance. La 273^e promotion de l'École Nationale des Sous-officiers d'Active (ENSOA) porte son nom (2 novembre 2010 au 11 février 2011). Aux aléas de la guerre succède ceux du temps de paix et des destins glorieux pour certains contrariés.

Conclusion

Le monument aux morts du 19^e génie contient de nombreux noms à consonance nord-africaine qui illustrent la contribution importante de ce territoire à la défense de la France. Cette intervention est une première esquisse qui appelle des études historiques plus poussées pour mieux comprendre l'état d'esprit des officiers et des hommes pris dans la tourmente. Pour eux aussi le retour est difficile, entre

service de la Nation et espérances d'émancipation déçues. Durant les combats de la Première Guerre mondiale, le 19^e Bataillon du Génie Formant Corps perd 14 officiers tués et 363 sous-officiers et militaires du rang tués. Le génie dans son ensemble déplore 19 000 tués dont 500 officiers. Ces chiffres ont à apprécier en fonction de la faiblesse des effectifs du génie dans son ensemble. Par la suite, le 19^e Génie poursuit son existence tumultueuse. Scindé en 32^e BG et 45^e BG après la guerre, il participe à la campagne du Rif. Son drapeau y gagne une nouvelle inscription « Maroc 1925 ». En octobre 1935, le 19^e Régiment du génie naît officiellement de la fusion entre les 32^e et 45^e BG. Durant la Seconde Guerre mondiale, les sapeurs d'Afrique (dont un certain Alain Mimoun) gagnent quatre nouvelles inscriptions (Tunisie 1942-1943, Italie 1943-1944, France 1944-1945 et Allemagne 1945). Engagé dans les guerres de décolonisation d'abord en Indochine (19^e Compagnie de marche du Génie) de 1949 à 1956, il joue un grand rôle durant la guerre d'Algérie (1954-1962). Parti de la terre qui l'a vu naître en mai 1964 pour gagner Besançon, le régiment reçoit en 2004 la dernière inscription en date dans les plis de son drapeau « AFN 1952-1962 ». L'histoire de ce régiment continue à s'écrire en 2014 au fil des engagements contemporains.

MOSQUÉE, 1916 ; KOUBA, 1918 ; MOSQUÉE, 1920 : LE SACRIFICE MONUMENTALISÉ

Michel RENARD

Professeur d'histoire

Membre du Conseil scientifique de la FM-GACMT

À la mémoire de mon fils Pierre Renard, accidenté le 12 octobre, hospitalisé et dans le coma pendant que je prononçais cette conférence, et décédé le 22 octobre 2014.

La Première Guerre mondiale a fait passer le nombre de musulmans présents en métropole de quelques milliers à 500 000 environ, soit 320 000 indigènes mobilisés venus en Europe et 184 000 travailleurs¹. Cent fois plus !

Le chiffre de travailleurs est, cependant, sujet à caution. L'historien Charles-Robert Ageron parle de surévaluation de l'administration. Et ramène ce total à une fourchette de 10 à 15 000 ! Un dixième de l'évaluation officielle, qui comptabiliserait fautivement tous les embarquements, compte non tenu des voyages successifs².

Si Charles-Robert Ageron a raison, cela expliquerait que nous disposions de beaucoup moins d'informations sur ces travailleurs que sur les soldats.

Ainsi, cette communication portera uniquement sur les combattants de confession musulmane et le traitement qui fut réservé aux conditions d'exercice de leurs sentiments religieux.

1. Cf. Jacques Frémeaux, *Les colonies dans la Grande Guerre. Combats et épreuves des peuples d'Outre-mer*, Soteca éd., 2006, p. 63 et 73. Les données chiffrées sont approximatives.

2. Charles-Robert Ageron, « L'immigration maghrébine en France. Un survol historique », revue *Vingtième Siècle*, 1985, réédité dans *Genèse de l'Algérie algérienne*, éd. Bouchène, 2005, p. 412.

Plus précisément à trois édifices emblématiques : la mosquée du Jardin Colonial, la kouba du cimetière de Nogent-sur-Marne et la Mosquée de Paris.

Qui en furent les concepteurs et dans quel contexte ? Qui en furent les réalisateurs ? Quelle analyse peut-on en effectuer ?

En résumé, les **quatre facteurs** provoquant une prise en compte de la composante religieuse des troupes provenant de l'empire colonial africain, furent :

- le nombre – même si la proportion n'est que de 4% de la totalité des effectifs combattants ;
- les blessés et morts au front ;
- l'effet de retour sur les populations de l'empire ;
- et la concurrence avec l'adversaire germano-turc.

Soldats des colonies : le non Jihad

Ce dernier facteur apparaît très vite avec l'entrée en guerre de l'empire Ottoman le 1^{er} novembre 1914, puis la proclamation du jihad le 14 novembre par le cheikh al-islam Mustapha Hayri Effendi à Constantinople³.

On sait la faiblesse intrinsèque de cet appel qui subordonnait le combat des musulmans à une alliance avec des puissances chrétiennes, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie.

Il n'empêche que les autorités françaises s'employèrent à en parer les effets potentiels auprès de ses soldats, combattants ou déjà prisonniers, en sollicitant des attestations de fidélité des multiples figures musulmanes de son empire colonial.

La *Revue du Monde Musulman* créée en 1907 par Alfred Le Châtelier (1855-1929) a publié ainsi, la proclamation de Moulay Youssef, sultan du Maroc, à ses troupes, en date du 15 novembre 1914 (26 hijja 1332) :

3. Sur les différentes proclamations turques en novembre 1914, voir l'article de Mustafa Aksakal « Holy war made in Germany » ? Ottoman origins of the jihad», in *Religion, Identity and Politics. Germany and Turkey in interaction*, édité par Haldan Güllalp et Günter Seufert, éd. Routledge/ESA studies in European societies, New York, 2013, p. 34-45.

- « À nos fidèles sujets qui combattent en soldats valeureux sur le sol de la France, à vous le salut accompagné de souhaits pour que Dieu vous aide et vous protège. [...]

Soyez assurés du triomphe final, et comptez que les ailes de la victoire se déploieront sur vos rangs, car c'est avec des soldats venus de la majeure partie des pays d'Islam, vos propres coreligionnaires, que vous combattez [...] un ennemi imbu de préjugés illusoire, qui s'est laissé égarer par un orgueil tyrannique, entraînant avec lui d'autres peuples ignorants et irréfléchis, incapables de prévoir les conséquences et les dangers des œuvres entreprises sans discernement ».

Dernier passage faisant directement allusion à la Turquie qui vient de proclamer le jihad⁴.

Le numéro XXIX de la *Revue du Monde Musulman*, paru fin 1914 ou début 1915, est tout entier consacré à la publication de messages religieux refusant le soutien à la Turquie et lui opposant à la fois des répliques politiques (l'attachement à la Patrie française et à ses « bienfaits »...) et des arguments religieux, citations coraniques à l'appui.

En Algérie, la coopération du « clergé » musulman officiel s'affiche dès avant la proclamation turque et plus encore après.

Dans sa thèse, Gilbert Meynier, relève que : « du 6 au 28 novembre 1914, *L'Écho d'Alger* publie une centaine d'adresses «loyalistes», *La Dépêche de Constantine* une quinzaine en deux jours (6 et 7 novembre 1914) »⁵. Elles proviennent de notables, élus, caïds

4. Sur le Maroc, cf. Daniel Rivet, *Lyautey et l'institution du Protectorat français au Maroc, 1912-1925*, tome 2, L'Harmattan, 1996, p. 108-110, et notamment ce passage sur l'algérien 'Abd el-Malek : « Dès lors son combat, financièrement commandité par l'Allemagne et idéologiquement orienté par Istanbul, se concentre exclusivement contre les Français. [...] Mais ce *jihâd* conserve un caractère factice, presque postiche, actionné qu'il par un musulman étranger au Maroc, lui-même télécommandé par une puissance chrétienne. Il ne résiste pas, du coup, à la débâcle de ses commanditaires » (p. 208-109), et *Le Maroc de Lyautey à Mohammed V, le double visage du Protectorat*, Denoël, coll. « L'aventure coloniale de la France », 1999, p. 59 : « ...Abd el-Malek, qui avait depuis 1915 harcelé, sans les ébranler, les positions du Protectorat dans la vallée de l'Ouergha en s'appuyant sur le concours d'agents allemands et en invoquant le recours d'Istanbul : un «*jihâd* made in Germany» en quelque sorte : postiche, factice » (p. 29).

5. Gilbert Meynier, *L'Algérie révélée. La guerre de 1914-1918 et le premier quart du*

de communes mixtes, mais aussi de muftis, de cadis, d'imams, de chefs de confréries.

Les muftis des deux rites, malékite et hanéfite, à Alger, déclarent :

- « Les Turcs ont enfreint le commandement de Dieu : «ne vous précipitez pas de vos propres mains dans la perte» [sourate II, verset 195]. Ce verset comprend, suivant l'avis des exégètes, l'interdiction de toute entreprise guerrière illicite, c'est-à-dire qui ne tend pas à faire triompher la justice ou à porter assistance à ceux dont la cause est juste et qui n'aurait d'autre raison que l'intérêt personnel ou la passion de répandre du sang »⁶.

L'interprétation de ces prises de positions est controversée. Gilbert Meynier insiste sur les sollicitations de l'administration et la nature assimilationniste des réactions religieuses.

Il évoque, par contre, la nouveauté des manifestations provenant des confréries tout en les marquant du sceau de la collusion avec l'autorité coloniale : « leurs déclarations fracassantes, parfois dithyrambiques en faveur des armes et du nom français, donnent l'estampille de l'islam algérien à la collaboration »⁷.

Pour sa part, Charles-Robert Ageron souligne l'étonnement réconfortant que provoqua le rejet des démarches turques et germaniques :

- « le loyalisme des Musulmans algériens en 1914 fut une surprise pour tous les gens informés. L'Allemagne escomptait un concours efficace du monde islamique et espérait provoquer des troubles en Afrique du Nord. La France, qui ne l'ignorait pas, redoutait les effets d'une guerre sainte proclamée par le Sultan de Constantinople et ceux de la propagande allemande »⁸.

La lecture de plusieurs harangues algériennes montre, au-delà de l'assentiment politique, une physionomie de différend intra-islamique.

XX^e, Droz, 1981, p. 269.

6. *Revue du Monde Musulman*, « Les musulmans français et la guerre », vol. XXIX, décembre 1914, p. 176-177.

7. Gilbert Meynier, *ibid*, p. 270.

8. Charles-Robert Ageron, *Les Algériens musulmans et la France, 1871-1919*, tome second, 1968, rééd. Bouchène, 2005, p. 1174.

Certes, les textes ne prétendent pas au statut de fatwa, mais le Coran est cité, le hadith est cité, y compris celui qui affirme « Détournez-vous des Turcs tant qu'ils vous laisseront tranquilles ».

Ce hadith est utilisé, entre autres, par le seyyid tjanian Mohammed el-Kebir sidi-Mohammed el-Bechir qui en précise le sens grâce au *Djami Saghir* de Soyouti : « Laissez les Turcs de côté tant qu'ils se tiendront chez eux et ne vous attaqueront pas »⁹.

D'autres messages, marocains par exemple, parlent « d'usurpation du titre khalifal » par les Turcs.

Ainsi, on voit le vieux contentieux arabo-turc sur la suprématie du monde musulman, ressurgir pour étayer un refus des premiers de s'aligner sur les seconds.

Cet aspect est lié à la question du califat, thème d'une diplomatie française ayant à définir une politique à l'égard de l'empire ottoman et à prendre en compte sa dimension de « première puissance arabe musulmane », selon la formule de Paul Bourdarie, fondateur de la *Revue Indigène*¹⁰.

En Tunisie, le Bey adresse une proclamation à l'ensemble de ses sujets. Il précise que la France « ne nourrit aucune haine contre le peuple turc [...] sa colère ne vise que quelques Jeunes-Turcs que les intrigues allemandes à Constantinople ont asservis aux ambitions germaniques ».

Il rappelle ses sujets « aux devoirs qui leur incombent » en citant le « bel exemple [de] leurs coreligionnaires des Indes anglaises »¹¹.

9. *Revue du Monde Musulman*, «Les musulmans français et la guerre», vol. XXIX, décembre 1914, p. 199.

10. Cf. notamment Henry Laurens, « La France et le califat » (1999) in *Orientales II. La III^e République et l'Islam*, Cnrs éd. 2004, p. 69-100 : « Dès l'entrée en guerre des Ottomans, la France va multiplier les fatwas des différentes autorités islamiques de son empire pour démontrer l'illégitimité du califat ottoman par rapport au califat arabe. Certaines de ces fatwas sont particulièrement argumentées et tranchent en faveur du chérif de La Mekke comme véritable héritier légitime du califat. Les Français s'empressent de les publier et de les diffuser dans les milieux musulmans », p. 86.

11 - *Revue du Monde Musulman*, «Les musulmans français et la guerre», vol. XXIX, décembre 1914, p. 271-272. Sur la Tunisie, cf. François Arnoulet, « Les Tunisiens et la Première Guerre mondiale (1914-1918) », *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, n° 38, 1984, p. 47-61.

De leur côté, les lettres de dignitaires musulmans tunisiens ont, à l'évidence, été rédigées juste après la déclaration de guerre de la Turquie et avant les avis religieux provenant de Constantinople.

Ils évoquent tous l'intervention de la Turquie dans le conflit. Mais ne font pas mention du jihad.

Après le Maghreb, l'Afrique Noire.

La *Revue du Monde Musulman* a relayé dans son tome XXXIII (1917) les témoignages de loyalisme de différents dignitaires religieux en Afrique Occidentale française recueillis en 1915 et 1916.

Cadis, imams de grande mosquée, mokaddems de tariqa, marabouts, émirs locaux, cheikhs de nombreux cercles, almanys, prédicateurs... livrèrent leurs missives d'allégeance et de confiance, leurs vœux de triomphe prodigués aux troupes françaises contre l'opresseur.

La *Revue du Monde musulman* publie 33 messages provenant du Sénégal (Falémé et Djoloff compris), 30 de Mauritanie, 19 du bassin du Niger, 14 du Fouta-Djallon et de Guinée, 3 de Côte d'Ivoire, 5 du Dahomey, soit 104 au total, à ajouter aux 24 déjà publiés dans le n° XXIX de la revue (mais certains sont les mêmes).

Il est difficile d'apprécier les effets de ces exhortations religieuses mais les conséquences démobilisatrices escomptées par l'appel au jihad n'eurent pas lieu¹². Charles-Robert Ageron évoque même « l'échec de la guerre sainte »¹³.

En conclusion, on peut mesurer, par ces déclarations, le barrage politico-religieux édifié pour désamorcer le panislamisme généré par le corpus de déclarations et fatwas émis par Constantinople dès novembre 1914.

12 - Sur la propagande allemande au Maroc, voir Ministère de la Guerre, état-major de l'Armée, service historique, *Les armées françaises dans la Grande Guerre*, tome IV, vol. 1, 1935, p. 213 et suiv. On y trouve ce diagnostic : « L'essai de soulèvement général, au nom de l'Islam, n'ayant aucun résultat, il fallait recommencer sur d'autres bases. L'Allemagne eut recours aux procédés suivants : propagande auprès des militaires nord-africains servant en France ; etc. », p. 214 ; le camp de prisonniers à Zossen, près de Berlin, est évoqué.

13. Charles-Robert Ageron, *Les Algériens musulmans et la France, 1871-1919*, tome second, 1968, rééd. Bouchène, 2005, p. 1174.

Examinons maintenant, les manifestations de gratitude renvoyées par la puissance coloniale à l'endroit des combattants qui ont assumé leur loyauté jusqu'au sacrifice.

La mosquée du Jardin Colonial

J'ai tenté ailleurs une évaluation de la politique militaire à l'égard de la religion de ses combattants musulmans pendant la Guerre¹⁴.

Mais l'armée ne fut pas seule dans la prise de conscience qu'il fallait aller au-devant des pratiques musulmanes des soldats de l'Empire.

À la « Une » du *Temps*, le 26 décembre 1914, le pasteur protestant Frank Puaux (1844-1922), professeur à la Faculté de théologie protestante de Paris, attire l'attention sur le traitement des blessés indigènes :

- « il faudrait faciliter à nos indigènes les moyens de retrouver en France leurs coutumes africaines... (il faudrait) attacher aux formations sanitaires des imams qui veilleraient aux rites religieux, objets du grand respect des musulmans et, en cas de mort, présideraient aux funérailles suivant les prescriptions coraniques »¹⁵.

L'institution militaire avait réagi dès le début de l'automne 1914, à propos des sépultures. Elle le fit quelques semaines plus tard en décidant d'accueillir des blessés musulmans dans les locaux du Jardin colonial. Un hôpital de convalescence y fut aménagé.

L'idée d'y adjoindre une mosquée germa au cours de l'année 1915 comme instrument réactif aux initiatives allemandes qui avaient fait édifier une mosquée dans le camp de prisonniers de Zossen, près de Berlin, en 1915.

Que se passait-il à Zossen, qui puisse inquiéter la France en guerre ? Ce camp enfermait environ 8 000 prisonniers nord-africains et hindous. On y distribuait, dans toutes les langues, un

14. Michel Renard, « Le religieux musulman et l'armée française (1914-1920) », colloque international de Reims, « Les troupes coloniales et la Grande Guerre », 7 et 8 novembre 2013 :

<http://etudescoloniales.canalblog.com/archives/2014/08/23/30279901.html>

15. *Le Temps*, samedi 26 décembre 1914.

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k242034f/f1.zoom.langFR>

journal intitulé *Jihad*, et les détenus pouvaient pratiquer leur religion librement¹⁶.

Les archives allemandes détiennent un film de 6 minutes sur la célébration de l'aïd el-kebir à Zossen en 1916. Cette fête fut célébrée le 9 octobre dans le monde musulman. Il doit donc s'agir du même jour.

<http://www.filmothek.bundesarchiv.de/video/2535>

On voit le cortège se rendre sur l'esplanade où fut organisée la cérémonie rituelle. Des hommes sont en uniforme, d'autres en tenue traditionnelle... peut-être des goumiers

Les sacrificateurs tournent la tête vers la tribune, attendant le « bismillah allâhu akbâr » collectif. Puis les bêtes sont apprêtées.

Un personnage harangue la foule assise devant lui. Ce moment a-t-il été précédé d'une prière ? Si tel fut le cas, le film ne contient pas cette scène.

Mais le dispositif, les tapis au sol et sur l'estrade, le passage, visible au premier rang, des hommes passant de la genuflection à la position assis en tailleur permettent de le supposer fortement.

L'orateur (khatib) était le cheikh égyptien, pro-turc et pro-allemand, Abd el-Aziz Sawis qui prononça la khûtba, traduite par Idris pour les prisonniers Tatars. Il expliqua aux prisonniers qu'ils avaient été trompés par les ennemis de l'Islam mais qu'ils pouvaient désormais se racheter en s'engageant dans le chemin du Jihad¹⁷.

Ce qui pouvait préoccuper au plus haut point les Français était que l'un des propagandistes les plus actifs à Zossen fût le cheikh Sâlih ash-Sharîf at-Tûnisî (1869-1920)¹⁸.

16. L'étude la plus complète sur le sujet, à ma connaissance, est celle de Gerhard Höpp, *Muslimen in der Mark : als Kriegsgefangene und Internierte in Wünsdorf und Zossen, 1914-1924*, Berlin, Verlag Das Arabische Buch, 1997 :

http://www.zmo.de/publikationen/studien_6.pdf

Sur les activités de Max von Oppenheim à destination des prisonniers de confession musulmane, cf. « Dschihad an der Seite von Kaiser und Reich », in *Preußische Allgemeine Zeitung*, 26 janvier 2013 ; et plus généralement, Stefan Kreutzer, *Dschihad für den deutschen Kaiser. Max von Oppenheim und die Neuordnung des Orients (1914-1918)*, Ares Verlag, 2012. La mosquée de Zossen fut inaugurée le 13 juillet 1915.

17. Gerhard Höpp, *ibid.*, p. 124.

18. Cf. Peter Heine, « Salih ash-Sharif at-Tunisi, a North African nationalist in

Né à Tunis, d'une famille algérienne émigrée dans les années 1830, son grand-père et son père avaient étudié à l'université de la Zeituna.

Il devint lui-même professeur dans cette institution renommée. En 1900, il émigra à son tour, vers Istanbul puis Damas.

Sans que l'on sache trop comment, il entra dans le cercle des principaux dirigeants turcs.

En 1911, il accompagna Enver Pacha en Cyrénaïque pour organiser la résistance à l'invasion italienne. On dit que c'est Sâlih Sharîf qui déclara le jihad.

Par des contacts d'amitié avec la famille de l'émir Abd el-Kader et ses accointances avec les Jeunes-Turcs, il arriva à Berlin à la fin 1914 et se mit en rapport avec l'Office de Renseignement sur l'Orient (Nachrichtenstelle für den Orient - NfO) animé par Max von Oppenheim et placé sous la direction de l'État-major et du ministère des Affaires étrangères.

Parmi les axes de travail de la NfO, se trouvaient la propagande auprès des prisonniers musulmans et la propagande dans les colonies des puissances de l'Entente.

Sâlih ash-Sharîf étonna les témoins de ses discours aux soldats prisonniers à Lille (occupée depuis le 13 octobre), en ce même mois de décembre 1914.

En 1915, il publia son opuscule *La vérité sur le Jihad* (die Wahrheit über den Glaubenskrieg, Haqîqat al-jihad), écrit en novembre 1914.

Il y exposait une doctrine classique du jihad, agrémentée d'un tableau apocalyptique de la situation coloniale, et obviait à la critique adressée à la proclamation turque :

- « Mon intention est de réfuter tout ce qui pourrait inquiéter les âmes de ceux qui n'arrivent pas à discerner la vraie nature de cette guerre des mises en suspicion par les ennemis fourvoyants ».

Le jihad, disait-il, n'est pas « n'est pas identique à l'homicide de tous ceux qui ont une autre confession », ou encore « ce n'est pas une lutte contre tous ceux qui ne correspondent pas à notre religion », donc il n'est pas dirigé contre les chrétiens en général, mais contre « l'ennemi barbare tel que les Anglais, les Russes et les Français ».

Berlin during the first World War », *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 33, 1982-1, p. 89-95.

Sâlih ash-Sharîf concluait : « C'est un devoir du monde entier islamique de se lever sans exception et de suivre le drapeau du calife de la famille sublime d'Osman et de s'assembler avec ses alliés fidèles, les Allemands et tous ceux qui les suivent »¹⁹.

Cet ensemble de données avait de quoi inquiéter la France en guerre.

Il fallait parer à ce prosélytisme politico-religieux – parce que les prisonniers reviendraient un jour dans leurs foyers – et à ses effets éventuels immédiats dans les colonies.

L'idée première de la mosquée du Jardin Colonial est donc à inscrire dans une contre-propagande.

Ce qui marquait un degré supplémentaire dans la politique d'égards. Jusqu'ici, l'aménagement de sépultures musulmanes relevait plutôt d'un acquiescement à des demandes, plus ou moins explicites, d'ordre métaphysique. Même si le souci de ne pas commettre d'impairs à l'égard de l'opinion d'un « arrière » colonial existait aussi, évidemment.

L'objectif de cette entreprise est exposé, le 16 janvier 1916, par Pierre de Margerie (1861-1942), directeur des Affaires politiques au ministère des Affaires étrangères :

- « Les autorités militaires allemandes ayant fait ériger à Zossen, près de Berlin, où se trouvent détenus trois mille de nos prisonniers musulmans, une mosquée que sont conviés à visiter périodiquement, dans un but de réclame, des publicistes turcs, persans et égyptiens, le gouvernement de la République a cru devoir, comme vous le savez, répondre à cette manœuvre de nos ennemis en faisant ériger un oratoire musulman au centre du Jardin Colonial à Nogent-sur-Marne où il a installé un hôpital spécialement destiné aux blessés mahométans.

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, un dessin de cette mosquée que j'ai fait parvenir également à nos agents en pays musulmans en les invitant à y donner le plus de publicité possible »²⁰.

19. Cf. Mahmoud Abdelmoula, *Jihad et colonialisme. La Tunisie et la Tripolitaine (1914-1918)*, éd. Tiers-Monde, Tunis, 1987.

<http://alfutuhah.com/histoire/Ifriqiyah/Ifriqiyah03.html>

20. Anom (Aix-en-Provence), Fr Caom 1affpol/907 bis/5, 16 janvier 1916.

L'édifice est bâti en 1916, à partir du dessin préparatoire, et inauguré le 14 avril de la même année. Deux imams y sont affectés en permanence.

La mosquée est utilisée par les convalescents de l'hôpital du Jardin Colonial, ce qui fait moins de monde qu'à Zossen.

Mais la France peut dire et faire dire, désormais, qu'elle considère ses soldats musulmans avec respect pour leur religion et qu'elle n'est pas à la traîne de l'Allemagne.

Le lieu sert également de célébrations, mises en scène, des fêtes religieuses et notamment de l'aïd el-kebir, comme à Zossen.

La monumentalisation permettait la mise en image et la diffusion d'une contre-propagande parmi les populations de l'empire colonial.

La correspondance de Pierre de Margerie en témoigne. Le 13 décembre 1916, il s'adresse au président du Conseil, Aristide Briand :

- « J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'avais adressé, le 19 septembre dernier, à notre Agent et Consul général en Égypte, deux albums de vues photographiques représentant les différents services de l'hôpital du Jardin Colonial à Nogent-sur-Marne où sont groupés un assez grand nombre de blessés musulmans, en le priant de donner à ces documents une certaine publicité.

M. Defrance m'a écrit, à la date du 11 du mois dernier, qu'il lui a paru que la publication de ces photographies, qui témoignent du soin apporté par le gouvernement de la République à faire bénéficier nos soldats mahométans blessés de tout le confort désirable et des progrès de la science, était de nature à produire dans les milieux musulmans d'Égypte non sympathiques à la cause des Alliés, un effet salutaire, et qu'il a obtenu de la direction du journal *Al-Abram* de faire reproduire celles d'entre elles paraissant les plus propres à frapper l'imagination et à réaliser le but poursuivi »²¹.

L'historien Peter Heine, professeur d'études islamiques à Berlin, confirmait ce point dès 1982, à partir des archives allemandes :

21. Anom (Aix-en-Provence), Fr Caom 1affpol/907 bis/5, 13 décembre 1916.

- « Par la suite, le nombre de déserteurs musulmans diminua progressivement. Sans, l'une des raisons fut l'amélioration de la contre-propagande française qui était en mesure de mobiliser les muftis d'Afrique du Nord prêts à relativiser la proclamation du jihad par la Sublime Porte.

En outre, la France se tourna vers une politique plus amicale (*friendlier*) envers l'Islam, étape qui apaisa les troupes tunisiennes et algériennes »²².

De toute façon, les déserteurs ne furent qu'un « petit nombre » selon Jacques Frémeaux ; quelques centaines, engagés dans l'armée ottomane, dit Gilbert Meynier.

La kouba de Nogent-sur-Marne

Réalisée dans la période finale de la guerre, la kouba de Nogent revêt une également une dimension de politique musulmane à l'égard des colonies.

Mais l'initiative est débarrassée de tout souci de concurrence avec l'Allemagne.

Là encore, l'édifice apparaît comme le vecteur privilégié de la politique d'égards.

C'est à un fonctionnaire du Quai d'Orsay, le consul Émile Piat (né le 29 mai 1858), que l'on doit l'idée première de construire une kouba dans le cimetière de Nogent.

Après avoir été, commis de chancellerie à Smyrne en 1879, à Tunis en 1881, puis en poste à Tripoli en 1883, à Zanzibar en 1884-1886 (où il fut gérant du consulat), et durant plusieurs années *drogman* à Tanger (1888-1893), il était devenu consul chargé de différentes missions.

À l'âge de 60 ans, pourvu d'une solide expérience du monde de l'Islam, il était donc chargé de la surveillance des militaires musulmans dans les formations sanitaires de la région parisienne (en fait, depuis au moins l'année 1915).

Son projet de kouba ne résulte d'aucune consigne militaire, supérieure, d'aucune directive du Quai d'Orsay.

22. Peter Heine, *ibid.*, p. 90-91.

Si il n'est pas dépourvu – nous l'avons dit – d'un calcul politique, Émile Piat a conçu son dessein à titre personnel. Et, ce qui est symptomatique, c'est qu'il suscita d'autres contributions personnelles, d'autres engagements individuels.

Émile Piat écrit, le 14 juin 1918, à son ami, le capitaine Jean Mirante, officier traducteur au Gouvernement général à Alger :

- « Ayant eu l'impression que l'érection d'un monument à la mémoire des tirailleurs morts des suites de leurs blessures aurait une répercussion heureuse parmi les populations indigènes de notre Afrique, j'ai trouvé à Nogent-sur-Marne, grâce à l'assistance de M. Brisson, maire de cette ville, un donateur généreux, M. Héricourt, entrepreneur de monuments funéraires qui veut bien faire construire un édifice à ses frais dans le cimetière de Nogent-sur-Marne »²³.

Grâce à Mirante – qui fit ensuite une carrière aux Affaires indigènes en Algérie – Émile Piat obtient le soutien financier du *Souvenir Français* d'Alger pour la décoration de l'édifice. Le coût principal est supporté par le marbrier funéraire, Héricourt, à Nogent.

La kouba est finalement inaugurée le 16 juillet 1919. Émile Piat écrit au capitaine Mirante, deux jours plus tard :

- « Ce monument qui est fort simple produit néanmoins un bel effet au cimetière de Nogent-sur-Marne. Les délégués de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc qui assistaient à la cérémonie présidée par M. Fabre, sous-secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur, ont été favorablement impressionnés. Ils remporteront dans leur pays la certitude que rien n'a été négligé en France pendant la guerre pour soigner nos musulmans avec une sollicitude et un dévouement au-dessus de tout éloge ».

La kouba resta une quarantaine d'années en place avant d'être victime de la négligence des différentes autorités susceptibles de la sauvegarder.

Toutes les démarches entreprises pour l'entretien et la restauration de la kouba butèrent sur l'impossibilité de dégager une autorité habilitée à financer les travaux.

En mars 1982, les édiles locaux durent constater « l'effondrement naturel » du monument.

23. Anom (Aix-en-Provence), Algérie, GGA, 1Cab/4. Toutes les citations d'Émile Piat proviennent de ce fonds d'archives.

Notons, pour terminer l'histoire – puisque le nom de Daniel Lefeuve, premier président du conseil scientifique de notre Fondation y est attaché – que la kouba a été reconstruite à la suite de plusieurs années de requêtes menées par l'association *Études Coloniales* dont les historiens Daniel Lefeuve, Marc Michel et moi-même furent les fondateurs.

L'édifice reconstruit, par l'héritier familial du premier marbrier, a été inauguré le 28 avril 2011. Daniel Lefeuve a été emporté par la maladie le 4 novembre 2013.

Pour en revenir à Émile Piat, il n'était pas un néophyte en matière de propagande.

En 1915, déjà en fonction, il avait envoyé des photographies de tombes musulmanes, aménagées dans plusieurs cimetières de la région parisienne, à son ami le capitaine Mirante.

Il lui disait : « Pensez-vous qu'il y ait lieu d'en faire expédier dans les milieux arabes pour prouver que nous respectons toutes leurs croyances ? » (2 septembre 1915).

Trois semaines plus tard, autre envoi. Photographie d'un groupe de tirailleurs en traitement à l'hôpital du Jardin Colonial :

- « J'espère que vous pourrez la faire reproduire dans vos *Akhbar el-Harb* [journal, en langue arabe, édité pendant la guerre par le Gouvernement général de l'Algérie], car je pense qu'elle produira une bonne impression sur les populations indigènes » (20 septembre 1915).

Suivent ainsi plusieurs lettres. Le 1^{er} février 1917, il écrit : « Les *Akhbar el-Harb* continuent à être un excellent moyen de propagande. C'est bien le journal qui convient à nos tirailleurs et, pour ma part, je le distribue régulièrement dans les formations sanitaires que je visite ».

Émile Piat insère donc son initiative dans une continuité politique d'assistance et de propagande bien comprise.

La fondation de la Mosquée de Paris, elle, s'inscrit dans un réseau de facteurs plus divers et plus complexes.

La Mosquée de Paris

Dans une formule ramassée, on peut dire que la Mosquée de Paris affiche trois marqueurs :

- 1) - l'indigénophilie fut la source des projets ;
- 2) - la guerre détermina sa construction ;
- 3) - la politique coloniale musulmane en fit son symbole.

Les projets

Les deux premiers projets, en 1846 et 1895, procédaient d'une vision compréhensive et empathique des rapports coloniaux avec des sujets musulmans. Une indigénophilie stratégique, pourrait-on dire.

Puis vinrent les propositions opiniâtres de la *Revue Indigène* et de son fondateur, le journaliste et activiste, Paul Bourdarie (1864-1950).

L'animateur de la *Revue Indigène* imagina un projet, appelé le projet Bourdarie-Tronquois, et le fit circuler auprès des possibles décideurs parlementaires et gouvernementaux²⁴.

Une troisième vague monta à l'assaut, ainsi que l'annonce Émile Piat, le 18 juillet 1919, à son correspondant habituel, le capitaine Jean Mirante, à Alger :

- « *il a été décidé à la suite d'une démarche qui a été faite auprès de M. Bèze du ministère de l'Intérieur par MM. Diagne, Cherfils et le Dr Bentami et à laquelle je me suis associé, qu'une mosquée serait édifiée à Paris. J'espère que le Gouvernement général facilitera les souscriptions en Algérie. La construction de cet édifice dans notre capitale aura un retentissement énorme dans tout l'Islam* ».

24. Dans un manuscrit (n° 163) conservé par l'Académie des Sciences d'outre-mer, un texte, sans date, signé de quatre auteurs (le député de Seine-et-Oise Aristide Prat, Paul Bourdarie, l'architecte Alfred Tronquois, et Barret de Beaupré) explique qu'il fallait désirer : « *la conquête morale des élites du monde arabe et musulman [et rechercher] les ponts existants ou à établir entre la civilisation arabe et la civilisation française. Dans ce but, les promoteurs [d'un Institut franco-arabe musulman] avaient tout d'abord eu la pensée de proposer l'édification à Paris d'une mosquée. Le projet Bourdarie-Tronquois, adopté et soutenu par MM. Herriot, sénateur, Benazet, Marin, Prat, députés, Girault, de l'Institut, A. Brisson, etc., ainsi que par de nombreux musulmans, a reçu l'approbation successive de la Commission interministérielle des Affaires musulmanes, de M. le Président A. Briand et du Conseil des ministres* ».

Voilà les sources liées au courant indigénophile.

La guerre

Le conflit produisit une double accélération menant à la décision.

a) D'une part, la politique musulmane en Arabie, déterminée par la guerre contre la Turquie, et par la rivalité avec l'Angleterre pour l'influence auprès du chérif Hussein de La Mecque, conduisit le président du Conseil Briand et le Quai d'Orsay :

- à l'envoi d'une délégation conduite par Si Kaddour ben Ghabrit pour la réouverture du pèlerinage aux Lieux Saints de l'islam (660 pèlerins), en octobre 1916 ;

- et à la création d'un organisme permettant l'acquisition d'une hôtellerie des pèlerins (réalisée en décembre 1916) : la Société des habous des Lieux Saints de l'islam.

Les membres de celle-ci sont désignés par Pierre de Margerie et la Société est constituée par acte enregistré à la mahakma hanéfite d'Alger, le 16 février 1917²⁵.

Cette structure servit ensuite lors de la fondation de la Mosquée de Paris.

b) Un projet de loi est présenté par le gouvernement le 30 janvier 1920 prévoyant la création d'un Institut musulman comprenant notamment une mosquée, et affectant une subvention de 500 000 francs à cette entreprise.

Le texte est examiné le 29 juin 1920, avec un rapport de la commission des Finances présenté par Édouard Herriot, président du parti Radical et membre du Comité de l'Institut musulman aux côtés de Paul Bourdarie.

Herriot déclare que « la guerre a scellé, sur les champs de bataille, la fraternité franco-musulmane », que la « patrie désormais commune doit tenir à l'honneur de marquer au plus tôt et par des actes, sa reconnaissance et son souvenir ».

La loi est finalement signée le 19 août 1921. Peu avant, la Ville de Paris avait votée deux subventions (1 620 000 francs et 175 000

25. Découvert aux archives nationales (F60/820) et publié par mes soins : <http://islamenfrance.canalblog.com/archives/2006/09/03/2602527.html>

francs) permettant l'achat du terrain qui fut cédé ensuite à la Société des Habous qui s'était transformée en association loi 1901, le 24 décembre 1921.

Les travaux s'effectuent entre 1922 et 1926. Et l'inauguration principale a lieu le 15 juillet 1926.

En 1920, Herriot avait assuré que : « le monde musulman ne manquera pas d'être sensible au geste de la France, installant et honorant chez elle un édifice consacré à la Religion musulmane et un foyer intellectuel où à l'abri de notre pavillon l'Islam trouvera l'appui de nos sciences pour rajeunir et renouveler ses traditions de haute culture ».

Le député radical annonçait, ainsi, un double objectif :

- l'érection d'un édifice devant manifester le libéralisme de la France à l'égard des sujets musulmans et dont on espère des répercussions en chaîne dans le monde de l'Islam ;

- un dessein intellectuel ambitieux – et peut-être trop crédule – visant ce qu'on appellerait aujourd'hui une « modernisation » du corpus islamique.

Il n'est rien resté du dessein de réformer l'islam.

Mais le monument est toujours là. Même si il fallut attendre novembre 2010 pour qu'une plaque apposée sur la Mosquée de Paris rende explicitement hommage aux soldats musulmans de la Grande Guerre.

La politique coloniale musulmane

La Mosquée de Paris a connu cinq inaugurations :

- celle du 1^{er} mars 1922, pour l'orientation de la *qibla* ;
- celle du 19 octobre 1922 pour la pose de la première pierre du *mihrab* ;

- celle, générale, du 15 juillet 1926, en présence du sultan Moulay Youssef ;

- celle, proprement religieuse de la salle de prière, du 16 juillet 1926, en présence du sultan et du cheikh Ahmad al-'Alawi de la tariqa 'Alawiyya ;

- celle du 12 août 1926, pour la salle de conférences de l'Institut musulman, en présence du bey, possesseur du royaume de Tunis, Sidi Mohammed el-Habib.

Les fonctions religieuses et symboliques l'ont emporté sur la fonction intellectuelle.

La Mosquée est devenue un lieu où s'effectuent les rites principaux de l'islam : prière, khûta, tarawih du mois de ramadan, aïd el-fitr, aïd el-kabîr ou el-adha...

Elle est aussi un symbole de la politique musulmane à l'époque de l'empire colonial, et la figure de Si Kaddour ben Ghabrit a été le grand ambassadeur de celle-ci.

Mais le souvenir du sacrifice des «indigènes» musulmans sur les champs de bataille de la Grande Guerre s'est perdu avec le temps.

Conclusion

Le point commun de ces trois édifices, dont seuls deux ont perduré, était d'inscrire dans le monumental le sacrifice des soldats français de confession musulmane venus de l'empire colonial.

Si le premier fut conçu comme provisoire, les deux autres affichaient dans leur matériau le désir de durer. Ils ont traversé le temps. Mais le troisième – la Mosquée de Paris – a connu une destinée plus complexe se détachant de son objectif premier.

LA GRANDE GUERRE DANS LE SAHARA ET LA RÉVOLTE DES SANOUSI

Antoine CHAMPEAUX

Conservateur de musée diplômé de l'École nationale du patrimoine et docteur en histoire, lieutenant-colonel d'infanterie de marine, breveté technique de l'enseignement militaire général. Il sert à l'état-major de l'armée de terre où il traite de gestion de patrimoine militaire et de mémoire combattante.

Force est de constater que le Sahara n'est pas un enjeu majeur pendant la Grande Guerre. C'est une évidence. Néanmoins sa conquête est loin d'être achevée en 1914. De plus, avec la nécessité de fournir des troupes sur le front européen, puis sur les fronts d'Orient, la guerre provoque globalement un resserrement – volontaire ou subi – des implantations militaires des troupes alliées dans les colonies. Des mouvements de dissidence ou de révolte profitent, dès 1914, de cette nette diminution des effectifs militaires affectés à ces confins. Aussi, les événements dans le Sahara de 1914 à 1918 ne se limitent-ils pas à l'assassinat du Père de Foucauld à Tamanrasset le 1^{er} décembre 1916, ni au blocus d'Agadès du 7 décembre 1916 au 3 mars 1917. Pour faire face à ces mouvements de révolte, encouragés par la « guerre sainte » proclamée par le sultan de Turquie en novembre 1914, les Alliés, Italiens, Britanniques et Français, sont contraints de renforcer assez rapidement le dispositif qui venait d'être allégé et de consacrer des effectifs militaires non négligeables à ces fronts invisibles du Sahara. À défaut de mener en permanence de véritables opérations et faute de contrôler complètement le désert, les troupes parviennent néanmoins à conduire des actions de police. Il faut attendre dans un premier temps la fin de la campagne du Cameroun en 1916, puis la fin de la guerre pour voir la situation se stabiliser.

Pour replacer le sujet dans le contexte, il paraît utile de dire un bref mot de l'Afrique dans la Grande Guerre et de rappeler en préalable que, si l'on excepte l'armée des Indes au statut très particulier, seule la France fait appel aux soldats indigènes africains, d'Afrique du Nord ou d'Afrique Noire, pour combattre en Europe, contrairement aux autres puissances coloniales, amies ou ennemies.

Par ailleurs, **les opérations militaires en Afrique** sont diverses et variées qu'il s'agisse :

- des opérations de répression des mouvements de résistance à la mobilisation, en Algérie (en Kabylie en 1915 et 1916 ; dans la région de Batna en 1916 et 1917 où entre 6 000 et 8 000 hommes sont déployés) ; mais surtout dans la colonie du Haut-Sénégal-Niger (en février et mars 1915 dans le Beledugu au nord de Bamako) ; de novembre 1915 à juillet 1916, en Haute-Volta et au Nord Dahomey en 1916-1917 ;

- des campagnes menées contre les colonies allemandes¹ et conduites avec succès, rapidement au Togo (août 1914) et moins rapidement au Cameroun (jusqu'à février 1916) et dans le Sud-ouest africain allemand (jusqu'en juillet 1916) ; enfin sans succès en Afrique orientale allemande où le général von Lettow-Forbeck résiste jusqu'au 25 novembre 1918 ;

- sans oublier les opérations au Maroc², où Lyautey, confronté à la diminution de ses moyens militaires absorbés par l'effort de guerre en Europe, redéploie les rares troupes qui restent disponibles ; à partir de l'été 1914, il occupe les postes récemment conquis et opte pour la « défense active », répondant au coup par coup aux attaques venant des foyers de dissidence du Moyen Atlas, de la région de Taza ou encore du Souss ; avant de se concentrer sur le « Maroc utile » à partir de 1917 ; mais tout en conservant le pays à la France, il connaît un « échec³ » et cela ne va pas sans drame avec plusieurs combats dans le Tafilalet, dont l'un qui voit plus de 50 légionnaires tués et l'autre un bataillon de tirailleurs sénégalais anéanti⁴ ;

- notons enfin que dans le secteur occidental, la sécheresse et

1. *Les armées françaises dans la Grande Guerre* (1929) ; PORTE (2006).

2. *Les armées françaises dans la Grande Guerre* (1936) ; *Les Armées françaises d'outre-mer, Les opérations militaires au Maroc* (1931).

3. DOURY (2008).

4. Le 15^e BTS s'illustre au combat de Tighmart dans le Tafilalet, le 7 septembre 1918.

les démonstrations de force réalisées en 1913 conduisent les forces françaises de Mauritanie à mener une politique d'apaisement avec les nomades maures, autorisant une très nette extension de leurs zones de pâturage pour pallier les difficultés climatiques ; il en résulte une situation relativement calme pendant la durée de la guerre.

L'Empire ottoman

Au début du siècle, les Turcs sont encore présents dans le Sahara et réagissent à la pénétration des Occidentaux : ils s'installent à Ghat en 1905, se montrent à Djanet en 1909, laisse une petite garnison à Bardaï, au Tibesti, en 1910 également. En septembre 1911, l'Italie déclare la guerre à l'empire ottoman. La défaite des Turcs entraîne leur départ du Sahara et leur repli sur le Fezzan, ainsi que la création de la colonie italienne de Libye en octobre 1912. Je n'insiste pas sur le soutien que les puissances centrales attendent de leur allié turc, entré en guerre à leurs côtés. Dès le 11 octobre 1914, les autorités religieuses appellent tous les croyants, sujets ou non de l'empire ottoman, à la guerre sainte (Jihâd) contre la Triple Entente. La Russie le 2, puis la France et la Grande-Bretagne le 5 novembre, déclarent la guerre à la Turquie. Côté français, les autorités religieuses musulmanes soutiennent l'effort de guerre. Loin de provoquer une révolte générale des populations musulmanes, demeurées globalement fidèles, l'appel du sultan ottoman est en revanche bien reçu par les Sanousi.

La confrérie musulmane de la Sanoussiya est fondée par Mohamed ibn Ali es-Sanousi (vers 1792-1859), qui après des études à Fès, séjourne de 1830 à 1843 à La Mecque où il s'imprègne des idées de réforme puritaine. Il s'établit ensuite en Cyrénaïque où il fonde la première zaouïa⁵ en 1843 au djebel Akhdar. Par la suite, le centre de la confrérie s'établit en 1855 à Djaraboud, oasis et carrefour de caravanes situé à 300 kilomètres au sud de Tobrouk.

5. Ce terme désigne le centre à caractère religieux où est dispensé l'apprentissage du coran, abritant aussi bien les étudiants venus des contrées lointaines, que les passagers ou les mendiants. Conçu pour diffuser les principes de l'islam, il est souvent à l'image d'un château fort, avec de solides murailles érigées contre toute attaque. Le terme désigne également la confrérie ou la communauté qui se structure autour d'un tel centre spirituel et social.

Elle étend rapidement son influence sur tout le Sahara oriental. Selon Jean-Louis Triaud⁶, cette confrérie musulmane est victime d'une « légende noire » et d'une campagne de « diabolisation » de la part des consuls et émissaires. Forgent ainsi le concept du « péril confrérique » le consul Eugène Ricard, en poste à Benghazi de 1865 à 1895, et le consul Charles Féraud qui affirme, de Tripoli que « les sectes religieuses tripolitaines jouissent d'une influence immense sur toutes les tribus de l'Afrique, jusque dans le Maroc ». Dès la fin du XIX^e siècle, la confrérie est ainsi assimilée à une secte redoutable et mystérieuse dans l'imaginaire des responsables français. On voit en elle une dangereuse organisation de subversion en Algérie ayant partie liée avec les Allemands.

En fait, Jean-Louis Triaud montre que la confrérie quitte Mostaganem dès 1877 et s'enfonce au cœur du Sahara, se consacrant à l'agriculture et au commerce dans les oasis de l'Est saharien, en liaison avec la Cyrénaïque au nord et le Tchad au sud. Avec son établissement à Koufra en 1895, puis à Gouro, au Tibesti, en 1899, la Sanousiya entre à nouveau en contact avec les Français qui viennent du sud. L'affrontement devient inévitable, depuis Bir Alali au Kanem en 1901, jusqu'à la prise d'Aïn Galaka au Borkou en 1913 par le colonel Largeau. Les relations sont également conflictuelles avec les Italiens. Avant la Grande Guerre, le fils aîné du fondateur, Mohammed Mahdi, puis le neveu de ce dernier, Ahmed Chérif poursuivent son œuvre. Ainsi, en 1911, Ahmed Chérif quitte Koufra pour participer avec les tribus à la lutte du général turc Enver Pacha contre les Italiens. La défaite et le retrait des Turcs n'affaiblissent pas la volonté combative des tribus, d'autant que les Turcs leur livrent des fusils modernes...

Dans l'ensemble du Sahara, les soulèvements sanousi concernent donc aussi bien les alliés italiens et britanniques que l'armée française⁷. Pour cette dernière, les opérations sont menées tant par l'armée d'Afrique qui intervient dans le Sud tunisien et le Sud algérien ; que par les troupes coloniales qui font campagne aux confins de sahariens de l'Afrique occidentale française (AOF) et de l'Afrique équatoriale française (AEF)⁸.

6. TRIAUD (1995).

7. *Les armées françaises dans la Grande Guerre* (AFGG, 1929).

8. Il est à noter que les relations des deux côtés des rivages sahariens, relevant au

J'évoquerai rapidement les opérations périphériques concernant les Italiens en Libye et les Britanniques en Égypte, avant d'en venir aux confins sahariens de la Tunisie, de l'Algérie, de l'AOF⁹ avec l'Aïr et le Tibesti et de l'AEF avec le Ouadaï¹⁰.

Les Italiens en Libye

Les Sanousi poursuivent donc la guerre contre les Italiens qui occupent la partie côtière de la Libye après la guerre italo-turque de 1911-1912. Mais « l'attitude de la confrérie senoussiste envers les belligérants a connu des changements radicaux entre 1914 et 1918. [...] Afin de concentrer ses efforts sur sa guerre contre l'Italie, Ahmed ech Cherif annonce sa neutralité envers les deux camps, Triple Alliance menée par le Reich allemand et Triple Entente menée par la République française¹¹. » Un premier soulèvement se produit dans le Fezzan dès le mois de novembre 1914. En décembre 1914, les Italiens évacuent Ghat par suite de l'insurrection et du massacre de leurs unités de Mourzouk et d'Oubari. « En février 1915, une mission dirigée par Nouri Bey, frère d'Enver Pacha, devenu un des principaux dirigeants turcs, demande l'appui de la confrérie, qui se voit promettre un empire s'étendant de Tunis à Port-Soudan, sur la Mer Rouge¹². » En mai 1915, l'Italie abandonne la neutralité et entre en guerre aux côtés de la France. Le 11 juin 1915, la garnison de Sinaoun perd 60 hommes et se réfugie en Tunisie : c'est le début de l'insurrection de la Tripolitaine. En juillet la garnison de Ghadamès se replie sur Tripoli. Subissant de nombreux échecs, les Italiens sont contraints de se retirer et concentrent leur présence en quelques points seulement des côtes de Tripolitaine (Homs, Tripoli

nord de l'armée d'Afrique et au sud des troupes coloniales, se sont apaisées en 1910, mettant un terme à la rivalité qui avait conduit aux incidents qu'ont connus certains chefs en fonction pendant la Grande Guerre, comme Laperrine. Je fais allusion à la crise du 16 avril 1904, à Timiaouine, où s'affrontent le commandant Laperrine, accompagné du père de Foucauld, qui souhaite poursuivre vers Tombouctou, et le capitaine Théveniaut, des troupes coloniales, qui a pour mission de lui faire rebrousser chemin...

9. *Les Armées françaises d'outre-mer, Histoire militaire de l'AOF* (1931).

10. *Les Armées françaises d'outre-mer, Histoire militaire de l'AEF* (1931).

11. Abdelmajid Jmel, *Libération*, 9 janvier 2015.

12. Frémeaux (2010), p. 132.

et Zouara) et de Cyrénaïque (Benghazi et Tobrouk). La Libye leur échappe provisoirement. Dès lors, Turcs et Allemands ont un accès direct pour soutenir les Sanousi, notamment à Misourata (Mesrata) où accostent les sous-marins. Ils parviennent ainsi à livrer argent et matériel¹³. Mais les rivalités personnelles ainsi que les difficultés de ravitaillement et de communication s'opposent à un soulèvement général des populations musulmanes. D'autre part les rapports entre les insurgés tripolitains et les Sanusi deviennent parfois compliqués lorsqu'ils s'opposent sur les objectifs : ainsi en août 1915, lorsque les Sanusi souhaitent faire effort en Cyrénaïque contre les Britanniques pour soutenir les Turcs. Néanmoins les succès remportés contre les Italiens en 1915 fournissent des armes modernes aux combattants de la Sanoussiya. La victoire des Alliés en 1918 et la pacification de la Libye ramènent assez vite le calme dans ces confins orientaux.

Les Britanniques en Égypte

« Sous l'influence des Ottomans et à la suite du ralliement de l'Italie au camp franco-anglais en mai 1915, Ahmed ech Chérif change d'attitude et annonce la Guerre sainte contre les Anglais en Égypte¹⁴. » Dès lors, les Sanousi se manifestent également à la frontière occidentale de l'Égypte, de décembre 1915 à septembre 1916. Ils mènent ainsi des actions combinées avec les Ottomans qui, à partir de la Palestine, lancent en janvier 1915 une offensive sur le canal de Suez, offensive qui échoue. Les Britanniques sont néanmoins contraints d'évacuer les postes côtiers de Sidi Barani et Sollum et se replient sur Marsah Matrouh. « Ahmed ech Chérif [...] lance contre eux une attaque et arrive près de Marsa Matrouh. Le 22 mai, 1916, Ahmed ech Chérif est retiré à Djarboub, puis se dirige vers Istanbul¹⁵. » Le 28 février 1916, la contre-offensive anglaise est finalement victorieuse. Les Britanniques ne reprennent leurs positions qu'en 1916. Dans les mois qui suivent, de mars à

13. André Martel (1991) évalue l'aide des Allemands et des Turcs aux insurgés de Libye à deux officiers Allemands, une quarantaine d'officiers ottomans, quelques canons, des mitrailleuses, des munitions et des postes radio. Cité *in* Frémeaux, *op. cit.*, p. 148.

14. Abdelmajid Jmel, *ibid.*

15. *Ibid.*

novembre 1916, la menace est renouvelée avec le soulèvement d'Ali Dinar dans le Darfour. J'y reviendrai.

L'Armée d'Afrique dans le sud tunisien

En 1914, les troupes du sud tunisien comptent 2 000 hommes qui occupent 6 postes importants (Pervinquières, Déhibat, Ben Gardane, Tataouine, Medenine et Zarsis) avec une réserve à Gabès. Du fait du retrait des Italiens, dès la fin du mois de juin 1915, la frontière du Sud tunisien n'est plus contrôlée côté libyen. Pour parer à toute éventualité, les forces sont renforcées en août 1915, au point que le « détachement du Sud tunisien » compte alors 25 compagnies (quelque 8 bataillons), 3 escadrons et demi, 13 pièces d'artillerie, 3 sections de mitrailleuses, 2 compagnies du train, 1 ambulance, des goums et une compagnie saharienne.

À partir de septembre 1915, les postes français sont attaqués, voir assiégés (Dehibat) et les accrochages se multiplient ; deux postes de l'extrême Sud (Bir-Pastor et Pervinquières) évacués. Pour assurer la mission de souveraineté et stabiliser la situation, les effectifs sont augmentés et des renforts acheminés d'Algérie et de Tunisie. Le détachement du sud tunisien passe alors de 8 à 15 bataillons, de 3 à 8 escadrons, de 13 à 27 pièces d'artillerie et de 3 à 7 sections de mitrailleuses ; fin mai 1916, les effectifs sont de 284 officiers, 12 400 hommes ; à la fin de l'année, 2 escadrilles sont également affectées à ce front qui absorbe encore, fin 1917, 221 officiers et 9 400 hommes.

Ces forces remportent quelques succès mais ne parviennent pas à mettre un terme aux attaques des postes et des convois de ravitaillement qui se poursuivent même après que le grand cheik des Sanousi a désavoué les attaques contre la France. Limités à des opérations de police, l'action des troupes françaises empêche néanmoins toute incursion de forces. Il faut attendre 1919 pour voir la situation rétablie en Tunisie.

Si au cours de l'année 1916, le renforcement des forces en Tunisie contraint progressivement les Sanousi tripolitains à ralentir leurs activités sur la frontière tunisienne, en revanche, « poussés par les Turcs et vraisemblablement par les Allemands, (ils dirigent) leurs

actions dans deux directions : vers le Sahara des Toubous et vers celui des Touaregs¹⁶ ».

Les méharistes de l'armée d'Afrique dans le Sud algérien

Dans le sud algérien, les hostilités commencent dès le début de 1916 contre le Tassili des Ajjers. Le 23 mars, une harka venue de Ghat, forte de 400 hommes disposant de fusils à tir rapide et de 2 canons de 65, s'empare du poste de Djanet après un siège de 18 jours qui contraint le maréchal des logis Lapiere, ses 22 sahariens et 23 auxiliaires à se replier¹⁷. Fort de trois compagnies méharistes de 150 à 200 goumiers, renforcé de 2 canons de 80 de montagne et de 4 mitrailleuses, le groupement du lieutenant-colonel Meynier, commandant le territoire des Oasis, quitte Ouargla le 25 mars et atteint Fort Flatters le 16 avril. Mais dès le 11 avril, le général Moinier commandant l'armée d'Afrique du Nord, recommande la plus grande prudence et de ne pas dépasser Polignac. Néanmoins Meynier réoccupe temporairement Djanet, le 15 mai 1916, et arrive devant Ghat le 21 avec 450 hommes. Mais il reçoit le 3 juin l'ordre du ministre de la guerre de ne pas franchir la frontière et de ne pas poursuivre jusqu'à Ghat. Cet échec psychologique accélère l'insurrection des Touaregs Ajjers qui se soulèvent en août. Étirée sur plus de 1 200 kilomètres, la ligne de ravitaillement de Meynier depuis Ouargla est attaquée par les Sanousi. En fait, les troupes du sud algérien sont contraintes à la défensive et le commandement décide de ramener la colonne Meynier vers Fort Flatters qu'elle rejoint le 13 août 1916. Le succès éphémère de Djanet, évacué le 3 juillet, aboutit en fait à un échec.

En novembre 1916, les troupes algériennes occupent un réseau de postes avec des garnisons fixes d'un total de 660 hommes (Ouargla, Fort Lallemand, Fort Flatters, Fort Polignac, In-Salah et Fort Motylinski), tandis que près de 300 méharistes et goumiers garde la ligne de communication Ouargla – Fort-Lallemand – Fort Flatters. Par ailleurs, une colonne mobile de près de 600 hommes aux ordres du lieutenant-colonel Meynier surveille le pays des

16. Denis (1991), p. 138.

17. Quelques jours après leur sortie, ils sont faits prisonniers et restent captifs au Fezzan jusqu'en 1918.

Ajjers. Un autre groupe mobile de 230 méharistes commandés par le capitaine Depommier assure la police du Touat, du Tidikelt et du Hoggar. Il est en liaison avec le groupe mobile de Kidal qui dépend de l'AOF.

Les tribus continuent d'être travaillées par la propagande sanousi et la situation continue à se dégrader. L'Algérie dirige des renforts sur In-Salah, 300 hommes, de l'artillerie et des mitrailleuses. Les 25 et 26 novembre Fort Polignac est attaqué ; les colonnes de ravitaillement également. Devant les difficultés de ravitaillement, Fort Polignac est finalement évacué à son tour le 18 décembre 1916 et Fort Flatters devient alors le point fort du Sahara oriental. Mais le Hoggar se trouve ainsi découvert face au pays Ajjer gagné au soulèvement.

« En cette fin d'année 1916, la révolte saharienne se manifeste par deux événements bien plus frappants pour les esprits des Européens¹⁸ ». Il s'agit de l'assassinat du père de Foucauld et du siège d'Agadez.

L'assassinat du père de Foucauld

Ancien compagnon de Laperrine au 4^e Chasseurs en 1881, devenu prêtre en 1901, le père Charles de Foucauld s'installe à Tamanrasset en 1905. Echangeant aussi bien avec les officiers de Laperrine qu'avec les notables indigènes, il devient « l'âme du Hoggar ». Bien informé de la dégradation de la situation au Sahara, il refuse en juin 1916 de se réfugier à Fort Motylinski et reste à Tamanrasset, acceptant seulement de quitter son ermitage pour gagner un fortin hâtivement construit par l'armée française et dans lequel sont entreposées des armes. « Il accepte ainsi d'assumer, en pleine connaissance de cause, le rôle de représentant des Français contre les tribus en révolte.¹⁹ » Le 1^{er} décembre 1916, un groupe de dissidents cherchant à faire main basse sur les armes se fait ouvrir le fortin. Charles de Foucauld est fait prisonnier et attaché, sans que l'on sache si son exécution était préméditée. L'arrivée de deux méharistes passer saluer l'ermite déclenche le drame : ils sont abattus et le père est aussitôt exécuté par

18. Frémeaux (2010), p. 139.

19. *Ibid.*, p. 140.

son gardien²⁰. Le bordj fortifié est pillé. Quelques jours plus tard, le 7 décembre 1916, Kaossen attaque le poste d'Agadez dans l'Aïr.

Kaocen, l'Armée d'Afrique et les troupes coloniales dans l'Aïr

Touareg originaire de l'Aïr, Kaocen (Kaossen ou Kawsan) refuse la domination française. Il part en dissidence et s'affilie à la confrérie des Sanousi avec lesquels il combat les Français. Il continue ce combat aux côtés des Turcs, au Kanem et au Borkou. Après la prise d'Aïn Galaka par le général Largeau en 1913, il s'enfuit à Mourzouk près de Si Mohammed El Abed, frère du grand cheik Sanousi et gouverneur au Fezzan. Kaocen reçoit un commandement au Fezzan, continue la guerre avec la Sanousiya contre les Italiens, avant d'être chargé de la conquête de l'Aïr.

Fort du soutien de la Sanousiya, Kaocen arrive en août 1916 à Ghat avec 200 hommes, 25 artilleurs et de l'armement collectif, des mitrailleuses et 1 canon de 65 pris aux Italiens et servis par des ascaris déserteurs. Outre ces 200 réguliers, Kaocen dispose également du renfort de 1 000 rebelles de l'Aïr dirigé par Tagama, sultan d'Agadez secrètement rallié à la Sanousiyya. Quittant Ghat à la fin septembre 1916, il se fixe pour projet de reconquérir les territoires revendiqués par les Turcs et les Sanousi, et accessoirement de trouver du ravitaillement pour le Fezzan ravagé par la guerre et la famine. C'est ainsi que la révolte sanousi gagne le Hoggar et l'Aïr.

À Agadez, où le poste de l'armée française n'a été installé qu'en 1906, les forces sont dirigées par le commandant Sabatié et un lieutenant. Ils commandent 150 tirailleurs et disposent de deux mitrailleuses, ainsi que de vivres et de munitions en abondance. Attaqué dès le 7 décembre, le poste est complètement encerclé le 13 décembre. Ignorant la situation à Agadez, la section méhariste de l'Aïr qui escorte la caravane de sel qui revient de Bilma, est attaquée. Grâce aux rares rescapés, le capitaine Maffre et quelques tirailleurs qui ont échappé à l'embuscade, l'information sur l'attaque d'Agadez

20. Exclut du pardon (aman) accordé aux révoltés par Laperrine, nombre des meurtriers du père de Foucauld dont il aurait existé une liste de « 103 noms » sont pourchassés et tués au cours d'affrontement avec les méharistes...

est connue à Zinder, à 400 kilomètres plus au sud, le 21 décembre, et à Dakar le lendemain. Un autre détachement est pratiquement anéanti le 28 décembre à une vingtaine de kilomètres d'Agadez. Parmi les victimes, une personnalité célèbre, l'international de rugby à XV Julien Dufau²¹, sous-lieutenant commandant la section de méharistes sénégalais. Capturé à l'issue des combats avec trois autres Français, ils sont tous les quatre exécutés sur ordre de Tégama, sultan d'Agadez.

Lyautey et le commandement supérieur des territoires sahariens

Au bilan, fin 1916, l'insécurité est assez générale et les forces sahariennes françaises sont affaiblies malgré le renfort de troupes régulières du nord et la levée de nombreux goums, parfois peu sûrs et la création des trois compagnies sahariennes, à Ouargla en septembre 1914, à Toggourt et dans le Sud tunisien en mars 1916. En fait, une partie des anciens Sahariens aguerris ont obtenu de combattre en France et sont remplacés par des non spécialistes. Les troupiers indigènes sont parfois travaillés par la propagande sanousi. Et surtout, les raids incessants et le système des gros convois pour les colonnes ou les ravitaillements provoquent des hécatombes d'animaux. L'ennemi, aguerris, bien armé avec le matériel italien et bien dirigé par des instructeurs turcs ou allemands, fait preuve d'une audace grandissante.

Il est important de noter que cette « crise éclate pendant la brève période où le général Lyautey est ministre de la Guerre. Il relève immédiatement Meynier de son commandement » et crée le 12 janvier 1917 un commandement supérieur des territoires sahariens, temporaire, englobant les confins de la Tunisie, de l'Algérie [annexes de Benni-Abbès, de Timimoun et d'El Oued, territoire des Oasis

21. Né en 1888 à Biarritz, menuisier, il s'engage en 1905, rejoint les troupes coloniales à Bordeaux en 1907, joue au Stade bordelais, quitte l'armée en 1911 et rejoint le Biarritz Stade. Il participe au Tournoi des Cinq nations en 1912. Mobilisé au 7^e régiment d'infanterie coloniale en 1914, il rejoint le Niger le 2 février 1916. Devenu un chef méhariste apprécié, il participe aux combats de Zurrika, Amazella et Tarbardak. Cité trois fois dont deux à l'ordre de l'armée, chevalier de la Légion d'honneur, son nom est donné au Fort d'Agadez.

sahariennes, cercles de Ghardaïa et de Touggourt] et de l'AOF [au nord d'une ligne englobant les confins de la Mauritanie, Araouane, Gao, Tahoua, le cercle d'Agadès et le Kaouar] ; et ce dans le but de préciser par des directives d'ensemble l'action politique et militaire dans le Sahara, même si les distances, considérables, rendent la tâche difficile. Le Tchad ne fait pas partie de cet ensemble et le Sahara tunisien en est retiré le 12 novembre 1917.

Lyautey confie ce commandement, implanté à Ouargla, au plus illustre des « Sahariens », le général Laperrine qui commande alors une division²² sur la Somme. Partisan de la politique d'« apprivoisement » envers les chefs indigènes, Laperrine arrive en Algérie le 22 janvier 1917. Pour tenter de coordonner les efforts de l'Algérie et de l'AOF dans les opérations engagées contre les Sanousi et plus particulièrement Kaocen, Laperrine, dès le 28 janvier, donne l'ordre aux forces du Hoggar, le groupement du capitaine Depommier évoqué précédemment, d'agir contre Kaocen à Agadez, en liaison avec les troupes de l'Afrique occidentale (colonne Berger).

Le gouverneur d'Afrique occidentale française AOF charge le lieutenant-colonel Mourin, commandant le territoire du Niger [dont dépend Agadez], de commander les opérations de dégagement d'Agadez. En plus de la colonne du capitaine Depommier, deux autres colonnes doivent converger : la colonne Mourin sur l'itinéraire Zinder–Tanout–Agadez ; et la colonne du chef de bataillon Berger formée par prélèvement de troupes dans la région de Tombouctou et de la boucle du Niger sur l'axe Asango–Menaka–In-Gall–Agadez. Dans le même temps, les groupements sud-ouest (Tahoua-Madaoua) et est (N'Guimi-Bilma) sont chargés d'une mission défensive ; une réserve de forces est également constituée à partir des garnisons de la vallée du Niger.

- en tournée à N'Guimi, le lieutenant-colonel Mourin ne rentre à Zinder que le 11 janvier. Les forces dont il dispose sont dispersées et assurent leur mission de sécurité locale et de souveraineté dans des régions troublées. Il est donc convenu d'organiser la colonne de secours pour dégager Agadez avec des renforts en provenance de Dakar, acheminés par voie maritime puis par voie ferrée à travers la Nigeria, et qui parviennent à Zinder en janvier. Il est à noter que les

22. 23^e division d'infanterie.

Britanniques occupent quelques postes au sud du territoire du Niger pour permettre aux garnisons françaises de participer aux opérations. Mourin quitte Zinder le 8 février 1916 avec 72 Européens, 756 tirailleurs regroupés au sein de 3 compagnies de marche, 2 sections de 80 de montagne, 3 sections de mitrailleuses et 1 section méhariste. Un convoi de 1 800 chameaux l'accompagne. Il doit emporter 7 jours d'eau pour traverser une zone désertique pauvre en puits important. À Tanout, le 16 février, Mourin laisse 60 hommes pour assurer la sécurité de sa ligne de communication avec Zinder. Le 21 février, les méharistes en mission de reconnaissance se heurtent aux rebelles, perdent 16 tués et 19 blessés et ne sont dégagés par le gros de la colonne que le lendemain. Le 3 mars, Mourin engage le combat à 15 kilomètres d'Agadez et atteint le poste qu'il libère le 5 mars, au prix de 6 tués, 21 blessés et 5 disparus. Kaocen et le sultan Tegama s'enfuient vers le nord.

- Berger quitte Menaka le 6 février 1916 avec 10 officiers, 14 sous-officiers européens, 428 tirailleurs dont 180 méharistes, 24 goumiers, 2 sections de mitrailleuses, une section de canon de 80 de montagne et des éléments de logistique ; 100 tirailleurs supplémentaires le rejoignent le 16 février. Parvenue à In-Gall le 5 mars, Berger rejoint Mourin à Agadez le 18 mars.

- le capitaine Depommier ne parvient pas à établir la liaison avec les troupes coloniales, mais il établit en revanche la liaison en mars avec un chef touareg resté fidèle à la France, Moussa-Ag-Amastanane²³. Depommier s'approche néanmoins d'Agadez sans y entrer et retourne au Hoggar sans même avoir appris le dégagement d'Agadès le 3 mars. Le 14 avril, il atteint Motylinski.

Du 25 mars au 2 mai, les colonnes Mourin et Berger patrouillent dans l'Air. Berger patrouille vers In-Gall jusqu'au 21 juin. Les fortes pertes en dromadaires subies au cours des opérations ne permettent plus d'entretenir des effectifs importants dans le désert. Le 27 juin 1916, le gouverneur général de l'AOF et le général Laperrine ordonnent le repli des troupes vers le sud. Berger rejoint Menaka le

23. S'étant rendu auprès de Kaocen pour lui réclamer des chameaux raziés, il est retenu prisonnier et réussit à s'évader au bout d'un mois de captivité.

18 juillet puis Ansango le 29 juillet, date de dissolution de sa colonne. Quant à Mourin, avec un groupe mobile de 240 méharistes, 700 auxiliaires et des mitrailleuses, il inflige une sévère défaite à Kaocen, le 13 juillet 1916, à Amzet, capturant son canon, un trépied de mitrailleuse et ses munitions. Quittant Agadez le 16 juillet, Mourin y laisse 2 compagnies ainsi qu'une autre à In-Gall.

Les combats se poursuivent tant au Hoggar qu'au pays des Ajjer. Les 17 et 19 février 1917, un groupe mobile opérant à l'est de Motylinski engage le combat contre le rezzou qui a assassiné le Père de Foucauld.

Le 16 avril 1917, Laperrine donne à nouveau des directives pour pacifier les régions sahariennes, en étroite collaboration entre Algériens et Soudanais. Mais les forces méharistes françaises sont à bout de souffle par suite de surmenage et de leur emploi en masse. Du fait des pertes animales, beaucoup d'hommes sont démontés ; le cheptel camélien est épuisé ce qui contraint les unités méharistes à ne plus effectuer que des opérations de police. Néanmoins, Laperrine obtient un renforcement de ses moyens avec la création d'une escadrille saharienne basée à Ouargla et In Salah en août 1917.

Poursuivi, Kaocen est battu le 13 juillet 1917 à Messin où il abandonne son artillerie et 74 tués. Après les accrochages des 28 août et 13 décembre 1917, il parvient à s'enfuir sans que les troupes françaises ne parviennent à la poursuivre du fait des difficultés de ravitaillement. Il tente encore des incursions au Damerghou. Les 16 février 1918 et 1^{er} mars 1918, le groupe mobile d'Agadez et des partisans du chef targui du Hoggar, Moussa-Ag-Amastan, battent définitivement Kaocen et le rejettent au nord de l'Aïr. Réfugié au Tibesti, Kaocen trouve la mort à Mourzouk dans le Fezzan en janvier 1919, « dans des circonstances mal élucidées²⁴ ». Tagama est arrêté par les méharistes français en mai 1919.

En 1918, l'ennemi principal est le sultan Ahmoud qui après avoir attaqué, en vain, Fort Flatters les 8 et 9 mai 1917, se lie avec les Ajjers, les derniers dissidents. Le capitaine Depommier et Moussa réoccupent Djanet du 28 octobre au 9 novembre 1918. Laperrine fait réoccuper Fort Pognac en juin 1919. Le commandement supérieur des oasis est supprimé le 30 octobre 1919 et le général Laperrine, promu général de division, prend le commandement de

24. Frémeaux (2010), p. 149.

la division d'Alger²⁵. Djanet est à nouveau occupé le 20 juillet 1920 et rebaptisé Fort Charlet.

Les dépendances sahariennes de l'Afrique occidentale française

Les premières opérations dans les dépendances sahariennes de l'AOF sont menées contre le soulèvement en 1914 des Oulliminden et de leur chef Firhoun dans la boucle du Niger. Firhoun est interné à Gao. En 1916, pressés peut-être par la propagande sanousi, les Oulliminden de la région de Tombouctou entrent en rébellion, rejoints par des guerriers du Hoggar et de l'Aïr. Firhoun s'évade et prend la tête de la révolte. Administrés par de jeunes officiers sans expérience, les Oulliminden ont vu leur zone de nomadisation réduite à la région de Menaka et une partie des tribus soustraites à leur suzeraineté dans le but d'affaiblir leur prestige. Leur soulèvement est de courte durée : les partisans de Firhoun sont surpris, en mai 1916, près de la mare d'Aderamboukane, aux confins du Niger et du Soudan, et complètement défaits ainsi que leur campement, par une colonne de contingents locaux commandée par le capitaine Loyer, rejointe et renforcée par les méharistes Chaamba du capitaine de la Roche, commandant la compagnie du Tidikelt, renforcés d'un contingent de Touareg du Hoggar. Firhoun parvient à s'enfuir et trouve la mort le 25 juin dans un accrochage avec les Kel Ahaggar.

Au Tibesti, qui dépend de l'AOF et non pas de l'AEF, la colonne du commandant Löffler, venue du Niger, crée en 1914 des postes à Bardai et à Zouar²⁶. L'arrivée de Kaocen à Ghat et la surestimation des menaces d'attaque qu'elle suscite conduisent le commandant des postes du Tibesti à les évacuer, sans ordre, en août 1916, « impressionnées par une alerte probablement fautive, ou du moins exagérée, annonçant une offensive majeure de la Sanusiya²⁷ ». Ce mouvement isole Bilma. Aussi est-il décidé de réoccuper les deux

25. Parti le 18 février 1920 de Tamanrasset à bord d'un Breguet XIV, Laperrine est sérieusement blessé lors d'un atterrissage de fortune et meurt le 5 mars près de l'épave, alors que ses deux compagnons sont secourus le 14 mars par les méharistes du Tidikelt.

26. Champeaux (2009).

27. Frémeaux(2010), p. 137.

postes en octobre 1916. « En fait, seul le maintien à Zouar est autorisé par le gouverneur de l'AOF Gabriel Angoulvant, qui juge tous ces efforts inutiles et dispendieux²⁸. » Ce qui est en cours au moment où se déclenche l'affaire d'Agadez. Après cette évacuation précipitée des postes, la colonie du Tchad n'a plus à faire face qu'aux opérations sanousi qui prennent souvent « la forme traditionnelle de rezzous et de contre-rezzous²⁹ » venus du Tibesti. Il est à noter que les Toubous ne participent pas à cette agitation. Si la France a abandonné provisoirement le Tibesti, en revanche elle défend victorieusement les palmeraies du Borkou et de l'Ennedi³⁰. Néanmoins, il faut attendre 1924 pour que les méharistes du Tchad commencent à reprendre le contrôle direct du Tibesti. Le poste de Bardaï n'est recréé qu'en 1929. C'est à cette date que le Tibesti quitte l'Afrique occidentale française pour être désormais administré par l'Afrique équatoriale française, comme le reste du Tchad.

Les troupes alliées dans le Darfour et au Ouadaï

Le mouvement de révolte s'étend plus à l'est, aux confins de l'Afrique équatoriale française. Au Tchad, la mise sur pied en août et septembre 1914 des colonnes destinées à opérer au Cameroun entraîne le repli de certaines garnisons. Sultan du Dar Sila, à la frontière du Darfour anglo-égyptien, Bakhit, qui s'est soumis en 1912, en profite pour intriguer à nouveau contre la France. Il se rapproche du sultan du Darfour, Ali Dinar, qui s'est lui-même allié aux Sanousi de Koufra pour lutter contre les Anglais. Bien renseignés par les sultans restés fidèles du Dar Tama et du Dar Massalit, échangeant les informations entre eux, Français du Tchad et Britanniques du Soudan prennent d'abord, comme les autres forces françaises du Sahara, des mesures défensives. La fin des hostilités au Cameroun, en février 1916, libère les premières troupes qui sont rapatriées au Tchad en mars et positionnées dans le Ouadaï. Dans le même temps, les Britanniques concentrent des troupes à la frontière du Soudan

28. *Ibid.*, p. 139.

29. Denis (1991), p. 138.

30. Certains détachements méharistes qui luttent contre les rezzous sont commandés par des chefs indigènes, comme l'adjudant Ambokoro qui s'illustre notamment en mars 1917 au nord-est de l'Ennedi.

et du Darfour. Alors que les Sanousi du Libye ne lui envoient pas les renforts promis, Ali Dinar proclame la guerre sainte. Bakhit se prépare et rassemble à Goz Beida 2 000 guerriers renforcés de 300 soldats du Dar Four.

Commandant la circonscription du Ouadaï, le colonel Hilaire attend des renforts supplémentaires pour entrer en campagne au Sila, province voisine du Darfour, au sud du Ouadaï. De leur côté, les Britanniques entrent au Darfour et occupent le 21 mars 1916 les puits du djebel Hella. Ils arrêtent leur progression pour permettre à Hilaire d'opérer contre Bakhit à Goz Beida, en même temps qu'eux contre El Facher.

Le 6 mai 1916, le gouverneur général de l'AEF, puis le 19 mai le ministre des colonies, autorisent l'entrée en campagne au Sila. Le 13 mai, Hilaire quitte Am Guéréda avec 17 officiers, 22 sous-officiers européens, 698 tirailleurs et auxiliaires, organisés en 5 compagnies, dont une montée, renforcées de gardes régionaux et de goumiers. Les combats d'Aboutouk le 15 mai, de Souk Djemel le 16 mai et enfin de N'Gazéré le 17 mai permettent l'occupation de Goz Beida le même jour. Le sultan s'enfuit au Darfour : il est poursuivi sans pouvoir être rejoint. Le 12 juin, la colonne du Sila est dissoute. Grâce aux renseignements obtenus et aux dispositions prises, le colon el Hilaire n'a eu que 2 tués. Bakhit est capturé le 16 juillet 1916 et le calme rétabli dès lors au Dar Sila.

De leur côté, pendant les opérations au Sila, les Britanniques infligent le 22 mai 1916 une défaite complète à Ali Dinar et entrent le lendemain dans sa capitale, El Facher. En novembre, les Anglais achèvent les opérations contre Ali Dinar réfugié dans le Djebel Mara. Ali Dinar est tué le 6 novembre à Seringai. Ses fils font leur soumission en décembre 1916.

Que dire en conclusion à propos de « la grande peur dans le Sahara³¹ » ?

Tout d'abord, le théâtre africain et saharien plus particulièrement immobilise des effectifs non négligeables : la répression des révoltes en Algérie nécessite l'emploi de 12 000 soldats avec l'appui de

31. TRIAUD (1995), vol. 2, chap. 37.

l'artillerie. De plus, en 1917 « deux régiments métropolitains doivent être acheminés de France, les six bataillons de tirailleurs sénégalais et les unités de zouaves réservistes ne pouvant affronter la neige et le froid³². » Après avoir mise sur pied une force de la valeur d'une brigade dans le Sud Tunisien, l'armée française est obligée de la renforcer jusqu'à ce qu'elle atteigne la valeur d'une division en raison de la menace qui pèse sur la stabilité de la Tunisie et de l'Algérie. Si l'on considère l'ensemble des 137 bataillons de tirailleurs sénégalais mis sur pied pendant la Grande Guerre, 30, soit le quart, stationnent comme forces de souveraineté en Afrique du Nord ainsi que l'avait imaginé le lieutenant-colonel Mangin.³³

Ensuite, se chiffrant à quelques centaines de morts, les pertes de l'armée française dans le Sahara sont faibles par rapport à celles du front français³⁴. Mais le bilan humain des opérations de pacification dans le désert est lourd, en particulier pour les dépendances sahariennes de l'AOF. Les moyens militaires se renforcent durant la guerre. Les méharistes ont, pour la première fois, utilisé le fusil-mitrailleur. Les premiers avions de guerre, et plus seulement de reconnaissance, sont déployés en attendant, dans l'entre-deux-guerres, les véhicules blindés. Les militaires commencent également à utiliser les premiers postes radio qui permettent de s'affranchir des fils de la télégraphie. La reprise d'Agadez est suivie d'une lourde répression : Vincent Joly parle même d'« un épouvantable massacre contre tous les hommes de religion³⁵ ». Dans certaines régions, comme le nord Damergou, les puits ont été comblés pour contraindre les rebelles à se rendre et briser un adversaire qui cherche à organiser une guérilla. Selon Jean-Louis Triaud, 20 % de la population de l'Air a disparu entre 1913 et 1920. En 1919, le rapport de l'inspecteur des colonies Demaret dénonce les brutalités commises au cours des opérations contre les Oulliminden : « Des femmes touareg, femmes blanches, de la

32. CLAYTON (1995), p. 133.

33. 3 en Tunisie, 110^e, 112^e et 117^e BTS. 11 en Algérie, 108^e, 109^e, 111^e, 113^e, 114^e, 115^e, 116^e, 118^e, 135^e, 136^e et 137^e BTS. 16 au Maroc, 2^e et 3^e BTS du Maroc ; 10^e, 11^e, 13^e, 14^e et 15^e BTS du Maroc ; 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 21^e, 22^e, 23^e, 24^e et 100^e BTS. Cf. MANGIN (1910).

34. Nombre de « Sahariens » sont morts pour la France en métropole, à l'image du colonel Mouret, du général Largeau ou du capitaine Gardel...

35. JOLY (2009), p. 203.

caste des guerriers ou imochars, ont été abandonnées aux tirailleurs, violées, puis éventrées³⁶ ». Ailleurs, les auxiliaires touareg de l'armée française profitent de l'occasion pour piller et régler de vieilles querelles en toute impunité... Enfin, un certain nombre de chefs ayant dirigé les révoltes sont exécutés après leur capture, « actes qui apparaissent comme de véritables crimes, et ne s'expliquent que par la volonté de faire disparaître des opposants jugés dangereux », ainsi que le note Jacques Frémeaux. Sont ainsi mis à mort en novembre 1917, Dokom, aguid d'Abéché et une vingtaine de dignitaires ; emprisonné à Agadez après sa capture, Tegama est exécuté en 1920 sur ordre du commandant de cercle qui tente de dissimuler cette exécution en suicide...

Néanmoins, dans le Sahara central, « la politique de Laperrine, empruntée au général Lyautey – l'ennemi d'aujourd'hui doit être considéré comme l'allié de demain – permet d'obtenir la soumissions des populations et le retour de l'autorité française, même si elle est exercée par Moussa-ag-Amastane³⁷ », l'allié fidèle. Et paradoxalement, après la Grande Guerre, c'est à l'ouest – zone restée relativement calme pendant le conflit – que la résistance des nomades sera « la plus longue et la plus meurtrière à cause de la valeur même de ces adversaires et des frontières du Maroc et du Sahara espagnol. [...] Il faut attendre vingt-cinq ans, soit 1934, pour que Giraud par une vaste opération concentrique menée en accord avec tous les territoires, y compris le Rio de Oro espagnol, puisse arriver à régler la dernière grande tâche de dissidence³⁸. »

En outre, comme conséquence de la « légende noire » forgée à la fin du XIX^e siècle à propos de la Sanousiya, resurgit pendant la Grande Guerre, pour les responsables français, le thème du complot « germano-turco-sénoussiste ». Mais il reste une explication trop simpliste pour les événements complexes survenus au Sahara de 1914 à 1918... ainsi que j'ai tenté de vous le montrer. Les agitateurs

36. Rapport au ministre des colonies, 27 juillet 1919, cité *in* FREMEAUX, *op. cit.*, p. 137.

37. Clayton (1994), p. 132.

38. Denis (1991), p. 126. En témoignent également les contre-rezzous conduits par le capitaine Le Cocq, « le Grand Méhariste » en Mauritanie au début des années trente ; il en va de même en Côte française des Somalis (massacre de la colonne de l'administrateur Bernard, le 18 janvier 1935, à Morhato).

allemands présents au Maroc ne semblent pas avoir eu de contact avec la Sanousiya³⁹ ! En même temps qu'une indéniable volonté de la Sanousiya de résister politiquement et religieusement face aux « infidèles », les difficultés de coordination dues aux distances ou aux querelles de personne, les divergences dans l'appréciation des situations, les contextes locaux ont également leur part dans l'explication des événements.

« La défaite d'Ahmed ech Chérif devant les Anglais représente un tournant dans l'histoire de la confrérie senoussiste. En effet, **Mohamed Idris**, petit-fils et héritier de Mohamed ben Ali es Senussi, devient le leader de la Senoussiya et commence des négociations avec les Anglais et les Italiens qui aboutissent à des traités de paix et d'alliance, contre les Allemands et Ottomans. À la fin de la Première Guerre mondiale, la plupart des Senoussistes accepte une sorte d'autonomie en Cyrénaïque⁴⁰. »

Enfin la Sanousiya allait peut-être obtenir une revanche après la Grande Guerre. En effet, dépossédé du pouvoir dès avril 1917 par son neveu Mohammed Idriss qui se rapproche des Alliés, Ahmed Chérif s'exile à Constantinople en 1918, puis à Médine où il meurt en 1933. En revanche, Mohammed Idriss garde le contact avec les Britanniques et préserve ainsi ses positions en Cyrénaïque. « La paix avec les Italiens n'est pas durable. En effet, en 1923, l'Italie fasciste décide la reconquête de la Tripolitaine et la Cyrénaïque⁴¹. » Achevant la pacification de la Libye, l'Italie fasciste occupe l'oasis de Koufra en 1931 et met fin en quelque sorte provisoirement à la puissance sanousi, Mohammed Idriss s'exilant en Égypte. Mais durant la Seconde Guerre mondiale, les Britanniques traitent avec les Sanousi de Cyrénaïque, leur promettant que leur pays ne retomberait pas sous l'autorité italienne. « En Égypte, Idris constitue une armée libyenne, qui participe avec les Anglais à la campagne de la Libye en 1943⁴². »

Et en 1949, sur décision de l'Organisation des Nations-Unies, la Cyrénaïque est érigée en royaume musulman au profit du chef héréditaire de la confrérie des Sanousi, qui n'est autre que...

39. AFGG (1936).

40. Abdelmajid Jmel, *ibid.*

41. *Ibid.*

42. *Ibid.*

Mohamed Idris, émir de Tripolitaine et de Cyrénaïque depuis 1946, qui devient roi de Libye en 1951. En 1969, le colonel Kadhafi dépose le roi par un coup d'État ; mais certains notent que l'empreinte de l'inspiration rigoriste du sanoussisme marque alors les idées du nouveau chef de la Libye... D'autres évoquent le même thème à propos des interventions de l'armée libyenne au Tchad⁴³. Quant au Professeur Abdelmajid Jmel, il note que « la chute de Kadhafi annonce le début du retour de l'influence senoussiste. En effet, l'ancien drapeau de la confrérie réapparaît officiellement. Et certaines voix demandent le retour du régime Senoussiste et la constitution de 1951⁴⁴. »

Bibliographie sommaire

- BOUCHEZ (capitaine) et VENEL (lieutenant-colonel, dir.), *Guide de l'officier méhariste au territoire militaire du Niger*, Paris, Larose Libraire-Éditeur, 1910.
- CAUVET (commandant), *Le chameau*, Paris, Librairie Baillière et Fils, 1925.
- CHAMPEAUX Antoine, « L'artillerie sans chevaux, l'adaptation aux colonies » in *L'artillerie, le militaire et le cheval*, AUBAGNAC Gilles & RICHARDOT Philippe (dir.), CFHM, Lavauzelle, 2009
- CHAMPEAUX Antoine et DEROO Éric, *La Force noire. Gloire et infortune d'une légende coloniale*, Paris, Tallandier, 2006.
- CILLEULS J. DES (Médecin général), « L'œuvre scientifique et pacificatrice des grandes missions sahariennes » in *Revue historique des armées*, n° 1959/4.
- CLAYTON Anthony, *Histoire de l'armée française en Afrique 1830-1962*, Albin Michel, 1994.

43. « Depuis 1973, les Libyens, héritiers spirituels et politiques de la confrérie, occupent la bande d'Aozou, au nord du Tchad, et accentuent leur pression, ne dissimulant pas leur intention de s'emparer directement ou par vassaux interposés (les Toubous ou les « Soudanais ») de toute la moitié septentrionale du Tchad. Les troupes françaises, pour défendre l'intégrité territoriale de ce pays, se sont opposées à plusieurs reprises à la tentative d'hégémonie libyenne. » Colonel Jean-Marie MASSIP, documentation du musée des troupes de marine, Fréjus.

44. Abdelmajid Jmel, *ibid.*

- DENIS Pierre, *L'armée française au Sahara, de Bonaparte à 1990*, L'Harmattan, 1991.
- DJMEL Abdelmajid, « La Libye, l'islam et la Première Guerre mondiale », *Libération*, 9 janvier 2015.
- DOURY Paul, *Un échec occulté de Lyautey. L'affaire du Tafilalet. Maroc oriental (1917-1919)*, L'Harmattan, 2010.
- DUCLERT Vincent, « L'Empire ottoman et la conduite de la guerre », in AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et BECKER Jean-Jacques (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Bayard, 2004.
- FERRY colonel, « Le Sahara dans la guerre 1914-1918 », *Revue historique des armées* n° 1967/4.
- FRÉMEAUX Jacques, *La France et l'Islam*, PUF, 1991.
- FREMEAUX Jacques, *L'Afrique à l'ombre des épées (1830-1930)*, 2 vol., SHAT, 1993-1995.
- FREMEAUX Jacques, *Le Sahara et la France*, Éditions SOTECA, 2010.
- HURE (général, dir.), *L'Armée d'Afrique*, Lavauzelle, 1977.
- JOLY Vincent, *Guerres d'Afrique*, PUR, 2009.
- Les Armées françaises d'outre-mer, Histoire militaire de l'AOF ; Histoire militaire de l'AEF ; Les opérations militaires au Maroc ; Les grands soldats coloniaux* ; Imprimerie nationale, 1931 ;
- « Les opérations contre les Sénoussis » in *Les armées françaises dans la Grande Guerre* (AFGG), Tome IX, Fronts secondaires, volume 2, Imprimerie nationale, 1929.
- LUGAN Bernard, *Les guerres d'Afrique. Des origines à nos jours*, Editions du Rocher, 2013.
- MANGIN Charles (lieutenant-colonel), *La Force noire*, Hachette et Cie, 1910, réédité, L'Harmattan, 2011, présentation d'Antoine CHAMPEAUX.
- MARTEL André, *La Libye, 1835-1890, essai de géopolitique historique*, PUF, 1991.
- MASSIP Jean-Marie, « Réflexions sur la Senoussia », *L'Ancre d'Or-Bazeilles* n° 233, juillet-août 1986
- MEYNIER Gilbert, *L'Algérie révélée. La guerre de 1914-1918 et le premier quart du XX^e siècle*, Genève, Droz, 1981.
- MILAN J. J., « Découverte et pacification du Sahara » in *Revue historique des armées*, n° 1959/4.

PORTE Rémy, *La conquête des colonies allemandes. Naissance et mort d'un rêve impérial*, 14-18 Éditions, 2006.

Revue historique des Armées

Revue des troupes coloniales

Revue militaire d'Afrique occidentale

RIVET Daniel, *Lyautéy et l'instauration du protectorat français au Maroc, 1912-1925*, 2 vol., L'Harmattan, 1986.

« Soutien donné aux dissidents : Rifains, tribus du Djebel, Berabers et Chleus, tribus du Sous » in *Les armées françaises dans la Grande Guerre* (AFGG), Tome IX, Fronts secondaires, 1^{er} volume, Imprimerie nationale, 1936.

TRIAUD Jean-Louis, *La légende noire de la Sanusiyya. Une confrérie musulmane sous le regard des Français (1840-1930)*, 2 vol., Éditions de la MSH, 1995.

L'AFRIQUE DU NORD ET LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE : PRÉSENTATION DES SOURCES CONSERVÉES AU SHD

Laurent LYMES

Titre fonction

En préambule, précision doit être faite que cette communication se limitera aux sources conservées au Service historique de la Défense (SHD). Pour être complet sur cette thématique il convient naturellement de consulter les archives conservées par les Archives Nationales d'Outre-mer (ANOM) à Aix-en-Provence, les Archives Nationales à Pierrefitte, les Archives des Affaires étrangères à La Courneuve, les Archives parlementaires (Sénat et Assemblée nationale), les Archives de l'ECPAD (Établissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense au fort d'Ivry).

Faire l'état des sources disponibles au Service historique de la Défense sur l'Afrique du Nord et la Première Guerre mondiale relève du défi. Aussi je me permets de vous présenter d'emblée le guide des sources conservées par le Service historique de la Défense relatives à la Première Guerre mondiale publié cette année sous le titre « Les Archives de la Grande Guerre »¹. Toute présentation de sources se révèle délicate, on la souhaite exhaustive, ce qu'elle ne peut être ; on souhaite toujours éviter une énumération de références, mais l'exercice nous y ramène ; ou encore approfondir certaines questions mais il ne s'agit pas d'une analyse historique. Cette contribution

1. *Les Archives de la Grande Guerre, guide des sources conservée par le Service historique de la Défense relatives à la Première Guerre Mondiale* sous la direction d'Agnès Chablat-beylot et d'Amable Sablon du Corail, Collection Archives de la Défense, Vincennes, SHD, 2014.

n'échappe pas à ce constat, aussi mon propos s'articulera en deux parties, la première pour mettre en lumière que cette masse d'archives révèle une véritable politique de collecte, pour autant certains fonds en montrent les limites, ainsi constitués en Afrique du Nord. La seconde partie me permettra de présenter vous présenter ces fonds.

Remarques préliminaires

Évidence donc, que de constater la masse des archives relatives à la Première Guerre mondiale qui est vraisemblablement le conflit qui a généré en France le plus d'archives militaires. Ce processus peut s'expliquer par plusieurs facteurs, conscience d'être acteur ou témoin d'une guerre dont l'ampleur est alors inédite, production d'une intense activité opérationnelle. C'est aussi le résultat d'une politique menée par les autorités civiles et militaires depuis la fin du XIX^e pour ordonner et organiser la production comme la collecte des archives mais aussi pour une exploitation de celles-ci dès la fin de la guerre.

Ainsi, l'instruction du 15 juin 1899 renforce la collecte archives en préconisant « le versement des documents qui ne sont plus nécessaires au service courant des bureaux de l'État-major de l'Armée et de l'administration centrale ». Si cette instruction n'évoque pas les archives opérationnelles cette lacune est comblée par les décrets du 28 octobre 1913 et du 2 décembre 1913 portant sur le règlement du service des armées en campagne qui définissent une véritable typologie documentaire ainsi que les règles du travail en état-major ; ils préconisent notamment de distinguer les ordres généraux et particuliers, d'en conserver éventuellement les travaux préparatoires, d'archiver les instructions, les comptes rendus et les rapports. Est également prescrit un enregistrement systématique, et une volonté de privilégier l'écrit à l'oral.

Au cours de la guerre, peu de modifications sont apportées si ce n'est des mesures de protection du secret.

À ces archives produites par l'état-major de l'Armée et de l'échelon central, il convient d'ajouter la masse des journaux des marches et des opérations (JMO), près de 20 000 volumes sont

constitués selon l'instruction du général de Cissey du 5 décembre 1874. Les règles fixées doivent permettre d'en assurer « l'authenticité des faits rapportés quotidiennement, sans intervalle ni grattage ». La rédaction doit relater les faits et s'abstenir de tout commentaire ou appréciation. Doivent être annexées toutes les pièces justificatives : ordres reçus ou envoyés, renseignements parvenus, état nominatif des pertes. En outre, les actions d'éclats doivent être mentionnées dans tous les détails afin de pouvoir être citées plus tard comme des exemples à suivre. Ainsi, est clairement exprimé l'un des objectifs de cette instruction qui reprend l'instruction du 3 juin 1872 : « il faut que nos jeunes soldats apprennent en y entrant que cette famille (le régiment) a eu un passé glorieux, que dans nos plus grands malheurs, au milieu de nos plus grands revers, elle s'est toujours montrée dévouée au pays, fidèle à ses devoirs et à la hauteur des dures épreuves qui nous sont envoyées par la Providence. »

Ces derniers documents ont aussi une vocation pédagogique pour l'instruction de la troupe.

Immédiatement après la guerre est exprimée cette même volonté d'exploiter les archives afin de tirer les leçons du passé mais cette fois en « suivant des méthodes scientifiques et critiques ». Ainsi le Service historique de l'Armée publie dans les années 1920 les « Armées Françaises dans la Grande Guerre » (AFGG) consultables sur le site internet de la BNF ². Près de trente volumes avec documents annexés et cartes retracent l'histoire militaire de la Première Guerre mondiale.

Dans le même temps sont rédigés des historiques retraçant l'action des unités de la Première Guerre mondiale, une note du GQG du 16 avril 1919 en prescrit la rédaction. Le ministre de la guerre reprend la mesure par note le 25 avril elle-même suivie de deux circulaires selon lesquelles chaque soldat devait recevoir un historique de son unité ; un historique devait être établi pour toutes les unités et services, y compris ceux ayant disparus ou devant disparaître comme les unités de réserve ou les unités territoriales. Près de 1500 historiques existent dans les collections de la bibliothèque du SHD pour la seule guerre 1914-1918. La plus part ont été édités entre 1919 et 1922 par un éditeur privé d'envergure nationale (Berger-Levrault, Lavauzelle, Chapelot) ; ou pour certains par un éditeur régional. En moyenne, chaque historique contient une cinquantaine de pages.

2. www.gallica.bnf.fr

Le contraste est donc vif lorsque l'on examine les inventaires de la série d'archives outre-mer du SHD issues directement de l'Afrique du Nord pour la même période. Les sous-séries classées par territoire (Algérie, Maroc, Tunisie) apparaissent relativement peu importantes en volume et particulièrement lacunaire pour la période. Les documents qui y ont été rassemblés, au fur et à mesure de versements trop souvent irréguliers et fragmentaires, sont issus ou bien des autorités militaires en place, ou bien des structures chargées de leur gestion au ministère de la Guerre (section Afrique de l'EMA, etc.). Cela s'explique aussi par le fait que les fronts principaux de la Première Guerre mondiale se trouvent en Europe continentale et sur le front d'Orient, les opérations du Maroc, dans le sud de l'Algérie la Tunisie apparaissent comme étant de faible envergure.

L'Afrique du Nord a notamment participé à la guerre en envoyant des contingents de l'Armée d'Afrique et ce dès les premiers combats. Le volume que représentent les archives des unités d'Afrique du Nord et de leurs JMO témoignent de cette image de pourvoyeuse d'hommes. Au total, ce sont 270 000 Maghrébins sont mobilisés entre 1914 et 1918 dont 190 000 sont envoyés en Europe auxquels il faut ajouter 180 000 travailleurs³. Selon Gilbert Meynier, 155 221 Algériens et Tunisiens ont combattu au front et le nombre de tués s'élève à 35 900 soit un taux de pertes de 23 %⁴.

L'Armée d'Afrique, démontre une nouvelle fois sa valeur et se révèle à la hauteur de sa réputation de bravoure acquise au cours des guerres du XIX^e siècle, leur apport a notamment été très important dans les semaines décisives de septembre 1914. Ainsi, la Division marocaine, composée pour moitié de tirailleurs algériens lors de la bataille de la Marne, est citée à l'ordre de l'Armée dès le 22 septembre 1914 par le maréchal Foch. À la fin de la guerre, les citations et décorations des unités venant d'Afrique du Nord représente près de 20% de l'ensemble des distinctions décernées. À titre d'exemple, le 7^eRTA et le 4^eRTA (RTT après 1923) figurent parmi les régiments les plus décorés jusqu'à leur dissolution.

3. Jacques Frémeaux, *Les Colonies dans la Grande Guerre*, Paris, éditions 14-18, 2006, p. 63 et 202.

4. Gilbert Meynier, *L'Algérie révélée*, Paris, Droz, 1981, p. 174.

Présentation de Fonds

Les Archives de la Guerre

• Les Journaux de Marches et d'Opérations (JMO) : La sous-série GR 26 N

Les journaux des marches et opérations des unités de l'armée de Terre, quelle qu'ait pu être leur place dans la chaîne de commandement (du Grand Quartier général à la plus petite unité formant corps), constituent une collection à part, conservée dans la sous-série GR 26 N et représentent un ensemble de 1 370 cartons.

On retrouve donc dans cette série l'ensemble des unités provenant d'Afrique du Nord avec leur grande diversité de recrutement, leur évolution au cours de la guerre avec la création de régiments parfois en amalgamant des bataillons issus de différents corps pour en former un nouveau.

Pour le niveau des régiments et bataillons, on peut y suivre les unités d'infanterie et de cavalerie venant d'Afrique du Nord. Pour l'infanterie, l'inventaire mentionne les Régiments de tirailleurs algériens⁵, de zouaves⁶, régiments mixtes de zouaves et tirailleurs⁷, les régiments de marche d'Afrique⁸, les tirailleurs marocains⁹, les

5. Les régiments de tirailleurs algériens (GR 26 N 844 à 853) : 1^{er} régiment de marche, 2^e régiment de marche, 3^e régiment de marche, 4^e régiment de tirailleurs, 5^e régiment de marche, 6^e régiment de marche, 7^e régiment de marche, 8^e régiment de marche, 9^e régiment de marche, 10^e régiment de tirailleurs, 11^e régiment de marche, 13^e régiment de marche, 14^e régiment de tirailleurs, 17^e régiment de tirailleurs, 18^e régiment de tirailleurs, 21^e régiment de tirailleurs, 43^e régiment de tirailleurs.

6. Les régiments de zouaves (GR 26 N 837 à 843) : 1^{er} régiment de marche de zouaves, 2^e régiment de marche de zouaves, 2^e régiment de marche de zouaves, 3^e régiment de zouaves, 3^e régiment de zouaves, 4^e régiment de marche de zouaves, 5^e régiment de zouaves, 7^e régiment de zouaves, 8^e régiment de zouaves, 9^e régiment de marche de zouaves, 10^e Bataillon territorial de zouaves.

7. Les Régiments mixtes de zouaves et tirailleurs (GR 26N 854 et 855) : 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e régiment mixtes de zouaves et tirailleurs.

8. Les régiments de marche d'Afrique (GR 26 N 856) : les 1^{er} et 2^e régiments de marche d'Afrique.

9. Les tirailleurs marocains (GR 26 N 857) : les 1^{er} et 2^e régiment de tirailleurs marocains.

régiments de chasseurs indigènes¹⁰, les bataillons d'infanterie légère d'Afrique¹¹ et enfin les régiments étrangers et les régiments de marche de la Légion étrangère¹². Pour la cavalerie, les régiments de chasseurs d'Afrique¹³ et les régiments de spahis¹⁴.

Pour le niveau des brigades et divisions, les JMO retracent les actions des 37^e, 38^e, 45^e divisions d'infanterie, de la Division marocaine (qui devient la 1^{ère} division marocaine) et de la 2^e division marocaine¹⁵ toutes composées de régiment et bataillons d'Afrique du Nord.

L'ensemble des JMO se retrouvent en ligne sur le site Mémoire des hommes¹⁶. Cette opération mémorielle a été réalisée en 2008 dans le cadre de la commémoration du 90^e anniversaire de l'armistice de 1918, par la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) du ministère de la Défense et le Service historique de la Défense (SHD). Sur ce site on peut également retrouver le fichier des « Morts pour la France » consultables depuis 2002.

La sous-série GR 26 N comporte également des historiques des régiments mentionnés en introduction¹⁷.

10. Les régiments de chasseurs indigènes (GR 26 N 858) : les 1^{er} et 2^e régiment de marche de chasseurs indigènes.

11. Les Bataillons d'Infanterie légère d'Afrique (GR 26 N 859 et 860) : 1^{er}, 2^e et 3^e Bataillon de marche d'Infanterie légère d'Afrique.

12. Les régiments étrangers et régiments de marche de la Légion étrangère (GR 26 N 861 et 862) : les 2^e, 3^e et 4^e régiment de marche du 1^{er} régiment étranger, les 2^e, 3^e, 2^e régiment de marche du 2^e régiment étranger, le régiment de marche de la Légion étrangère.

13. Les régiments de chasseurs d'Afrique (GR 26 N 899 et 900) : les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e régiments de chasseurs d'Afrique.

14. Les Régiments de spahis (GR 26 N 901 à 904) : 1^{er}, 2^e, 6^e, 7^e régiment de marche de spahis, les 1^{er}, 2^e, 4^e, 5^e, 6^e et 11^e régiments de spahis, régiment de marche de spahis marocains, les 1^{er} et 21^e régiments de spahis marocains, le régiment de spahis auxiliaires algériens.

15. 37^e division d'infanterie (GR 26 N 330 à 332), 38^e division d'infanterie (GR 26 N 333 et 334), 45^e division d'infanterie (GR 26 N 346 et 347), Division marocaine, puis 1^{ère} division- marocaine (GR 26 N 463 à 465), 2^e division marocaine (GR 26 N 466), 1^{ère}, 2^e, 3^e, et 4^e brigade du Maroc (GR 26 N 554 et 26 N 570), 2^e brigade de marche de la division du Maroc (GR 26 N 555), brigade de spahis, 1^{ère} et 2^e brigades de chasseurs d'Afrique.

16. www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

17. Numérisés, ils sont aussi consultables sur le site de la BNF : www.gallica.bnf.fr.

- **Les archives des unités : les sous-série GR 24 N et GR 25 N**

Les archives constituées au sein de chacune des unités, bien que parfois lacunaires sont particulièrement intéressantes par leur abondance et leur variété. L'échelon du Régiment constitue la sous-série GR 25 N¹⁸, celui des brigades et divisions la sous-série 24 N¹⁹.

On y trouve les documents émis ou reçus relatifs aux opérations comme les ordres de Bataille, situations d'effectifs, ordres d'opérations, comptes rendus. Ils constituent une source indispensable à croiser avec les JMO.

- **Les archives de commandement**

- L'état-major de l'Armée : la sous-série GR 7 N

Sans vouloir faire de l'histoire administrative, le décret du 6 mai 1890 transforme l'état-major du ministre de la Guerre créé en 1871 et sujet à l'instabilité ministérielle en un organisme permanent : l'EMA. Il est constitué en quatre bureaux dont l'organisation a évolué.

Dans ce fond volumineux de 1659 cartons, 1235 intéressent la Première Guerre mondiale.

Pour l'AFN, et par bureau on trouve suivre les problématiques suivantes :

18. Pour les régiments de l'Armée d'Afrique, la sous-série GR 25 N compte 35 cartons ; régiments de zouaves (GR 25 N 490 à 498), régiments de tirailleurs (GR 25 N 499 à 505), régiments mixtes de zouaves et tirailleurs (GR 25 N 506 à 514), tirailleurs marocains (GR 25 N 515 à 516), 2^e régiment de marche du 2^e étranger (GR 25 N 517), chasseurs d'Afrique (GR 25 N 606 à 612), Spahis (GR 25 N 613 à 615).

19. Pour les brigades et divisions de l'Armée d'Afrique, la sous-série GR 24 N compte 100 cartons. 3^e brigade du Maroc GR 24 N 3306, 4^e brigade du Maroc GR 24 N 3307, brigade de spahis GR 24 N 3310 à 3312, 1^{re} brigade de chasseurs d'Afrique GR 24 N 3313, brigade de chasseurs indigènes du Maroc (brigade Ditté) GR 24 N 3314, 37^e division d'infanterie (GR 24 N 814 à 834), 38^e division d'infanterie (GR 24 N 835 à 858), 45^e division d'infanterie (GR 24 N 1081 à 1118), Division marocaine, puis 1^{ère} division marocaine et 2^e division marocaine (GR 24 N 2899 à 2938), brigade de spahis, 1^{ère} et 2^e brigades de chasseurs d'Afrique.

Pour le 1^{er} bureau (Personnel/ Administration/ Organisation), on y retrouve les correspondances entre le commandant d'AFN, l'EMA et la direction des études statistiques.

On peut suivre l'organisation générale des troupes d'Afrique du nord, celle des troupes « indigènes » et la constitution du corps expéditionnaire. Dans ces dossiers sont abordés la question du soutien de l'effort de guerre avec l'envoi de main d'œuvre « indigène », les plans de réquisition des chevaux et des voitures.

Pour le 3^e Bureau, on ne retrouve pas de documents opérationnels qui sont du ressort du GQG, mais les questions relatives à la protection de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc avec le dossier général de défense de l'Afrique du Nord et le plan de défense des côtes ainsi que la surveillance du littoral ou à la mobilisation avec les mesures pour la mise en œuvre des plans XVI et XVII.

Pour le 4^e bureau en charge des questions logistiques sont traitées les problématiques du transport c'est-à-dire les liaisons entre l'AFN, la Corse et le continent ou celui des permissionnaires.

Dans ce fonds, les archives de la Section Afrique de l'EMA sont particulièrement précieuses et même incontournables pour l'étude des questions relatives à l'Afrique d'avant 1914 et pendant la guerre. Elles représentent près de trente cartons avec des dossiers thématiques relatifs aux « affaires indigènes » avec les bulletins de renseignement et les revues de presse, les comptes rendus sur les agissements anti-français en AFN. On retrouve également des dossiers sur les troupes d'Afrique du Nord mais aussi des dossiers géographiques relatifs à la situation politique générales et politique ainsi qu'aux opérations dans les territoires considérés.

- Les archives du cabinet du Ministre : la sous-série GR 5 N

Elle conserve principalement les collections de télégrammes chiffrés et des dossiers de renseignement, essentiellement militaire, diplomatique et économique, classés par théâtre d'opération ou par pays, des rapports d'opérations et les effectifs, de la correspondance et de la documentation concernant le contrôle et la censure de la presse.

Pour l'AFN, cela représente environ 30 cartons (sur les 567 cartons de la sous-série) : dans lesquels on retrouve à titre d'exemple parmi les télégrammes chiffrés les thématiques du « complot sénoussite » contre l'autorité française, l'envoi en Orient de troupes indigènes contre les turcs, ou l'impression produite par l'arrivée de blessés des Dardanelles sur les Indigènes en Tunisie,

Dans les dossiers de renseignements par front et par pays sont notamment les agissements allemands et espagnols au Maroc, les troubles causés par le recrutement à Batna et Barika (novembre 1916), les incidents à Mac-Mahon (14-15 novembre 1916), la révolte d'Ain Melila (15 décembre 1916) ou encore la nécessité de maintenir un minimum de tirailleurs sénégalais en Algérie

Pour la Presse, on trouve les correspondances relatives aux sanctions ou aux saisies.

- Les archives de Personnalités politiques et militaires : la sous-série GR 6 N

On peut noter le fonds du général Edmond BUAT qui a été chef du cabinet du ministre de la Guerre, Alexandre Millerand d'aout 1914 à novembre dans lequel on trouve de nombreuses pièces concernant l'AFN. (6 cartons sur les 32 cartons de ce fonds)

Les Archives de la marine

• Commandement de la Marine en Algérie : la sous-série MT 7 R²⁰

Le fonds d'archives du commandement de la Marine en Algérie est une source essentielle sur le soutien logistique, humain et opérationnel assuré par les forces maritimes basées en Afrique du Nord pendant la Première Guerre mondiale. Ce commandement de la Marine en Algérie est créé en 1834, avec Alger pour chef-lieu. À partir de 1913, il est subordonné à l'arrondissement maritime algéro-tunisien dont le chef-lieu est à Bizerte.

20. Ce fonds est consultable à l'antenne du SHD à Toulon. Une partie de ce fond n'est pas classé, ni inventorié et mis en cartons avec un bordereau manuscrit (série STAR).

Ce fonds se compose notamment d'une abondante correspondance, de nombreux états et recensements sur les bâtiments stationnés en Afrique du Nord, la mobilisation et des dossiers techniques sur les infrastructures portuaires.

Les thématiques sont diverses : Forces navales stationnées en Algérie, Préparation à la guerre (mobilisation en 1914, modifications apportées à l'armement des fronts de mer de l'arrondissement algéro-tunisien, manœuvres navales de 1914), les ports et le littoral d'Algérie et de Tunisie (extension des port d'Alger et d'Oran, station de sous-marins et de torpilles, surveillance des côtes et du littoral algéro-tunisien) ou relatives à la Première Guerre mondiale (renseignement, organisation des fronts de mer, contre-espionnage, transport de personnel et de matériels)

• **Autres commandements de la Marine : la série SS²¹**

Parmi les archives de commandement de la Marine, On trouve les archives des préfectures maritimes parmi lesquelles on peut citer les sous-séries suivantes :

- La sous-série SHD/MV SS T relative aux ports dans laquelle on retrouve des archives relatives aux ports d'Alger (la sous-sous-série Ss Tv) et de Bizerte (la sous-sous-série Ss Tw) traitant en particulier de la défense du littoral, du renseignement et de la police de la navigation.
- La sous-série SHD/MV SS P relative la division des patrouilles de la Méditerranée occidentale (division d'Algérie-Tunisie) chargée d'assurer la protection des convois et la lutte contre la menace sous-marine.
- La sous-série SHD/MV SS V relatives aux patrouilles aériennes (centres de dirigeables, de ballons captifs, d'aviation) ; la sous-sous-série SS Vg Patrouilles d'Algérie et de Tunisie

Les archives de la Série H OUTRE-MER

• **Algérie : sous-série GR 1 H**

Les archives de l'Algérie sont particulièrement lacunaires pour les premières décennies du XX^e siècle. Subsistent quelques dossiers

21. Ce fonds est consultable en salle de lecture Louis XIV à Vincennes.

thématiques du 19^e corps d'armée²² sur l'agitation senoussiste, rapports sur les événements dans le Sud tunisien et algérien, rapports sur les opérations italiennes.

- **Tunisie : sous-série GR 2 H**

Pour la période considérée, on ne peut que signaler 5 cartons se rapportant aux opérations dans le sud tunisien²³.

- **Maroc : sous-série GR 3 H**

Les archives au Maroc sont plus nombreuses représentent près de 40 cartons en raison des opérations menées. À noter la présence de nombreux de la section Afrique de l'EMA sur l'envoi de bataillons sénégalais au Maroc et en France, les mouvements de troupes ou la situation politique et militaire du pays (1914-1918). Les archives du cabinet militaire de la Résidence et celle du commandement supérieur des troupes au Maroc traitent de la mobilisation, des opérations et de l'organisation de la défense de ce territoire. On y retrouve également des JMO.

- **Levant : sous-série GR 4 H**

Les 42 premiers²⁴ cartons de la sous-série 4 H traitent de l'intervention en Palestine et en Syrie des troupes françaises, dont un certain nombre de régiments de l'Armée d'Afrique, les cotes 4 H 1 à 42.

Les archives collectives

Lorsque la Première Guerre mondiale éclate, les archives collectives n'existent pratiquement plus. Les contrôles de troupes ne sont plus tenus depuis les années 1875-1880, pour l'essentiel des corps et depuis les années 1900, pour les troupes coloniales et d'Afrique ou pour la Légion. Ce sont alors les pièces matriculaires et les archives du recrutement, conservées de façon décentralisée, qui assurent l'enregistrement des conscrits par classe et non plus par corps²⁵.

22. GR 1 H 1070 à 1075 et GR 1 H 1081.

23. GR 2 H 53-57.

24. GR 4 H 1 à 42.

25. Les registres de contrôle des officiers sont tenus jusqu'en 1920 (et 1924 pour les écoles).

En outre, le centre des archives du personnel militaire (CAPM), nom pris à son intégration au SHD par l'ancien bureau central des archives administratives militaires créé en 1961, conserve les registres matricules du personnel autochtone d'Afrique du Nord :

- Algérie : 166 registres pour le bureau de recrutement d'Alger (classes 1885 à 1918), 115 registres pour celui d'Oran (classes 1866 à 1918) 194 registres pour celui de Constantine (classes 1881 à 1918) ;
- Maroc : 19 registres pour les classes 1908 à 1918, 14 registres pour les régiments de spahis marocains et 55 pour les régiments de tirailleurs marocains.
- Pour la Tunisie, si aucun registre n'est conservé pour les classes antérieures à celle de 1930, le CAPM détient en revanche les dossiers du personnel autochtone relevant de ces classes, dont 35 500 dossiers individuels pour les seules classes 1914-1918.

Les archives individuelles

Les archives individuelles du personnel, qui constituent en volume la plus grande partie de la série GR Y (près de deux millions de dossiers), comprennent les dossiers de carrière et les dossiers de pensions. Outre les aumôniers, médecins, vétérinaires, intendants et ingénieurs, ces dossiers ne concernent que les officiers et les officiers généraux de l'armée de terre, les pièces matriculaires des soldats et sous-officiers étant conservées par les services d'archives départementales dont relève le lieu de recensement des intéressés.²⁶

26. Parmi cet ensemble extraordinairement vaste, les sous-séries concernant la Première Guerre mondiale sont les suivantes :

SHD/GR, sous-série 3 et 4 Yb Registres de contrôle des officiers (1880-1920) et de contrôle des écoles (personnel et élèves, 1793-1924) ;

SHD/GR, sous-série 9 à 13 Yd Dossiers individuels des généraux de division et de brigade, dont les généraux de l'armée coloniale (1880-1964, date de cessation des services) ;

SHD/GR, sous-série 4 à 8 Ye Dossiers individuels des officiers supérieurs et subalternes (1848-1969, date de cessation des services) ;

SHD/GR, sous-série 8 à 13 Yf Dossiers individuels de pensions militaires (1911-1950) ;

SHD/GR, sous-série 1, 6 et 7 Yg Contrôles et dossiers individuels des aumôniers militaires (1771-1947) ;

SHD/GR, sous-série Yh Célébrités et ministres (XVI/-XX^e siècles).

Pour le personnel de l'aéronautique militaire, je ne fais qu'évoquer les sous-séries AI 1 P et AI 4 P conservés à Vincennes pour lesquelles je vous renvoie au guide des sources du SHD déjà mentionné.

• **Pensions des troupes coloniales et indigènes**

On trouve dans ce fonds des dossiers de pension des soldats engagés volontaires dans les troupes indigènes d'Afrique française du Nord. Les dossiers de pensions ont été créés par l'administration des pensions, séparée en 1919 du ministère de la Guerre pour être érigée en ministère autonome.

Chaque dossier concerne un individu, homme de troupe ou sous-officier : seule une part infime des dossiers de cette sous-série renvoie à des officiers indigènes. Chaque dossier comprend systématiquement état signalétique et des services (ESS) de l'intéressé, ainsi que certains dossiers présentent des documents signés par le cheick, autorité locale du village d'origine : ce sont des pièces originales en arabe, accompagnées de leur traduction pour les besoins de l'administration des pensions. Par ailleurs, les documents sont toujours établis ou certifiés par la dernière unité de rattachement des individus.

Aussi, se trouvent systématiquement mentionnés l'identité des parents du soldat, sa date et son lieu de naissance, ainsi que sa profession avant l'engagement, mais également ses blessures et ses récompenses.

Les archives privées : sous-séries 1 K, 1 KT et série PA

Parmi les fonds privés conservés à Vincennes, on trouve également des témoignages de soldats, sous-officiers ou officiers ayant fait la guerre dans des unités issues de l'armée d'Afrique²⁷. Il s'agit

27. 1K 167 : Marie- Louis ZEMB, médecin major au 4^e régiment de zouaves en 1914.

1K 661/1-2 : Georges HUMBERT, général de brigade, commandant la division de marche du Maroc en août 1914 ; général de division commandant la 7^e armée en 1918.

1 KT 189 : André MESTRALLET, engagé volontaire pour la durée de la guerre le 3 septembre 1914, au 4^e régiment de zouaves.

1 KT 741 : Louis TANTOT, maréchal des logis au 4^e régiment de chasseurs d'Afrique – Armée d'Orient de 1916 à 1918. Souvenirs d'Orient, carnets de campagne

d'albums photographiques, de journaux de route, de carnets, ou de correspondances, rédigés au cours du conflit ou ultérieurement, sous leur forme originale ou dactylographiée ensuite. Ces pièces parviennent encore aujourd'hui au SHD grâce aux familles. On peut citer ici le fond Georges HUMBERT, général de brigade commandant la division de marche du Maroc en août 1914, général de division commandant la 7^e armée en 1918 ou les 51 lettres écrites à sa fiancée par le caporal Louis MARTIN, caporal fourrier au 3^e régiment de marche de zouaves en 1916, tué le 16 avril 1917.

En guise de conclusion, je ne peux que vous inviter à venir consulter ces fonds dont les instruments de recherches et inventaires sont consultables sur le site internet.

Références :

Les Archives de la Grande Guerre, guide des sources conservée par le Service historique de la Défense relatives à la Première Guerre Mondiale sous la direction d'Agnès Chablat-beylot et d'Amable Sablon du Corail, Collection Archives de la Défense, Vincennes, SHD, 2014.

Jacques Frémeaux, *Les Colonies dans la Grande Guerre*, Paris, éditions 14-18, 2006, p. 63 et 202.

Gilbert Meynier, *L'Algérie révélée*, Paris, Droz, 1981,

Général Huré, *L'Armée d'Afrique*, Paris-Limoges, Lavauzelle, 1977.

Les sites internet :

www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr

www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

www.gallica.bnf.fr

rédigés du 12 décembre 1916 au 27 septembre 1918, 119 pages.

1 KT 934 Philippe de MONBRISON, lieutenant au 2^e régiment de chasseurs d'Afrique 1914

1 KT 1036 André BASSARD, sergent au 4^e régiment de zouaves en janvier 1915, lieutenant au 4^e régiment mixte zouaves-tirailleurs en février 1916, tué le 13 juillet 1916.

2007 PA 150 Louis MARTIN, caporal fourrier au 3^e régiment de marche de zouaves en 1916, tué le 16 avril 1917.

CONCLUSION

Julie d'ANDURAIN

Agrégée, Dr. en histoire, centre Roland Mousnier
de Paris-Sorbonne, CDEF, Ecole militaire

Merci Monsieur le Président. C'est en effet une tâche difficile que de conclure une journée d'étude aussi dense. Merci à Monsieur Malmassari de m'avoir confié cette tâche.

Nous avons commencé ce matin en disant que l'Afrique du Nord était dans une position relativement marginale au début de la Première Guerre mondiale et qu'elle ne faisait finalement parler d'elle que par des craintes de révoltes et de rébellions. C'est bien sur la base de ces réminiscences de révoltes et de rébellions que l'on a envisagé son entrée en guerre. On pourrait faire là des rapprochements utiles entre la France syndicale et de gauche dont on craignait aussi les défections lors de l'entrée en guerre. Mais finalement on peut considérer que les craintes des militaires et des autorités préfectorales ne se sont pas concrétisées. Presque partout la mobilisation s'est faite dans de bonnes conditions.

On s'est aperçu lors du colloque que ce qui caractérise l'Afrique du Nord pendant toute la Première Guerre mondiale, c'est que non seulement elle « tient » mais qu'elle se transforme en profondeur. À bien regarder d'ailleurs, l'Afrique du nord définie ici comme « monde arabe français » ou « monde colonial français d'expression arabe » ne se rétracte pas. Ce monde n'est ni marginal, ni dans une position de repli. Il n'est pas totalement secondaire dans l'esprit des Français puisqu'il se trouve encore dans un processus d'extension en s'élargissant à la Syrie et au Liban au sortir de la guerre.

Pour revenir à ce qui a été dit lors de la journée d'étude à propos de l'entrée en guerre, la mobilisation se fait donc sans difficultés majeures, sur la base de l'échec de l'appel à la guerre sainte, au jihad.

D'ailleurs si les craintes initiales de rébellion ont été pour partie court-circuitées, c'est parce que des orientations religieuses ont été prises très par le ministère des Affaires étrangères, le ministère de la Guerre et parfois des administrateurs eux-mêmes ou des intellectuels, des arabisants qui ont réussi, par leurs mesures, à contrecarrer toute possibilité d'implosion religieuse. On peut prendre pour exemple la réouverture du pèlerinage de La Mecque, le projet de califat marocain porté par le général Lyautey, le projet de mosquée ou de la kouba de Nogent, mais il ne faudrait pas sous-estimer la part prise par des élites arabes comme Si-Kaddour-ben-Ghabrit.

Il peut paraître exagéré voire même provocateur aujourd'hui de considérer que les Français ont eu une passion pour le monde arabe. Il est néanmoins historiquement vrai que les élites françaises qui vivaient dans le monde arabe, notamment celles qui étaient aux affaires, n'ont pas manqué de se soucier de l'Islam. Les liens ont été réels et étroits, particulièrement durant la Grande Guerre car la conflagration mondiale – la rivalité européenne – permettait justement de dépasser le cadre colonial pour créer d'autres relations entre Français et musulmans. Ces liens se sont distendus après-guerre quand les relations européennes ont semblé vouloir reprendre une trajectoire familière, continentale. La rencontre entre le monde arabe et le monde français initiée préalablement s'est alors distendue, générant durant la sortie de guerre des incompréhensions croissantes de part et d'autre et donnant lieu à un véritable rendez-vous manqué.

Ces relations étroites du temps de guerre n'ont pas empêché ni masqué cependant des oppositions, bien réelles. Elles ont été fondées pour partie sur un substrat religieux, notamment pour les Sénoussistes - une des rébellions les plus importantes - mais à bien regarder ces oppositions se sont manifestées aux marges de l'Empire français, plutôt du côté de l'empire colonial italien. L'impact de ces rébellions a été largement contenu pendant la guerre par des mesures mises en place avant même son déclenchement dans le cadre du recrutement. Le recrutement de la force noire (du général Mangin) avait été conçu initialement comme un outil de lutte contre l'islam et sa capacité fédératrice, contre le panislamisme plus exactement qui avait été un temps envisagé comme le moyen de s'absoudre de la tutelle européenne. L'ouvrage du général Mangin n'a pas été

conçu comme on le dit encore trop souvent pour la Grande Guerre. Les brouillons de son livre datent de 1906 à 1907 et posent des problématiques très africaines. À cette période, à moins de vouloir adopter une analyse téléologique, il est inconcevable qu'un officier colonial comme Mangin ait imaginé la guerre européenne telle qu'elle a eu lieu. Contrairement à l'idée que l'on en a aujourd'hui et à ce qui a été écrit, la formation de la force noire n'a pas de rapport avec l'Europe mais avec la conquête du Maroc.

La plupart des communications de la journée ont montré la solidité du dispositif en Afrique du nord, tant du côté militaire que civil. Dispositif militaire d'abord parce qu'il existait une certaine mixité déjà avant la guerre dans les organismes militaires, certes renforcée par la guerre. Mais elle existait déjà sous la forme d'une « politique des égards » comme l'a bien montré M. Renard. Solidité administrative aussi, parce que les coloniaux qui dirigeaient les colonies et protectorats avant-guerre sont vraiment des hommes de terrain, compétents et clairvoyants la plupart du temps. Pour une très grande part d'entre eux, aux alentours des années 1900-1910, ils sont pénétrés d'un sentiment « indigénophile » qui est soutenu par la République. Si certains chercheurs croient voir dans la « politique des races » des relents de racisme, ils se trompent souvent dans leurs analyses car cette expression est une autre manière d'évoquer la « politique indigène » chère aux hommes politiques de gauche qui cherchent désespérément à promouvoir une élite indigène.

Solidité relative au demeurant d'un dispositif fondé sur un substrat militaire comme l'a bien montré la question posée par la conscription de 1912 en Algérie. En réalité, derrière le débat sur la conscription, c'est celui sur la valeur de « l'impôt du sang » et de ce que l'on fait de cet impôt du sang qu'il faut envisager. Or ce débat sur l'accès à la citoyenneté ou à la nationalité française, lancé très tôt par Messimy en 1907, a été dissocié de la réflexion sur la conscription bien avant la guerre en métropole. En Afrique du nord en revanche, en Algérie en particulier, il était au cœur des réflexions des Jeunes-Algériens et a servi de matrice intellectuelle à l'émergence d'un protonationalisme que la France s'est refusée à voir avant-guerre, pendant la guerre, qu'elle a contesté et combattu après la guerre.

Là se trouve le point de blocage principal. Il est principalement localisé à Paris, dans les allées parlementaires où le courage politique

faisait défaut dès lors qu'il s'agissait de parler des colonies. Certains d'entre vous connaissent bien la fameuse « note du coup de barre » de Lyautey de novembre 1920, texte galvaudé la plupart du temps parce que mal interprété. On le conçoit souvent aujourd'hui comme une annonce d'un édifice fragilisé par la guerre alors qu'en réalité Lyautey fait la critique de la tutelle de Paris, demandant à ce qu'on lui laisse les mains libres au Maroc parce que lui « sait ce qui est bon pour le Maroc ». Se faisant Cassandre, il annonce que si on ne laisse pas les administrateurs élaborer un rapport étroit avec les populations arabes, on ira vers le divorce. De fait, ce texte est assez prophétique et assez proche de ce qui s'est passé par la suite. C'est la raison pour laquelle on l'enseigne souvent à l'Université.

J'ai l'habitude de parler à mes étudiants de rendez-vous manqués entre l'Orient et l'Occident au moment de la sortie de guerre. De fait, les tensions et les ruptures se matérialisent sitôt la paix signée. Dans la sphère française, le nationalisme arabe incarné par Fayçal connaît un coup d'arrêt tout à fait décisif lors du combat de Khan Meysaloun qui oppose le général Gouraud et aux Hachémites en juillet 1920 ; à partir de 1924, l'exil de l'émir Khâled, petit fils d'Abd el-Kader atteste de la rupture avec les élites algériennes et des effets de la montée des nationalismes alors qu'éclatent simultanément la révolte druse en Syrie et la guerre du Rif au Maroc. Le monde britannique colonial n'échappe pas à ces reconfigurations de sortie de guerre, comme en témoigne le *Livre blanc* sur la Palestine de 1922. Il fait déjà état des tensions entre les différentes communautés, des révoltes en Égypte, de l'essor des Frères musulmans, des velléités d'indépendance de l'Irak, etc. Ces rendez-vous manqués sont d'ordre politique certes. Mais ils sont avant tout intellectuels, les élites occidentales – non coloniales – n'ayant en général pas compris combien les partis politiques nationalistes d'Afrique du nord – l'Etoile Nord-africaine par exemple – étaient inspirés par les idéaux de 1789. Ils ont été perçus comme hostiles à la France alors qu'en réalité ils étaient la marque d'une acculturation profonde et d'une intégration des acquis de la Révolution. Lyautey et de très nombreux autres coloniaux l'avaient compris ; ils n'ont pas été suivis par les élites métropolitaines.

Je souhaiterais terminer cette discussion par une réflexion sur l'état des sources. Qu'elles viennent de l'armée, de l'administration civile

ou de personnes privées, les archives dont nous disposons aujourd'hui montrent qu'il y a lieu de poursuivre encore les recherches sur la Grande Guerre et le monde arabe à l'époque coloniale. Il est nécessaire de croiser à la fois des problématiques spécifiquement coloniales, comme celle de la construction des Empires en réfléchissant sur la base de réflexions impériales sinon impérialistes, mais il est tout aussi utile et nécessaire de réfléchir à l'autonomie intellectuelle du monde arabe et particulièrement sur un monde méditerranéen qui émerge (ou ré-émerge si on s'en tient à une vision braudélienne) à cette date.

Il y a lieu sans doute de poser de nouvelles questions et en particulier de considérer qu'un certain nombre de choses ne sont peut-être pas acquises. Ainsi, je milite activement pour rediscuter scientifiquement les dates de la Grande Guerre, particulièrement du point de vue du monde arabe et méditerranéen. Car si l'on analyse le phénomène guerrier dans sa globalité – en faisant abstraction de l'histoire de l'Europe stricto sensu – on s'aperçoit qu'une guerre d'un nouveau genre – à la frontière de la guerre coloniale et de la guerre européenne – commence en 1911. Il s'agit de la guerre italo-turque qui oppose non pas un pays européen et un pays du « sud », mais deux pays européens (n'oublions pas que lorsque l'on parle de l'Empire ottoman comme de « l'Homme malade de l'Europe », c'est précisément parce que le sultan ottoman était reconnu comme un souverain européen relevant du concert des nations). Cette guerre méditerranéenne se termine avec le traité de Sèvres avec la Turquie kémaliste. Ainsi, au lieu d'avoir une guerre centrée sur les dates de 1914 et 1918, nous n'avons affaire à une guerre de plus de dix ans, étalée et continue entre 1911 et 1923. D'un point de vue de chercheur, ce champ chronologique et géographique – déjà perçu par certains chercheurs spécialistes du monde arabe comme Nadine Picaudou par exemple – constitue une mine en termes de problématiques. S'il n'a jamais vraiment été travaillé de manière autonome, c'est parce que nos universités (françaises) ont du mal à décentrer le regard, à analyser les situations d'un autre point de vue que celui qui a été le leur jusqu'à présent. Mais il y a là des choses à revoir et à retravailler et c'est bien naturellement le rôle des historiens.

Il y a également, cela a été évoqué plus ou moins dans les communications, la question des chiffres à revoir : le nombre de

soldats, de travailleurs... Naturellement nous avons des divergences qui tiennent à des oppositions voire à des querelles d'historiens. Mais nous avons une analyse sérieuse à faire sur ces chiffres. Quels sont les critères à prendre en compte pour analyser tout cela ? Et puis nous devons aussi réfléchir à la guerre comme le moment d'expression des propagandes et des contre-propagandes. Il me semble que cette thématique a été beaucoup évoquée. On dit souvent que « la première victime de la guerre c'est la vérité », fameuse phrase de Ruyard Kipling, mais en réalité, une fois que l'on a dit cela, on s'arrête souvent là sans prendre le temps d'aller vraiment au-delà. La propagande née au temps de la guerre a tellement influencé les démocraties de l'entre-deux-guerres qu'il est nécessaire aujourd'hui d'en analyser les origines. Il est tout autant nécessaire de déterminer les contours structurels (presque matériels) des instituts de propagande, de comprendre les modalités intellectuelles qui les consolident.

Enfin, si la connaissance des élites dans le monde arabe, y compris des élites arabes, commence à être largement connue, il reste sans doute aujourd'hui nécessaire de travailler davantage l'histoire « par le bas », une histoire des travailleurs, des ouvriers. Mais elle reste bien évidemment plus difficile à cerner parce que c'est avant tout un problème de sources. Il faut avoir des documents pour connaître cette histoire.

Pour terminer, je crois aussi que l'histoire – l'histoire de la Première Guerre mondiale particulièrement – est aussi un outil pour penser le monde contemporain. Quand on parle aujourd'hui de la formation de « l'État islamique » en Syrie et en Irak, on fait abstraction de ce qui s'est passé dans les années 1920, sauf à voir dans les accords Sykes-Picot l'expression d'un impérialisme occidental. Or ces critiques – déjà faites par le passé et donc inutiles aujourd'hui sauf à devenir franchement racoleuses – ne permettent pas de comprendre car elles font généralement barrage à la perception d'un monde arabe qui avait non seulement sa cohérence, mais en même temps une grande autonomie et une diversité de pensée qui expliquent la faiblesse de la réception de l'appel au jihad de 1914. Il faut s'en souvenir alors que l'appel au jihad de Daech impressionne les rédactions et les journalistes du monde entier. Sur l'histoire du monde arabe en général, sur l'islam et sa volonté de s'inscrire dans la modernité tout au long du XIX^e siècle, sur les usages de la

propagande, particulièrement de la propagande par l'image, il y a quantité de réflexions qui ne sont pas menées aujourd'hui dans les médias. On invoque l'urgence et la réactivité des rédactions pour ne pas chercher à saisir les continuités et les ruptures. Mais c'est justement ce travail en profondeur capable de prendre en compte l'ensemble des questions sociétales qui justifie le travail des historiens. L'Histoire sert à cela : éclairer le présent.

Je vous remercie.

Annexe

DE L'EMPLOI DE LA FORCE NOIRE DANS L'OCCUPATION DU MAGHREB DANS LA PERSPECTIVE D'UNE GUERRE SUR LE SOL EUROPÉEN SELON LE LCL MANGIN

Éric DEROO
Documentariste

Charles Mangin est né le 6 juillet 1866 à Sarrebourg. Après avoir échoué au concours de Saint-Cyr, il s'engage au 77^e régiment d'infanterie en 1885. Admis à l'École Spéciale militaire de Saint-Cyr en octobre 1886, il en sort sous-lieutenant d'infanterie de marine, deux ans plus tard et rejoint à Cherbourg le 1^{er} régiment d'infanterie de marine. Désigné en 1889 pour le Soudan, il y effectue deux séjours et s'initie à la langue bambara. Blessé à trois reprises, il revient en France en 1892 et reçoit la croix de chevalier de la Légion d'honneur le 14 juillet 1893. En 1895, à l'appel de Marchand, il intègre la mission Congo-Nil. Promu officier de la Légion d'honneur et chef de bataillon en 1900, il sert au Tonkin de 1901 à 1904. Lieutenant-colonel en 1905, il sert au Sénégal, de 1906 à 1908, comme chef d'état-major du général Audéoud, commandant supérieur des troupes en Afrique Occidentale française.

Il poursuit alors un travail de réflexion sur la création d'une « Force noire » constituée d'unités de tirailleurs africains qui complèteraient les régiments de troupes coloniales issues de métropole et qui pourraient être utilisées en Afrique, à Madagascar ou sur d'autres théâtres si les menaces de guerre se précisaient. Mangin imagine la création dès 1910 d'une « Force noire » de près de trente mille hommes organisée en trois divisions. Cela semble irréaliste, mais ne l'empêche pas de sensibiliser à cet enjeu, qu'il juge primordial, aussi bien le général chef d'état-major de l'armée que le gouverneur de l'AOF (Afrique occidentale française). Affecté à Paris, Mangin effectue deux missions en AOF et en Afrique du

Nord et poursuit ses réflexions tout en travaillant à l'élaboration de son livre *La Force noire*.

Aujourd'hui, seules quelques formules retentissantes et facilement interprétées, telles « L'Afrique : inépuisable réservoir d'hommes » sont restées de son célèbre ouvrage, publié en 1910. En réalité, les propositions du bouillant colonel sont infiniment plus complexes. S'il fonde de grands espoirs sur le nombre, la loyauté et la qualité des soldats africains pour pallier au déficit démographique français face à l'Allemagne, son projet s'inscrit dans une perspective beaucoup plus vaste, à la fois politique, économique, religieuse, géographique et militaire. Dans les années 1910, même si elle ne hante pas les esprits, la possibilité d'une guerre contre les forces de la Triplice est bien présente et les états major s'y préparent. L'Empire ottoman s'est rapproché de l'Allemagne et l'influence du Sultan, défenseur des Croyants et protecteur des lieux saints de l'islam, La Mecque et Médine, pourrait avoir de graves répercussions sur les colonies à forte population musulmane, à commencer par l'Afrique du Nord. Cette défiance à l'égard de l'islam n'est pas une nouveauté dans la politique coloniale sur le continent africain. Déjà, Faidherbe, s'efforçant de contrôler le fleuve Sénégal pour étendre l'influence française, avait tenté d'opposer populations noires animistes et celles, africaines ou maures, islamisées des confins subsahariens. Aussi, s'appuyant en partie sur un présumé antagonisme, sur fond de traite négrière, entre arabes et africains, Mangin suggère que le 19^e corps d'armée, en gros l'armée d'Afrique, force de souveraineté sur l'Algérie et la Tunisie, et qui mobilise beaucoup d'unités d'élite, de recrutement européen et maghrébin, serait mieux employé sur les frontières Nord-Est de la France. Les troupes noires monteraient alors « en tiroir » pour tenir garnison à leur place au Maghreb, tout en fournissant également des effectifs importants aux premiers jours de la bataille en France.

Non sans difficultés et après s'être heurté à des opposants à son projet, il rejoint effectivement le Maroc¹ en juin 1912 avec ses tirailleurs et participe à plusieurs colonnes dans la région de Marrakech où il s'empare de Kasba Tadla en avril 1913. Cette campagne, où les deux premiers bataillons de tirailleurs sénégalais

1. Les campagnes d'occupation y sont lancées depuis dès 1907.

sont arrivés en 1908, est l'occasion pour lui de démontrer la valeur des troupes africaines².

« Malgré une arrivée tardive, une tenue et des équipements inadaptés, la maladie et une instruction inadéquate, l'un se comporte bien, l'autre, moins heureux, doit être relevé. Mais à la suite de ce succès partiel et de la pénurie générale croissante des effectifs [en France], les théories de Mangin sont progressivement acceptées³. »

Fait commandeur de la Légion d'honneur, il reçoit ses étoiles le 8 août 1913, alors qu'il sert à l'état-major des troupes coloniales à Paris.

Ses unités ayant donné satisfaction, la thèse de Mangin s'en trouve renforcée et durant toute la Grande guerre, diverses formations africaines continueront à servir au Maroc mais aussi en Algérie et en Tunisie. Finalement, si la « Force noire » ne fut pas cette vague de poitrines que journalistes et slogans patriotiques rêvaient de jeter contre les Allemands, elle remplit son rôle sur les front français, d'Orient et comme force de souveraineté au Maghreb.

Nous nous proposons donc de reprendre ici les extraits les plus éclairants de la « Force noire » pour illustrer cet emploi des tirailleurs africains au Maghreb.

Après les premiers chapitres consacrés au dépeuplement de la France – le mal, ses effets, ses causes, ses remèdes –, Mangin traite de la crise des effectifs.

La Force Noire

LIVRE I

CHAPITRE IV

LA CRISE DES EFFECTIFS

LE MAL ET SES REMÈDES

– UTILISATION DES INDIGÈNES ALGÉRIENS ET NOIRS.

2. Les 1^{er}, 2^e, 3^e et 7^e RTS y servent à un moment ou à un autre.

3. Anthony Clayton, *Histoire de l'armée française en Afrique 1830-1962*, Fayard 1994.

D'une tout autre importance est le projet d'étendre aux indigènes algériens le service militaire obligatoire qui existe déjà pour les indigènes tunisiens. Nos possessions de l'Afrique septentrionale⁴ sont gardées actuellement par 32 000 soldats français (13 000 hommes du contingent métropolitain, 11 000 du contingent français d'Algérie, 8 000 engagés ou rengagés), 25 000 soldats indigènes, 10 000 hommes de la Légion étrangère, 5 000 hommes des bataillons d'Afrique, en tout 72 000 hommes. Ce sont les seules colonies où la proportion des troupes européennes soit aussi forte. En Indo-Chine, nous n'avons qu'un Européen pour deux indigènes, comme les Anglais dans l'Inde ; en Afrique occidentale et en Afrique équatoriale l'élément européen n'est guère représenté que par les cadres qui commandent les troupes indigènes, et l'Algérie n'est qu'à 30 heures de Marseille et de Toulon, alors que le Tonkin en est à 30 jours.

Ne pourrions-nous pas ramener dans la métropole la plus grande partie des troupes françaises et les remplacer par des troupes indigènes ?

Cette entrée en matière lui permet alors d'aborder, dans une deuxième partie, ce qu'il nomme la Force Noire. Rappelant l'histoire des contingents africains depuis l'Antiquité, il établit un vaste panorama, très documenté, de leur rôle et qualités, en particulier lors de la constitution de l'empire colonial français. Puis il évoque les ressources humaines ainsi offertes par l'Afrique et les perspectives qu'elles ouvrent pour la défense de l'Afrique du Nord et sur le sol métropolitain.

Enfin, en conclusion, il ne manque pas d'anticiper sur les objections à son projet pour mieux y répondre.

LIVRE IV

CHAPITRE II

L'ORGANISATION

*INSTALLATION DANS L'AFRIQUE DU NORD – VIE
EN SMALA – ÉLOIGNEMENT DES VILLES – CHOIX
DES GARNISONS – CADRES – INSTRUCTION –
HABILLEMENT ET ÉQUIPEMENT –*

CONSTITUTION DU RÉSERVOIR – MOBILISATION

4. Il entend par là l'Afrique du Nord.

– ORGANISATION DES NOUVELLES TROUPES –
MAINTIEN DES EFFECTIFS EN FRANCE – TRANSPORT
PAR MER – UTILISATION DES TROUPES NOIRES DANS
UNE GUERRE EUROPÉENNE.

Le corps de vingt mille tirailleurs sénégalais dont la création a été commencée par la loi de finance pour 1910 doit être stationné par moitié en Afrique occidentale et septentrionale. En Afrique septentrionale il permet la constitution de 4 régiments à 3 compagnies de 800 hommes, un par province algérienne et un en Tunisie.

Déjà un bataillon est stationné en Algérie depuis le mois de mai 1910, 1 650 tirailleurs ont été levés en Afrique occidentale, où ils s'instruisent, afin de pouvoir former en 1911 deux nouveaux bataillons, qui iront rejoindre le premier et constituer avec lui un régiment.

Ces 1650 hommes, dont l'incorporation ne nécessite aucune augmentation de cadres, amorcent la constitution du « réservoir » qu'il faut créer en Afrique occidentale pour pouvoir y puiser, au fur et à mesure de nos besoins, des hommes instruits qui iront tenir garnison en Afrique septentrionale, et qui permettront, d'une part, le retour en France des contingents d'origine française qui servent en Algérie-Tunisie, d'autre part une augmentation de nos régiments de tirailleurs algériens par voie d'appel.

La race noire vit et se multiplie sous des climats beaucoup plus froids que celui de l'Algérie et de l'Europe centrale, aux États-Unis d'Amérique par exemple, dont la population de couleur est originaire de notre Afrique occidentale ; et sur le sol même de l'Afrique septentrionale des populations noires ont vécu longtemps ; en Algérie, où la suppression de la traite a tari la source des apports fréquents, elles sont en presque totalité fondues dans la population indigène ; mais au Maroc, bien qu'en diminution par suite des mêmes mélanges, elles subsistent encore à l'état de groupement. Il n'est donc pas douteux que nos Sénégalais puissent vivre dans n'importe quelle partie de l'Algérie, et à plus forte raison y faire campagne pendant quelques mois, en toute saison. De plus, elles ont été en expédition avec des troupes européennes et algériennes au Sénégal, au Dahomey, à Madagascar, au Maroc, sans le moindre inconvénient ; le bataillon sénégalais qui fait encore partie du corps de débarquement de Casablanca est mélangé avec des troupes tirées du 19^e corps, tirailleurs algériens, légion, artilleurs, chasseurs d'Afrique,

spahis, et la meilleure camaraderie n'a jamais cessé de régner entre tous nos soldats, quelle que soit leur origine. Il n'y a donc à prévoir aucune difficulté pour l'emploi des troupes sénégalaises en colonne dans toute l'Afrique septentrionale, et pour une répartition de ces troupes qui résulterait des nécessités militaires.

Mais le stationnement en garnison normale et permanente, d'un grand nombre de tirailleurs sénégalais – dix mille à titre d'expérience – soulève un tout autre problème. Nos soldats noirs sont des volontaires, et sous peine de tarir leur recrutement, nous devons leur assurer une existence conforme à leurs besoins et à leurs goûts.

Il faut avant tout leur éviter les inconvénients du dépaysement. Le procédé pour y arriver est connu et employé ; il consiste à leur laisser l'existence coutumière, la vie de famille, et par conséquent à leur permettre d'emmener femmes et enfants, comme nous faisons déjà au Congo-Tchad, à Madagascar et au Maroc. Le noir est rarement polygame, le tirailleur presque jamais. Ce sont donc là des sentiments que nous pouvons comprendre.

Car les femmes des tirailleurs ne sont jamais gênantes. En route, dans les changements de garnison, elles marchent crânement à leur place dans la colonne, leur mioche attaché dans le dos, et portant sur la tête tout le bagage de la famille. Pendant les expéditions, elles restent au camp. En cas d'alerte inopinée, pas de cris inutiles, nul désordre ; un convoi de femmes est-il surpris, elles secondent l'escorte. Ces vaillantes vont au besoin porter des cartouches sur la ligne de feu. Les familles de tirailleurs ne seront jamais un encombrement ; si les unités d'Algérie sont mobilisées pour une action extérieure, elles resteront sur place, ou bien seront renvoyées au Sénégal par les bateaux qui viendraient amener des recrues noires en Algérie.

Nos soldats noirs seront donc dans des camps, à proximité des voies ferrées, afin d'être rapidement transportables, mais assez éloignés des villes.

De plus, le stationnement hors des villes les fera échapper au contact prolongé avec la population arabe, au café maure, et enlèvera toute chance à la propagande islamique.

Il faut éviter également de les mettre dans les garnisons normales des tirailleurs algériens, qui, sous le rapport du campement, du couchage, de l'ordinaire, sont traités exactement comme les troupes européennes, et qui ont gardé les brillants uniformes du second Empire. Nos Sénégalais

réclameraient les mêmes avantages, fort coûteux, qui auraient l'inconvénient de leur faire perdre leur rusticité. Établissons-les dans des rez-de-chaussée sommaires et construits en brique, avec des lits de camp, et laissons-leur en temps normal leur ration de riz, quitte à leur donner du pain ou du biscuit en colonne : il n'y a aucun avantage à les entraîner à cette nourriture, qui exige l'entretien d'hommes du contingent français employés à faire du pain pour nos troupes indigènes. De même les tirailleurs algériens envieraient la libre vie du Sénégalais, qui contraste avec leur existence de caserne, et les négresses.

Bien qu'ils puissent vivre sous tous les climats, ce serait jouer la difficulté que de placer nos Sénégalais sur les Hauts Plateaux, où la température est assez rigoureuse pendant l'hiver. Mais il n'y a aucun inconvénient à les mettre dans l'extrême sud, vers l'extrémité des lignes ferrées. Les emplacements de Béni-Ounif et de Colomb-Béchar, dans la province d'Oran, sont très bien choisis ; entre El Kantara et Biskra, on peut trouver des points analogues. Toutefois ce n'est pas dans cette région que nous voyons les fortes réserves de l'armée noire. Elles seraient trop éloignées, et par conséquent coûteraient plus cher, puisque le pays ne produit rien, pas même le bois pour la cuisson des aliments, et que les transports restent assez onéreux, malgré la voie ferrée. Elles seraient mieux placées dans les régions du Tell, non dans les plaines fertiles où les terrains de manœuvre sont rares et la population dense, mais dans des régions peu favorisées et considérées encore comme impropres à l'exploitation agricole, entre Lalla-Marnia et la frontière marocaine, dans la vallée de l'oued Mina (vers Relizam) pour la province d'Oran, - dans certaines parties de la vallée du Chélif pour la province d'Alger - dans la vallée du Sahel et sur le cours moyen de la Seybouse pour la province de Constantine. En Tunisie, le camp principal pourrait être aux environs de Kairouan, avec un bataillon sur la frontière tripolitaine. Répétons que dans le choix de ces garnisons il faudra éviter la proximité des villes et le morcellement des effectifs. Pour le stationnement des régiments sénégalais en Afrique septentrionale, il s'agit de déterminer, dans chaque province algérienne et en Tunisie, l'emplacement d'un camp important, puis, en cas de nécessité, le stationnement d'un bataillon isolé. Instinctivement, on pique sur une ville qui n'a pas encore de garnison : c'est précisément l'un des endroits à éviter.

À une augmentation de vingt mille et même de cinquante mille Sénégalais les cadres de l'armée coloniale peuvent suffire. Plus tard, si

l'armée noire prend encore plus de développement, on pourra faire appel aux cadres de l'armée métropolitaine, en commençant par envoyer en Afrique occidentale, dans le « réservoir » forcément agrandi, les nouveaux coloniaux. Ils en reviendraient très certainement avec les mêmes aptitudes que leurs camarades et le même prestige aux yeux des noirs.

Les corps sénégalais d'Algérie devront recevoir une forte instruction militaire ; leur isolement par groupements compacts et leurs unités bien remplies les placent dans des conditions exceptionnellement favorables. La connaissance du français sera le premier besoin des nouveaux régiments ; le recrutement agrandi y introduira des races nouvelles dont nous connaissons les qualités militaires, mais qui ignorent à la fois le français et la langue qui sert aujourd'hui à l'instruction parce qu'elle est comprise par l'immense majorité des recrues. Il faudra donc veiller à ce que l'instruction se fasse désormais en français et non en bambara ; chaque commandant de compagnie fera établir un vocabulaire sommaire des langues parlées dans son unité, et en très peu de temps, de nombreuses expériences le démontrent, ses hommes sauront du français les deux ou trois cents mots indispensables à la vie militaire. Le reste viendra ensuite, peu à peu.

Les populations de l'Afrique occidentale, qui sont en général très mélangées, ont des dispositions à apprendre les langues parce que chacune d'entre elles a la sienne, qui ne lui suffit pas pour ses relations avec l'extérieur. Beaucoup d'indigènes parlent deux ou trois idiomes et les Sénégalais qui ont servi à Madagascar ou au Congo parlent tous suffisamment le français.

Jusqu'à présent, dans nos petits détachements isolés, ni l'instruction militaire ni l'instruction primaire ne pouvaient se faire, même en station. Il fallait bâtir sa case, fortifier le poste, établir des routes, escorter des convois, faire des reconnaissances ; les tâches quotidiennes prenaient tout le temps. La situation sera bien changée dans les régiments d'Algérie et dans ceux du réservoir. De cette diffusion de l'instruction ainsi donnée, on peut prévoir d'immenses conséquences pour l'avenir de l'Afrique.

L'habillement et l'équipement des nouveaux régiments restent à déterminer. L'uniforme actuel, qui est assez bien compris pour la zone tropicale, ne peut être maintenu ni en Algérie, ni surtout en Europe : la forme, l'étoffe, la couleur, tout est à modifier, et nous ne pouvons nous contenter d'y ajouter un caban ou un tricot. Quelques officiers ont proposé de rendre aux Sénégalais leur ancienne grande tenue, qui était en

noir celle que les tirailleurs algériens portent en bleu clair et les zouaves en bleu foncé et rouge : veste à la turque et vaste pantalon de drap ; cette tenue très brillante, qui fait partie des traditions de ce corps magnifique, à tel point qu'il est difficile d'y faire le moindre changement, avait évidemment l'avantage de rehausser le prestige du tirailleur à ses propres yeux et favorisait dans une certaine mesure le recrutement des Sénégalais. Mais c'est l'ancienne grande tenue, uniquement de parade, qui ne peut servir en campagne. Faute de pouvoir emporter leur pesante culotte de drap, même pour une simple marche militaire, les corps algériens sont actuellement réduits à faire campagne en pantalon de toile blanche, qui prend rapidement toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, tout en restant au combat d'une visibilité incomparable, et qui est absolument insuffisant en Europe pendant l'hiver. La veste à la turque, petit boléro très élégant, est d'une égale insuffisance. Il faut espérer que ces défauts, signalés de longue date, disparaîtront de nos troupes algériennes, mais ce serait un fâcheux retour en arrière d'en encombrer nos troupes sénégalaises, qui en ont été débarrassées dès 1888.

Nos tirailleurs doivent porter un uniforme simple, de couleur peu voyante, kaki ou gris bleuté, rehaussé pour la grande tenue de quelques sobres ornements : la ceinture rouge, une culotte moins étriquée que celle qu'ils portent actuellement et qui est parfois ridicule, une veste-vareuse pratique, des bandes molletières et des brodequins, enfin la chéchia classique, cette prestigieuse chéchia, qui, au fond de la brousse, constitue souvent leur seul effet d'uniforme.

L'équipement actuel se compose d'une simple toile de tente dans laquelle le tirailleur roule ses effets de rechange et ses vivres et qu'il porte, soit en sautoir, soit ficelée sur le dos, et d'une musette. Il ajoute généralement quelques peaux de bouc pendues à l'épaule ou placées sur la tête. C'est suffisant pour les tropiques, même dans la steppe où la végétation permet à de petites colonnes d'improviser des abris. La toile de tente ne sert que de récipient. Mais dans la Chaouïa, où les troupes massées sur de petits espaces devaient dresser les tentes, le départ devenait difficile, surtout en temps de pluie ; il fallait le matin rouler le paquetage dans une toile mouillée qu'on venait d'abattre sur un sol boueux.

La constitution du réservoir est commencée en Afrique occidentale, où toutes les compagnies existantes ont été portées à 200 hommes au moyen d'un relèvement d'effectifs de 1650 hommes. De plus, 4 compagnies supprimées à Madagascar ont été reconstituées à la Côte d'Ivoire ; mais

par contre cette colonie absorbe 6 compagnies du Bas-Sénégal, ce qui diminue d'autant les effectifs disponibles.

Les unités seront aussi rassemblées que possible, dans des camps semblables à ceux d'Algérie, où l'instruction sera la même. Chaque régiment à quatre bataillons mobilisera un régiment de 3 bataillons. Le 4^e bataillon pourra fournir rapidement un second régiment à trois bataillons, dont l'encadrement sera en partie fourni sur place : il y a en Afrique occidentale 120 officiers de réserve et 2500 hommes de troupes européens réservistes, dont la moitié seulement sont immobilisés par leurs emplois spéciaux ; le bataillon d'infanterie coloniale de l'Afrique occidentale pourra également donner quelques gradés. Les cadres indigènes auront été préparés à l'avance pour ce dédoublement, et d'ailleurs leur instruction aura été poussée activement en vue de l'encadrement de nouvelles unités à créer en Algérie.

En tenant compte des circonstances locales et des nécessités de la mobilisation, nous proposons de porter à 16 compagnies les 1^{er}, 2^e et 4^e Sénégalais, de former deux nouveaux régiments, l'un à 16 compagnies en Guinée, l'autre à 12 compagnies à la Côte d'Ivoire, et un nouveau bataillon de 6 compagnies au Dahomey. Au lieu de 25 compagnies, nous en aurons 82, soit 16400 hommes. En menant de front ce programme avec l'envoi d'un régiment en Algérie chaque année, il faut quatre ans pour le réaliser. Or en 1915 le chemin de fer de Thiès à Kayes sera terminé. À cette époque, en cas d'action extérieure, une brigade serait mobilisable à Dakar dans les quarante-huit heures, un régiment serait prêt à Conakry dans les trois jours ; un autre, venant du Niger, serait à Dakar dans les 6 jours. Nous voyons donc que nous pouvons avoir une division mobilisée à Dakar-Conakry le sixième jour de la mobilisation.

Mais nous aurons incorporé en même temps un nombre de recrues aussi considérable que nos cadres l'auront permis, chaque vétéran rejoindra avec une bande de jeunes soldats. Par des cadres envoyés de France avec les transports chargés d'emmener les premières troupes, les régiments auront été mis en mesure de pousser l'instruction et de fournir sans cesse de nouvelles unités. On sait avec quelle rapidité les soldats noirs s'instruisent. Le réservoir organisé est d'un million d'hommes ; des administrateurs patriotes y maintiennent une haute pression. Prévoyons seulement l'envoi en France d'une quatrième division pour le quatrième mois de la guerre et l'envoi en Algérie, dès le début des hostilités, de 20 à 25 000 hommes pour tripler la division qui s'y trouve déjà et qui pourra

fournir ainsi deux divisions de marche, soit au total six divisions noires, tout en laissant l'Algérie gardée par une dizaine de mille noirs.

Ainsi, une division en France le quinzième jour de la mobilisation, une seconde division le quarantième jour, une troisième le soixantième jour et trois autres s'échelonnant les troisième et quatrième mois ; la mobilisation du 19^e corps assurée et l'Algérie gardée : tels sont les résultats obtenus par la création d'un corps de 20 000 Sénégalais.

Mais si l'expérience tentée – puisque c'est une expérience – réussit ; si, après avoir porté nos effectifs sénégalais de 20 000 qu'ils sont maintenant à 40 000, nous voyons que nous pouvons continuer notre augmentation annuelle de 5 000 hommes environ et pousser nos troupes au chiffre de 70 000 à 75 000 hommes qui seraient entretenus en stabilisant notre contingent à 7 000 ou 7 500 hommes, quelle est l'organisation qui en résultera ?

D'abord, tous les nouveaux effectifs, 30 000 à 35 000 hommes, peuvent être stationnés en Algérie. C'est tout au plus s'il faut prévoir la création d'un nouveau régiment à 4 bataillons dans la boucle du Niger, où nos lignes de chemin de fer s'approcheront de plus en plus des centres peuplés qui lui serviraient de garnison. Ce n'est plus trois bataillons que nous pouvons envoyer en Afrique septentrionale chaque année, c'est six, c'est une brigade de 5 000 hommes, 20 000 en quatre ans. L'entretien de ces gros effectifs ralentira ensuite la création des autres unités. Il faudra une douzaine d'années avant d'arriver à l'organisation complète, qui comportera quatre divisions autonomes. La présence de spahis sénégalais serait utile en Algérie ; le maintien de l'ordre y exige l'emploi d'une forte cavalerie qui serait précieuse sur la frontière, où il faudrait disposer, non seulement de nos magnifiques chasseurs d'Afrique et de nos spahis, mais de nombreux goums militarisés.

Nous pouvons tirer de l'Algérie, dès les premiers jours de la mobilisation, d'excellents cavaliers, sobres comme leurs montures, infatigables et braves ; ils seraient ardents à la recherche, tenaces au contact, terribles dans la poursuite. En cas de guerre, leur place est dans nos armées de première ligne, et ils peuvent être très avantageusement remplacés en Algérie par des goums sénégalais tirés du Cayor et du Fouta.

Chaque division sénégalaise formée en Afrique septentrionale devra donc être une unité autonome, comprenant un régiment de cavalerie, au moins un régiment d'artillerie mixte, ses sections de munitions, sa compagnie du train, sa compagnie du génie, ses services administratifs.

Parallèlement et peu à peu, des divisions arabo-berbères s'organiseront avec la même composition. On pourrait former par province un corps d'armée, qui comprendrait deux divisions indigènes, un régiment d'infanterie européen, légion ou infanterie coloniale, un régiment de chasseurs d'Afrique, une artillerie à déterminer, et un ou deux bataillons d'infanterie légère d'Afrique.

En cas de mobilisation, on serait alors certain que les réservistes indigènes rejoindraient leur corps ; ils permettraient le dédoublement des régiments de tirailleurs algériens, un grand nombre de recrues algériennes seraient dirigées sur la métropole où elles iraient s'instruire dans des camps choisis à cet effet. Notre armée africaine mobilisée comprendrait quatre corps d'armée, et dans chaque corps une brigade sénégalaise, l'Algérie restant gardée par 4 brigades noires et un régiment sénégalais : tous les soldats indigènes, tous les réservistes européens ou indigènes de l'Algérie-Tunisie, pourraient être dirigés sur la métropole ; des contingents sénégalais les remplaceraient. Ces quatre corps d'armée feraient partie des troupes de première ligne, et un certain nombre de divisions de réserve, algériennes ou sénégalaises, seraient ensuite formées.

L'Algérie-Tunisie est maintenant gardée par 13 000 hommes du contingent français, qui sont appelés arbitrairement à servir à deux ou trois mille kilomètres de leur pays, dans des corps où la mortalité est double de celle des corps métropolitains ; quand de telles anomalies ne sont plus commandées par une nécessité urgente, elles doivent disparaître. De plus, 11 000 Français Algériens sont incorporés sur place : leur permettre de faire en France deux ans de service, c'est hâter l'assimilation des nouveaux Français récemment naturalisés, et cette mesure a été déjà envisagée par les autorités de la Colonie, qui se sont placées uniquement au point de vue politique. Enfin les services auxiliaires comprennent 8 000 Européens, dont beaucoup sont rengagés : une armée indigène ne peut être servie par 8 000 Français et ce nombre sera forcément réduit dans la nouvelle organisation, dont le premier résultat serait de ramener en France une trentaine de mille hommes, qui maintiendraient nos effectifs au chiffre actuel, pendant un certain temps du moins, puisque les vides que nous devons prévoir sont beaucoup plus considérables.

Pour les combler sans toucher à l'organisation actuelle des corps d'armée existants, on a proposé de placer en France un certain nombre de régiments de tirailleurs algériens, soldats de carrière ou appelés. Cette idée a rencontré une vive résistance : le danger du métissage et la crainte

de voir employer ces troupes dans nos luttes civiles ont été invoqués. Un régiment de tirailleurs algériens a tenu garnison à Paris pendant plusieurs années, il comptait beaucoup de nègres et de métis noirs et on n'en a jamais remarqué aucun effet dans la population. Par contre l'occupation sarrasine a laissé dans le midi des mélanges encore visibles et qui, à Arles par exemple, ont été très heureux. Mais pourquoi supposer que ces régiments auraient sur notre race des effets appréciables ? Le mélange des Français avec les indigènes est très rare en Algérie, où il est presque toujours le fait d'un Français qui épouse une femme indigène : partout la femme se mésallie bien plus difficilement que l'homme. Notre organisation militaire doit-elle tenir compte de quelques curiosités vicieuses qui pourraient se produire et qui vraisemblablement ne laisseraient aucune trace ?

La raison politique aurait plus de poids ; il paraîtrait odieux que nos protégés fussent employés au maintien de l'ordre sur le sol français. Mais aucun gouvernement ne prendrait une telle responsabilité et d'ailleurs la loi pourrait le lui interdire.

Les craintes suscitées par la présence des tirailleurs algériens en France nous semblent donc très vaines. Dans des camps semblables aux camps sénégalais d'Algérie et où l'existence indigène leur serait conservée, il semble bien qu'on puisse faire séjourner 20 000 ou 30 000 soldats algériens. Mais nous n'avons pas voulu lier un projet d'organisation déjà presque unanimement accepté à une question encore controversée, et nous ne proposons pas cette mesure.

C'est pour une raison analogue que nous écartons l'idée de constituer certains corps d'armée du midi avec une division européenne stationnée en France et une division algérienne ou noire stationnée en Afrique septentrionale. Nous serions ainsi certains de pouvoir garder l'effectif de nos troupes de couverture, d'avoir toujours des unités pleines, et de donner satisfaction aux besoins de toutes les armes. Mais il est inutile d'envisager un tel changement dans notre organisation générale avant d'avoir réalisé les ressources qui le permettraient. En ce moment, l'important est d'utiliser chaque année les 5 000 hommes d'augmentation que nous offre l'Afrique occidentale.

Il paraît inutile d'en détailler par année l'exécution et de chercher à établir à quelles dates les hommes du contingent français cesseront d'être envoyés en Algérie, quand les Algériens français seront appelés à servir en France et quelles sont les modifications à apporter aux services

auxiliaires des troupes en Algérie-Tunisie : l'important est d'utiliser pour le mieux et immédiatement les cinq mille hommes par an que nous offre l'Afrique occidentale pour l'augmentation de nos forces, et il est encore plus inutile d'établir pour les nouvelles créations un plan de mobilisation et de transport.

Cette question des transports par eau est d'ailleurs parfaitement au point aujourd'hui, et on possède tous les éléments pour faire face aux nouvelles nécessités. Cent mille tonneaux flottants permettent le transport d'une armée de cent mille hommes avec ses chevaux et son matériel, c'est la base dont on peut partir pour calculer le nombre de vapeurs nécessaires au transport de l'armée africaine. Il est bien certain que nous pourrions garder la maîtrise de la mer dans la Méditerranée par nos propres moyens, dans l'Atlantique par ceux de nos alliés, car il faut écarter l'hypothèse que la prochaine guerre sera un duel. S'il y avait le moindre doute à ce sujet, il faudrait hâter la création de l'armée noire, afin de ramener le plus tôt possible sur le sol métropolitain environ trente mille Français, et examiner de plus près le séjour possible de tirailleurs algériens en France. — Mais la question n'est pas douteuse, et l'idée que nos transports pourraient être gênés par des embuscades que leur tendraient en pleine mer des flottilles de torpilleurs et de sous-marins est absolument arriérée. Évidemment notre flotte recevra comme but immédiat d'assurer le passage de l'armée africaine, et on ne peut admettre qu'elle soit impuissante à atteindre ce but.

L'armée africaine formera donc quatre corps d'armée dans nos troupes de première ligne, plus deux divisions sénégalaises. Quarante mille noirs et environ 100 000 Arabes donneront donc comme troupes de choc dans cette première bataille qu'on prévoit à la fin de la troisième semaine de la guerre, et qui peut nous assurer la victoire définitive.

Mais tout en faisant les derniers efforts pour assurer le résultat de cette première bataille, où nos troupes noires peuvent jouer le rôle décisif, il ne faudrait pas considérer que nous serions irrémédiablement perdus si le sort des armes nous était une fois défavorable. Ce serait le plus dangereux des états d'esprit. Le succès final nous attend dans une lutte de longue durée, où la puissance du crédit, la maîtrise de la mer, l'entrée en ligne d'alliés lointains, nous procurent sans cesse des forces nouvelles. La Force Noire s'ajoutera à toutes les autres. Le nombre des formations sénégalaises augmentera rapidement avec celui des vétérans, et la rapidité de leur mobilisation avec la pénétration des voies ferrées en Afrique occidentale.

75 000 tirailleurs sous les drapeaux nous procurent 50 000 vétérans de trente à quarante ans ; les recrues instruites remplaceront les pertes. Dans les premiers mois, quand l'organisation battra son plein, c'est au moins 120 000 noirs qui entreront en ligne ; il faut leur ajouter les 90 000 ou 100 000 Arabes dont la garde noire de l'Algérie permet l'emploi : nous disposons donc de réserves pour ainsi dire indéfinies, dont la source est hors de la portée de l'ennemi. Tant que nous garderions un port et la maîtrise de la mer, il ne faudrait pas désespérer du succès. Dans l'état actuel de l'Europe, la Force Noire fait de nous le plus redoutable des adversaires.

MANGIN, Charles, lieutenant-colonel, *La Force noire*, Librairie Hachette, Paris, 1910, et réédition de 2011, L'Harmattan, présentée par Antoine CHAMPEAUX

Bibliographie sommaire

Sur Mangin

- BEAUFRE (général), « Éloge de Mangin », *Le Monde*, 25 octobre 1966
- BUGNET Charles (lieutenant-colonel), *Mangin*, Paris, Librairie Plon, 1934
- DUTHEIL Henri, *De Sauret la honte à Mangin le boucher*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1923
- DUTREB M. et P.-A. GRANIER de CASSAGNAC, *Mangin*, Paris, Payot, 1920
- HANOTAUX Gabriel, *Le Général Mangin*, Paris, Plon, 1925
- LARMINAT Edgard de (général), *Discours pour l'inauguration du monument au général Mangin*, 13 juin 1954
- MANGIN Charles (général), *Comment finit la guerre*, Paris, Plon Nourrit et C^{ie}, 1920
- , – (lieutenant-colonel) *La Force noire*, Paris, Librairie Hachette et C^{ie}, 1910
- , – (général), *Lettres de guerre, 1914-1918*, Paris, Fayard, 1950
- , –, *Lettres du Soudan*, Paris, Editions des Portiques, 1930
- , –, *Regards sur la France d'Afrique*, Paris, Librairie Plon Nourrit et C^{ie}, 1924

- , –, *Souvenirs d'Afrique : lettres et carnets de route*, Paris, Denoël et Steele, 1936
- MANGIN Louis-Eugène, *Le Général Mangin*, dactylographié, 1990
- , –, *Le Général Mangin*, Paris, F. Sorlot Éditeur, 1986
- MICHEL Marc, « Colonisation et défense nationale : le général Mangin et la Force noire, *Guerres mondiales*, n° 145 (1987)
- MOREAU-VAUTHIER Paul, *Un chef, le général Mangin 1866-1925*, Paris, Les Publications Coloniales, 1935
- NIESSEL Henri Albert (général), *Mangin*, Paris, 1946
- WEYGAND Maxime (général), *Mangin*, Paris, Plon, 1929

Sur la Force noire

- BODIN Michel, *Les Africains dans la guerre d'Indochine*, Paris, L'Harmattan, 2000
- CARLIER Claude et Guy PEDRONCINI (dir.), *Les Troupes coloniales dans la Grande Guerre*, IHCC, CNSV, Paris, Economica, 1997
- CHAMPEAUX Antoine, « *Le 1^{er} Bataillon de tirailleurs somalis. 1916-1918 et 1943-1945* », *Les Cahiers de Montpellier* n° 37, I : *Histoire et Défense* (1998)
- , –, Eric DEROO et János RIESZ, *Forces noires des puissances coloniales européennes. Actes du colloque organisé les 24 et 25 janvier 2008 à Metz*, Panazol, Lavauzelle-Graphic, 2009
- CHARBONNEAU Jean, *Du soleil et de la gloire, la grandiose épopée de nos contingents coloniaux*, Lavauzelle, 1931
- , – (général), *L'Envers du 18 juin 1940*, Paris, Robert Desroches Editeur, 1969
- , – (colonel), *Balimatoua et Compagnie*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1934
- CLAYTON Anthony, *Histoire de l'armée française en Afrique 1830-1962*, Paris, Albin Michel, 1994
- COUSTURIER Lucie, *Des inconnus chez moi*, Paris, La Sirène, 1920 ; rééd. coll. Autrement Mêmes 1, Paris, L'Harmattan, 2001
- , –, *Mes inconnus chez eux, mon amie Fatou, citadine*, Paris, Rieder et C^{ie}, 1925 ; rééd. coll. Autrement Mêmes 9, Paris, L'Harmattan, 2003
- , –, *Mes inconnus chez eux, mon ami Soumaré, laptot*, Paris, Rieder

- et C^{ie}, 1925 ; rééd. coll. Autrement Mêmes 9, Paris, L'Harmattan, 2003
- DE LA GUÉRIVIERE Jean, *Les Fous d'Afrique : histoire d'une passion française*, Paris, Éditions du Seuil, 2001
- DEROO Éric et Antoine CHAMPEAUX, *La Force noire : gloire et infortunes d'une légende coloniale*, Paris, Tallandier, 2006
- DEROO Éric et LEMAIRE Sandrine, *Histoire des tirailleurs*, Paris, Éditions du Seuil, 2010
- DESCHAMPS Hubert, *Les Tirailleurs sénégalais pendant la Première Guerre mondiale*, dactylographié, s.l., s.d.
- DUVAL Eugène-Jean, *L'Épopée des tirailleurs sénégalais*, Paris, L'Harmattan, 2005
- ECHENBERG Myron, *Les Tirailleurs sénégalais en Afrique occidentale française (1857-1960)*, CREPOS-Karthala, 2009
- FIDEL Camille, *La Réfutation de la campagne d'accusations contre les troupes françaises de couleur en territoires rhénans occupés*, Comité d'assistance aux troupes noires et société antiesclavagiste, Paris, 1922
- FRÉMEAUX Jacques, *Les Colonies dans la Grande Guerre, combats et épreuves des peuples d'outre-mer*, s.l., Éditions 14-18, 2006
- GAUJAC Paul, *Les Troupes coloniales dans la campagne de France*, Paris, Histoire et Collections, 2010
- GENTIL Pierre, *Les Troupes du Sénégal de 1816 à 1890*, Dakar, Les Nouvelles Éditions africaines, 1978
- GUYON Anthony, *Entre camps et tranchées : les tirailleurs sénégalais dans la Grande Guerre, 1914-1919*, master 1, Université Paul Valéry-Montpellier III, 2005
- Historique du 1^{er} régiment de tirailleurs sénégalais, jusqu'au 31 décembre 1921*, s.l., s.d.
- Historique du 2^e régiment de tirailleurs sénégalais, 1892-1933*, Paris, L. Fournier, 1934
- LE NAOUR Éric, *La Honte noire*, Paris, Hachette Littératures, 2003
- MICHEL Marc, *L'Appel à l'Afrique, contributions et réactions à l'effort de guerre en AOF, 1914-1919*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982
- , –, *Les Africains et la Grande Guerre*, Paris, Karthala, 2003
- , – et Antoine CHAMPEAUX (dir.), *Les Grandes Missions africaines*,

1897-1900, Lavauzelle, 2003

MIRIBEL Laurent, *Les Camps de Fréjus-Saint-Raphaël pendant la Première Guerre mondiale*, maîtrise, Université de Nice-Sophia Antipolis, 1996

RAZAFINDRANALY Jacques, *Les Soldats de la Grande Ile, d'une guerre à l'autre, 1895-1918*, Paris, L'Harmattan, 2000

RIESZ János et Joachim SCHULTZ (dir.), *Tirailleurs sénégalais*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 1989

RIVES Maurice (colonel) et Robert DIETRICH, *Héros méconnus : mémorial des combattants d'Afrique Noire et de Madagascar*, Paris, Association Frères d'Armes, 1993

SCHECK Raffael, *Une saison noire : les massacres de tirailleurs sénégalais, mai-juin 1940*, Paris, Tallandier, 2007

VALENSKY Chantal, *Le Soldat occulté, les Malgaches de l'armée française, 1884-1920*, Paris, L'Harmattan, 1995

FILMOGRAPHIE (ordre chronologique)

Soldats noirs, d'Éric Deroo, FR3, 1985

L'Histoire oubliée : les tirailleurs sénégalais, d'Alain de Sédouy et Éric Deroo, FR3, 1992

Dans les tranchées, l'Afrique, l'aventure ambiguë, de Florida Sadki, Dimson, 2004

Les Camps du Sud-est, de Véronique Lhorme et Marc Nardino, FR3, La Cuisine aux Images, 2004

La Force noire, d'Éric Deroo et Antoine Champeaux, ECPAD, 2007

Une histoire en partage, d'Éric Deroo et Antoine Champeaux, ECPAD, 2008

Ensemble, ils ont sauvé la France, d'Éric Deroo et Antoine Champeaux, ECPAD, 2008



FONDATION POUR LA MÉMOIRE
DE LA GUERRE D'ALGÉRIE,
DES COMBATS DU MAROC ET DE TUNISIE

لمعلا ةقلح «ىلوالا ةيملاعلا برحلا نابا ةيسنرفلا ةيلامشلا ايقيرفا»

2014 ربوتكا 15 اعيرالا
ديلافنزي د لانويسان ليتوا

زجوم

ةمدقم

ةسسؤملا سسيؤ ،يسارغ كييريديرف

روطنم نم ،سنوت-برغمل-ريازجلا انه دوصقملاو ،ايقيرفا لامش ربتعن انئتف ام
ذا .ريازجلا برح لعفب 1962 ماع دودح ىلا روطنملا اذه ززعت دقو .ةياغلل يسنرف
ةبسانم كلذك تلکش اهنكل رامعتسالا .اهنل برح ةباتمب الع برحلا هذو تنك
اذهو .يمالسالا يبرعلا مراعلا عم اهتقالعو اهخيراتو اهسفن ماهفتسال اسنرفل
روطنم ربع اساسا يريجيو ،هراثاو هتيمها ىدم دعب سقن ملو لصاوتم ماهفتسالا
عاضوالا ةلاح نم اهوذج ةداعلا هذو دمست امبرلو .ةيبراغمل ةقطنملا يف انيضام
اهدعبو 1914-1918 قرتف ليبق

تاناهر نمض ايقيرفا لامش ةقطنم لخدت مل ،اومع ؟عاضوالا هذو لاح ناك فيك
حلاصل ايقيرفا لامش ىمطعلا يوقلا تنم ، 1914 لالحو .ىلوالا ةيملاعلا برحلا
صغت ،ايك ةئداه ةقطنم ىلع اهتطيسي ةطسراب نكت مل سيراب نأ ديب .اسنرف
عالدنناك ،برحلا هذو لالحو .برحلا نشارب يف مهب يمرت نأ اسنرفل ىتأتى لاجرب

نكي مل تيوناث تاكرح يلع رصتقا رمألا نأ الة .امئاد تاروتلاو نايصعل تاكرح
ةعضاخلا قطانملاو اسنرفل يسايسلا رارقتسالا وأ برحلا دوهج يلع ريثأت اهل
امعزو ةمظنم راكفأ نيب لصولا قرمه دقتفت كاذنأ تاكرحلا هذه تلازام .اهتطريسل
يلع ايقيرفأ لامش تظفاح ،رخأ ريبعتب .اقحال ةحاسلا يلع نورهظيس نيرثؤم
اهرارقتسا .

هباشت هجوأو بيلاسألا :اسنرفل يف برحلل 1914 لالخال ايقيرفأ شيج ةئبعت
سنوتو برغمللاو رئاوجل نيب يرشبلارصنعل فالتخو

اونوب نايتسيديك

دوعيو ،ايقيرفأ لامش يف تابوعصل نم ريثكلا امومع ةئبعتلا يقالت مل
اهميظنت ناك يتلا ،ةيندملاو ةيركسعل ةيلألا ةناتمل الثم كلذ يف لضفلا
دق تارمعتسمل نأ داقتعلا حبصأ ،ايلاحو .رشع عباسلا ططخملل عضخي
ةكواشم نأ رهاظل نأ ريغ .تاملسمل نم يلوألا ةيملعل برحلا لالخال اسنرفل تذقنأ
:ةفيعض تناك ةيرئوجل تادحولاف .ةدودحم تناك عارصلا اذه يف ايقيرفأ لامش
ةيسنرفلا تاوقلا عومجم نم 1% نم لقاأ ي ،ادنجم 000 270

يئاضرقلا عضولا فالتخو اهنويوكت سناجت مدعب درفنت تناك تادحول هذه نأ ديب
تادحو نيب احضوا لصفلا ناك ،برحل ةيادب يف .اهل نيمتنملا دارفألل
بولسأ اضيأ فلتخأ امك .نييلصلأا نييرئوجل تادحوو نيسنرفلا نينطاوملا
نوييرئوجل ناكو ةيركسعل ةمدخل ربع نويبعي نويسنرفلا ناك دقف ،دينجتلا
يدابجالا دينجتلل نويسنوتلا عضخ امنيب اعوط نوكتراشي نويصلأا

،ةيسنرفلا تاوقلاب تقحلاو برغمل ناطلس شيج نم تادحو ثالث تكلش دقو
مل يدابجالا دينجتلا نأ مغزو ،كلذ نع صني مل رشع عباسلا ططخمل نأ مغزو
هذه نإف ريكدتلاو .ودراب ةيقافتا ذنم سنوتل افالخال ،دلبلا يف دعب ضرفي
اسنرفل وحن رئاوجل نم قطننت اهلك تنالكو «ةيرئوجل» بب عىدت اهلك تنالكو تاوقلا
لودلاب ةناعتسالل ةجاح يف دعب نكت مل اسنرفل نأ ضرورفمل نم ،ةيبوروالا
عازنلا اذه يف اهتيامحت تحت ةعقاولا

ج.حلل بابوأل اسنرفل حتف ةداع

تروب يميير مدقملا

ناطلس قوعو 1914 فيرخ يف روحملا لود بناج يلا برحلا ايكرت لوخد ريغ
لود تترق دقف .ايرذج ةيجيتارتسالا برحلا تايطعم داهجالا يلا ه نطنسقللا
ج.حلل قيلعت يلا يدا امم ،ةينامثعل لحواسلا يلع راصح ضرفل يثالثا قافولا
ةينامثعل ةيروطربملا اضراعم ناك يذلا يمشاها يلع نب نيسح ذوفن فاعضوا

ررق نيوحو . نندلوس يديراب يتموكح لاغشنا فلس امل ؤلمتحملم بقواعلم تراثأو
1916، وينوي يف ىربكلا ؤيبرعل قروثلا ؤدايق يمشاؤلا يلعل نب نيويسح
يللايربمألا امهؤوفن زيزعتل ؤحناس ؤصرف كلذ اي ناظيربو اسنزف تبرتعل
ةيقاوصلم عزن نم جحل حتف ؤداعل تنكمو . ؤيركسعو ؤيسايس ؤشعب تشدحأف
مهلقن ىرج يذلا جاجحل نوك نع الضف داهجلا ىللا ؤينيطنطسقلنا طلس قوعد نع
ايقيرفأ لامش ناكس ىدل نيديناسم نيشوعبم

نم ديذأ لقنل ، اسنزف باسح ىلعل ، ؤنيفس تروجاتسا ، 1916-1917 ؤاتش يفو
يسنزفلا بناجلل ؤناسم ؤينيد تاهج لبق نم مهريطأتمو مهئاققتنا ىرج ، جاح 700
تيقلف . زاجحل يف جاجحل ؤماقلا فورظلا نسحأ ريفوتل دوهجلا لك تلذب دقو
مجب ديديج جلا تالم مسومل يف مظنو . يمالعلا حاجنلا نم اعون جحل حتف ؤداعل
يلخاد ينيدي راجفن لليتف عزن قردابملا هذو هيف تحاتأ يذلا تقولا يفو . رخصأ
زاجحل يف ؤيسايس جئاتن يأ نع رفسرتم مل ، ايقيرفأ لامش يف

ةملكلاب ملسلا ؤداعل : يطويل

زارودناد يلوج

بارطضالا ديديش لازي ام يطويل برغم ناك ، لوالا ؤيمالعلا برحلا ؤيادب دنع
ينوناقلا راطالا يف ساف ؤدهاعم ذنم لالتحالا تحت ايمسر ناك دلبلنا مغرف
ةمهم ؤقتاع ىلعل ماعلا ميقلما ذخاف . « ملسلا ؤداعل » بورح دهشي ناك هنأ الل ، ؤياملل
تذخأ يتلا تاوقلا ليحر مغرو . ناظلسلا قرطيسل هتجرب برغملا بارت عاضخا ؤداعل
تايقت ىلعل زكتراو فيكتلا يف يطويل حلفأ ، ؤهيجلا ىلعل اهتئبعتل دنم
« يرامعتسالا بزحلا » لصاوت

اياعرلا فاقيل وه هب ماق ام لوأو . برغملا ؤيناملا ؤياعد ؤيأ عنم انم فدهلا ناكو
نيلواقو لامعلا لاجرب اساسا رمالا قلعتمو ، اولتقو مهدهض ماكحأ تردصف . نييناملا
« Kriegsliteratur » ىلعل ادر « ؤامستبالا ؤسايس » تدمتعل ام ناعرس نكل

روصلا ؤطساوب كلذب فيرعتلا ؤملكلا ؤطساوب ملسلا ؤداعل يف رمالا صخلتيو
ءاضيبلا رادلاب ضراع 900 : هب سآب ال حاجنب تيظحو ؤيراجت ضراع م تظنن
« France-Maroc » ؤيروود ... طابولا م سافب ؤئام يلاوح ، 1915 ربمبس يف
هروذب كواشي يذلا دلبللا اذو برغملا يف معي يذلا ملسلا راهظلا تشدحأ يتلا
ضيوعتل ؤفاحصلاو قراجتلا مادختسا يف يطويل حلفأ . برحلا يف ؤيلاعفب
برغملا ؤاحنأ عيمج ىللا ملسلا ؤداعل او اينادي م دونجلا صقن

19ملا ؤسندنلا ؤبيتك : ؤيسنزفلا ؤيلامشلا ايقيرفأ تادحو نم ؤدحول جؤوم
ىلوالا ؤيمالعلا برحلا لالخ ؤجدملم

يفال فوتسيريك

ةنيديمب ؤيناثلا ؤسندنلا ؤدحو لخاد قرشع ؤعساتلا ؤبيتكلا تشدحأ ، 1876 ماع
نع 1914 ويام يف ؤلقتسم ؤجدملم 19ملا ؤسندنلا ؤبيتك تحبصأو . رىازجلا

يفو. رى ائزجالو ببرغمل ي اهدطيس عاذ يتلا 26 لما تسدنهلا تبيتك لوحت قيروط
تعزوو ةيبوروال اسنزف يلا اهلماك أب ةدحول تل سراً ،ىلوالا ةيملاعالا برحلا يادب
يسنزفلا شيرجلا ماسقأ فلت تخم يلع اهتايديس.

شيرجلا ةحل ساً ثدحاً تناك يتلا ،ةسدنهلا لامعتسا ةدايقلا تءاساً ،ةيادبلا يف
ذئم اصوصخ ،عارسلا يف اراودأب تادحولا تعطلطضا ام ناعرس نكل .يسنزفلا
اهيلع ظافحل او ةيفلخلا عقاوملاو ةهبجلا ءاشنإب تغلك ذإ .ةكرحلا برح ةيانه
اهتئىهتو .

دهو ،(روسجالو قيرطلاو ةيديدحلا ككسلا) دونجلا لقن ليهست ةدهم اهب تللكوأ ام
(ةكئاشلا لكالسأل يف تاريخت حتف) اهي ةكراشمل او تامجلا دادع او فتاهلا طوطخ
19 لما ةجمدملا تسدنهلا تبيتك وسدنه امشناً .ماعلأال برح يف ةلاعفلا ةكراشمل او
ةيفيرو ةملاع تناك يتلا ةدحولا هذو قرتفلا هذو لالخال اهتروط يتلا فراعمل مظم
تقولوا سرفن يف عباطلا .

ءاليستال او نادرف ةكروعم لالخال اهتازاجنإ زربأ 19 لما ةجمدملا تسدنهلا تبيتك تتققحو
تبيتك وسدنه امشناً .لكلذ لي بس يف ةدهم رى اسخ تدبكتو ،نوزيمل مال نصح يلع
يتلا ةدحولا هذو قرتفلا هذو لالخال اهتروط يتلا فراعمل مظم 19 لما ةجمدملا تسدنهلا
تقولوا سرفن يف عباطلا ةيفيرو ةملاع تناك .

ريكذتلل ملامع : (1920) دجسمل او (1918) تبقلاو (1916) ىلصملا
ةيحضتلاب .

رانور ليشيم

عضولا دهشو .ةيشماه ةيمالسإل ةنايدلا رهاظم تلظ ،رشع عساتلا نزللا لالخال
ددع عفترا دقف .ىلوالا ةيملاعالا برحلا تلت يتلا تاونسلا نم ارابتعا اريغت
نابأ فلأ 500 000 وحن يلا فالأ ةعضب نم ةيبوروال اسنزف يف نيملسمل
لامعلاو نييرامعتسالا لامعلاو دونجلا :قرجهلا نم تائف ثالاث ربع ،ةيملاعالا برحلا
رارحألا .

لامش نم نييردحنملا صاخشألا ءلؤه يدل ينيديلا روعشلا راشتنال رظنلابو
نامضب لاغشنال يلا نيقابسلا نيب نم ةيركسعل ةسسؤملا تناك ،ايقيرفأ
”مارتحالا ةسايس“ تدجو دقو .اهفوص يف ةيمالسإل ةيونيديلا رىاعشلا مارتحا
،ةهبجلا يف اولتق نيذلا وأ يحرجل نيينعمل نيبراحملا ددع يف اهل ايرببت هذو
لامش يلا البقتسم صاخشألا ءلؤه ةدوع اميسالو ،ةيكوتلا-ةينامألا ةسفنامل او
يف برحلاو ”نييلصألا ناكسلا بح“ عراسو .نييلحمل ناكسلا نمض ،ايقيرفأ
”ةملمس“ ةسايس نس .

ةيروهجملا ةمهاسمو نزام-روس-ناجون ةبقو ةيرامعتسالا ةقيديحلا ىلصم لكش دقو
نافرعل زومللا ضعب سيدياب دجسمل ةيمالسإل ةسسؤملا ليومت يف ةيسنزفلا
يبرعلا ملامعلا ءازأ ةلاعف ةسايس يلع ةلدأو ةيسنزفلا .

نبيسونسلا قروشو ءارحصلا يف ةيملاعالا بجرلا

وبماش ناوطنأ مدقملا

لايتغا ىلع ءارحصلا يف ثادحأا رصتقت مل ،1918و 1914 نيب قرتفلا يف ربهس يد 7 نم سي داغأ راصح وأ ،1916 ربهس يد 1 يف تاسارنم تب وكوف بهارلا نويسنرفلاو نوي ناظيربل او نوي لاطيإا دجو دقف .1917 سردام 3 ىلإ 1916 دارفأ ددع يف ضافخنال 1914 ذنم تلغتسا ةقشنم تاكرح ةءاجوم يف مهسفنأ ببلطت دقو . ةيئانلا ءاحألأ هذو ىلإ ءافلحل تاوق اهتلسرأ يتلا ةحلسملا تاوقلا يف داهجلا ىلإ ايكرت ناظلس قوعد اهتءجش يتلا تابارطضالا هذو اقحال يدصتلا يف ةطرش تامهم تداق يتلا ةمهملا ةيركسعل تادحولأ نم ديدعلا ،1914 ربهسفنون ةلمك نكت مل ءارحصلا ىلع قرطيسلا نأ امب ، ةيقيقح تايلمع بابيغ

ىلوالا ةيملاعالا بجرلاو ةيسنرفلا ةيلامشلا ايقيرفأ لوح دراوملا ةيعضو

ميل نارول دئارلا

بجرلا ناب ةيسنرفلا ةيلامشلا ايقيرفأ لوح دراوم نع ثحبل ىلع فكعن نبي ةيعيبطب ،دجوت ال ذإ ،ىلوالا ةلولا نم ةمهملا ةماخض حضرتت ،ىلوالا ةيملاعالا فلتخم يف تافيشردأا شيتفت ىلع مغرم ثحابلاف .اهمجت ةيئو ةيأ ،لاحلا ةحلسملا تاوقلا ماسقأ

ايقيرفأ نأشب اهتعيبطو دراوملا رداصم عوننتت ،عافدلا قراوب خيراتلا مسق يف فحلزلا تالجسب اساسأ رملأا قلعتيو .ىلوالا ةيملاعالا بجرلاو ةيسنرفلا ةيلامشلا نع الضف . ةيرحبل او بجرلا قراو اميسال ، ةيرازولا نيواودلاو ةدايقلا تافيشردأو قرتشؤم تاداهشو بجرلا تالجسب ةينغلأ ةصاخلا تافيشردأا

تافيشردأا نأ ىلإو ،اهيلع عالطال نكمي يتلا تاشاعمل تافللم ىلإ قراشإا ردت امك ةيسنرفلا ةيلامشلا ايقيرفأا ةديدع طئارخب كلذك ظفتحت بجرلا

ىلع بوج راطا يف ةيبراغمل ةقطنملا لاللتحا يف ءادوسلا قوقلا لالغتسا لوح ةيبوروالا ةهوجل

ورود كيريإ

اذاقاي س نم تجرخأ يتلاو قريشملا تارابعلا ضعب يوس ناهذأا لب قلعت مويلا دعت مل اهنمو ،اقحال الارنج حبصيس يذلا ،ناجنامل « ءادوسلا قوقلا » باتكب قلعتي امي يف يرانلا ديقعلا اذه تاحارتقا تناك ،عقاولا يف ... «بضني ال لاجر ناخ :ايقيرفأا » نبيقيرفأا ل دونجلا رفوت ىلع نهاري ناك هنا مغرف .و دببي امم اديقعت رثكأ اجزملا ،اينامل عم ةنراقم يسنرفلا يفارغومي دلا زجعا ضيوعتل مهينافتو مهصالخاو

تيداصتقالاو تيسايسال بناوجلالمشي، عسراً قايس يف جردني ناك هورشم نإف
تقولاً سرفن يف تيركسعالو تيفاروجل او تينيدل او
نالكراً ناهذاً يف قوقب ارضاح ايناملأ عم ببح بوشن لامتح ناك، 1910 ماع ذنم
ريثأتال ايناملأ أو تينيطنطسقالا ناطلس نيب بواقتلا نأش نم ناكو. تماعال
ناجنام حرتقاف. تمهم تملمسم تانكاس اهنطقت يتلا تارمعتسمال يلع ريخ لكشب
هباقعأ يف ادوسال تاوقلا دعصت نأ يلع، تهبجلال يلإ يقيرفإل شيجال لاسرإ
تيفبراعملال تقطنمال يف هنام طبارتل
يتلا تصارتمال رودصلا تجوم فاطمال تيهان يف نكت مل « ادوسال قوقلا » نأ مغرو
يلع اهرودب تعلقطضا دقف، نييناملال يلع اهلطأ تيعادل او نوي فحصلال عدا
تيفبراعملال تقطنمال يف تدايس قوقكو قرشلا يف تيسنرفال تاهجلال